



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

Rapport
Annuel de 2009



Vision

Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario

Mission

*L'excellence dans les services policiers grâce
à notre personnel, à notre travail et à nos relations*

Valeurs

Professionnalisme

Responsabilité

Diversité

Respect

Excellence

Notre promesse

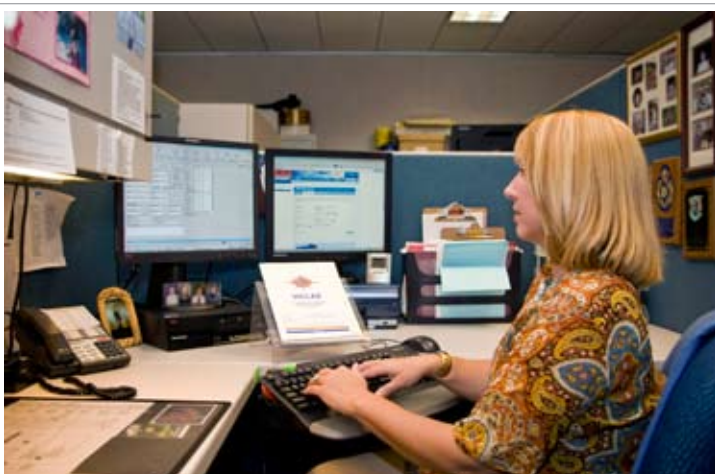
En tant qu'organisme, la Police provinciale de l'Ontario s'engage à travailler en permanence pour gagner la confiance des citoyens et des visiteurs de l'Ontario, une confiance qui n'est pas tenue pour acquise. La Police provinciale de l'Ontario respecte cet engagement en fournissant un service professionnel de qualité supérieure et en cherchant à créer une culture de confiance et à établir des relations ouvertes et honnêtes avec les collectivités qu'elle sert et au sein de son propre effectif. L'organisme s'engage à créer et à favoriser un milieu de travail positif dans lequel tous les employés ont une chance égale de mettre leurs aptitudes à profit en exerçant la profession.

Chaque employé et bénévole de la Police provinciale de l'Ontario reconnaît le rôle essentiel qu'il joue dans la protection des droits fondamentaux de l'ensemble de la population de l'Ontario. Par conséquent, chacun s'engage à toujours faire passer les intérêts du public ainsi que la vision et la mission de la Police provinciale de l'Ontario avant tout intérêt personnel et privé. Chacun promet de faire preuve de fierté envers sa profession et la Police provinciale de l'Ontario en adoptant un comportement qui témoigne de sa conviction dans les valeurs éthiques de la Police provinciale de l'Ontario.

Table des matières



1	Table des matières
2	Message du commissaire
4	Comité du commissaire
5	Programmes et services
6	Plan stratégique 2008-2010
7	Résultats obtenus en 2009
8	Au sujet de la Police provinciale de l'Ontario
10	Sécurité publique
20	Relations
30	Main-d'oeuvre
36	Efficacité
44	Aperçu des régions et des divisions
68	Statistiques provinciales de fin d'année pour 2009
72	Lauréates et lauréats en 2009



Message du **COMMISSAIRE**



Une efficacité exemplaire



Au cours des cent dernières années, la Police provinciale de l'Ontario a, à maintes reprises, fièrement démontré sa capacité à évoluer et à s'adapter dans un monde en constant changement. En raison de la conjoncture économique actuelle, nous accordons, aujourd'hui plus que jamais, une importance accrue à l'efficacité exemplaire et à la productivité et orientons fermement nos efforts en ce sens afin de réaliser notre vision, « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ». Le rapport annuel de 2009 souligne de quelles façons la Police provinciale s'attaque à ses priorités, travaille à l'obtention de résultats et organise ses effectifs et ses méthodes de travail autrement que d'autres corps de police, et ce, afin d'offrir les meilleurs services policiers et de s'améliorer continuellement pour être d'une efficacité sans pareille.

L'avenir économique de l'Ontario est au centre des préoccupations de la population et du gouvernement. Une part non négligeable des fonds publics est destinée aux coffres de la Police provinciale de l'Ontario, et les Ontariennes et Ontariens s'attendent à ce que nous utilisions judicieusement ces ressources, notamment en investissant dans les services policiers de première ligne pour obtenir des résultats concrets. Ce n'est pas la première fois que la Police provinciale doit composer avec des contraintes budgétaires, mais c'est pour elle l'occasion de trouver des moyens innovateurs d'atteindre ses objectifs. La Police provinciale s'engage à promouvoir l'excellence dans la prestation de ses services policiers aux communautés de l'Ontario, tout en tirant le maximum de chaque dollar provenant des contribuables.

Le Plan stratégique 2008-2010 de la Police provinciale est axé autour de quatre priorités stratégiques : sécurité publique, relations, ressources humaines et efficacité. L'intégration de l'efficacité à nos priorités stratégiques nous a poussé à faire preuve d'efficacité et d'efficience dans un milieu policier de plus en plus complexe et exigeant. Comme l'expose le présent rapport, la Police provinciale a fait de réels progrès au chapitre de ses priorités stratégiques, ce dont profiteront toutes les Ontariennes et tous les Ontariens ainsi que leurs collectivités.

Depuis que j'occupe le poste de commissaire, j'ai mené à bien de nombreuses initiatives dans le cadre de nos priorités stratégiques. Sur le plan de l'efficacité, j'ai instauré les principes des services policiers axés sur les résultats (SPR). Ces principes comprennent la détermination d'objectifs centrés sur le crime et sur la sécurité routière, l'application de stratégies et de techniques policières dont l'efficacité peut être prouvée et quantifiée, le déploiement rapide de notre personnel et de nos ressources, de même que la mise en œuvre de pratiques incessantes de suivi, de réévaluation et de réaction.

Je suis heureux d'annoncer que ces principes gouvernent maintenant l'ensemble du travail qu'accomplit la Police provinciale de l'Ontario, ce qui s'est traduit par une importance accrue accordée à la prestation des services de première ligne et une attention nouvelle portée à la lutte au crime et au respect du *Code de la route*. Cette nouvelle orientation contribue à l'amélioration de la sécurité publique et de la confiance des citoyens en notre organisation, et a permis d'élaborer un cadre de responsabilisation renforcé en ce qui a trait à la planification stratégique de la Police provinciale.

L'instauration des principes des services policiers axés sur les résultats a amené un vent de changement sur notre organisation, et je pourrais évoquer plusieurs exemples à l'appui de cette affirmation, mais le plus frappant est probablement l'élaboration du Programme provincial de sécurité routière (PPSR). Les principes des services policiers axés sur les résultats nous ont permis de nous attaquer, dans le cadre du PPSR, aux trois principales causes d'accidents provoquant des décès sur les autoroutes de l'Ontario, soit la vitesse excessive, le refus de porter la ceinture de sécurité (conducteur et passagers) et la conduite en état d'ivresse.

L'attention constante que nous portons à la sécurité publique, aux relations, à notre personnel et à notre efficacité a donné lieu à des résultats sans précédent. En effet, nous avons pu observer une baisse significative du nombre de décès et de blessures corporelles à la suite d'accidents sur les routes patrouillées par la Police provinciale en 2008. Les résultats obtenus en 2009 sont venus confirmer ceux de 2008, puisque le nombre de décès et de blessures corporelles a également connu une légère diminution, et ce, sur les routes déjà les plus sécuritaires en Amérique du Nord, selon des statistiques de 2006!

Nous estimons faire économiser à la province plus de deux milliards de dollars par année chaque fois que nous arrivons à obtenir des résultats semblables en ce qui concerne le nombre annuel de décès et de blessures corporelles sur nos routes. Il suffit de prendre en compte divers éléments, tels que les ralentissements de la circulation, les soins de santé, les dépanneuses, les services d'incendies et d'urgence, la diminution de la productivité et les souffrances des victimes pour constater que les décès et blessures qui surviennent sur les routes coûtent cher. En appliquant les principes des services policiers axés sur les résultats à la sécurité routière, nous avons sauvé des vies, obtenu des résultats quantifiables et prouvé notre efficacité.

Je m'enthousiasme également de notre nouvelle Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements, qui est aussi élaborée d'après les principes des services policiers axés sur les résultats et qui a pour but d'améliorer l'efficacité. Cette stratégie met l'accent sur la surveillance et l'encadrement des individus susceptibles de commettre un crime, par opposition à la tenue d'enquêtes une fois les crimes commis. Le simple fait de faire reposer la libération conditionnelle sur les épaules des contrevenants donne des résultats positifs, et permet donc de réduire le nombre de crimes.

Les stratégies de réduction de la criminalité comme la nôtre ont fait leurs preuves dans divers autres corps policiers, ainsi que dans les détachements de la Police provinciale où elles ont été mises en œuvre. Je suis convaincu la mise en œuvre de la Stratégie dans tous les aspects opérationnels de la Police provinciale nous permettra d'aller encore plus loin.

La façon dont nous utilisons et déployons notre main-d'œuvre constitue également un aspect clé de l'efficacité. Il y a quelques années, nous nous sommes mis à la recherche d'un programme informatique de gestion des ressources humaines qui nous permettrait de prévoir nos besoins en personnel grâce à l'analyse des appels de service. Il n'existait malheureusement aucun programme de ce genre répondant à nos besoins, et nous avons donc saisi cette occasion pour mettre au point, en partenariat avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), un modèle d'estimation des ressources policières à la fine pointe de la technologie, adapté à nos besoins. Ce modèle informatisé, une fois approuvé, sera mis en place afin de déterminer les besoins en personnel de première ligne.

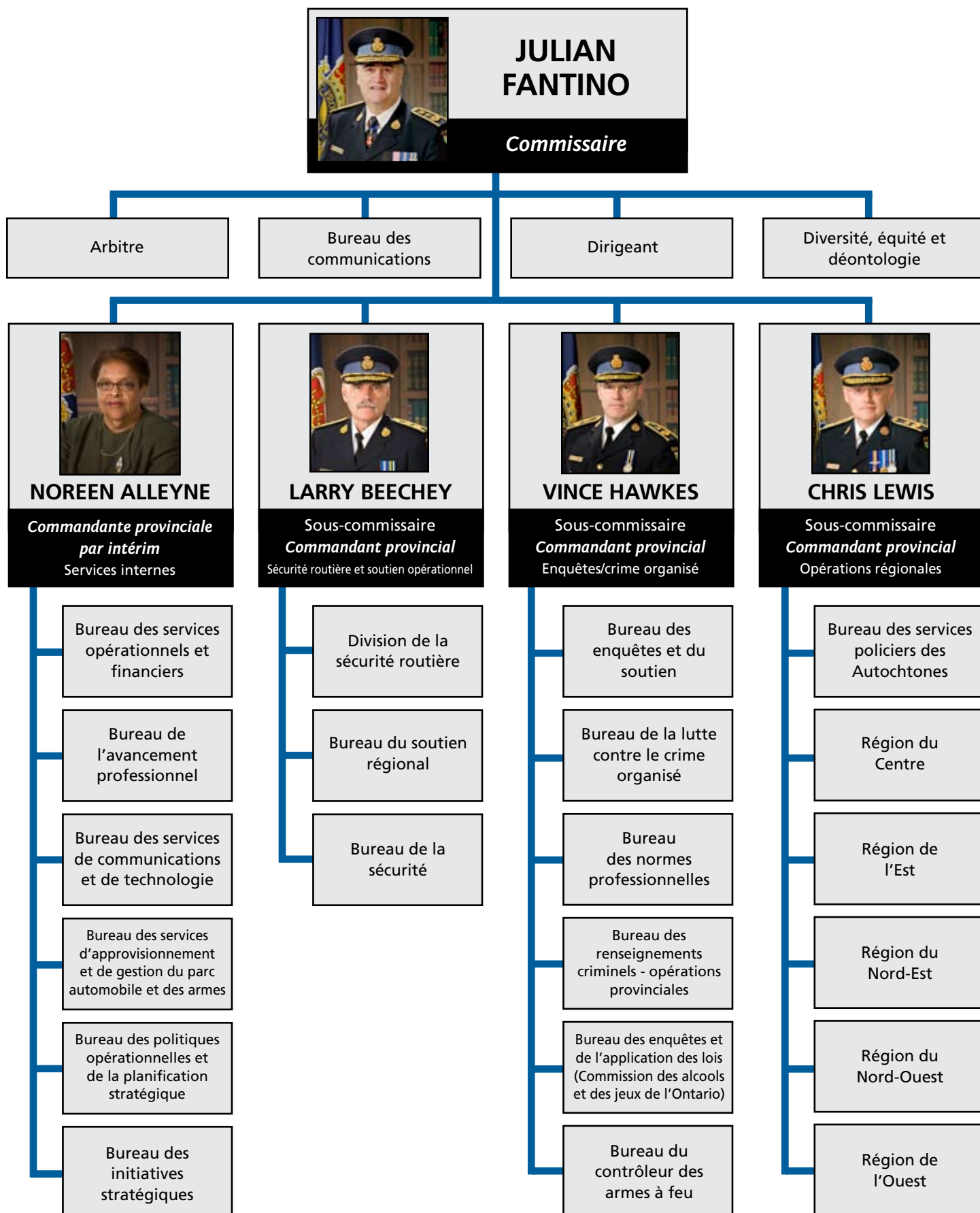
Un service policier efficace se doit également d'être prêt à travailler dans le cadre de missions spéciaux. En 2009, la Police provinciale de l'Ontario a consacré une partie importante de ses ressources à la préparation de deux événements extraordinaires qui exigeaient une sécurité sans faille, soit les Jeux olympiques d'hiver de 2010 et les Sommets du G8 à Huntsville et du G20 à Toronto. La planification et la mise en place des mesures de sécurité pour deux événements d'une telle ampleur, de concert avec le maintien des services policiers habituels, ont nécessité, il va sans dire, un degré élevé d'efficacité.

Nous devons désormais élaborer des programmes policiers qui s'accompagnent d'objectifs mesurables et recueillir des données de qualité afin d'être en mesure de prouver notre efficacité, exigence qui ne fera que s'accroître avec les années. Je me réjouis de tout ce que nous avons accompli à ce jour sur le plan de l'efficacité. Nos réussites constituent la pierre d'assise à partir de laquelle nous perfectionnerons les méthodes d'évaluation et de suivi de tous nos programmes et opérations sur le plan de l'efficacité.

Je suis extrêmement fier de l'engagement et de l'excellence inébranlables de la Police provinciale envers les gens de l'Ontario. Nous avons su collaborer et faire preuve d'innovation pour résoudre des problèmes complexes, et l'expérience ainsi acquise nous sera précieuse pour relever les défis économiques, environnementaux et budgétaires actuels et à venir.

- Julian Fantino
Commissaire

Comité du commissaire



PROGRAMMES ET SERVICES

Services de police et d'enquête proactifs et réactifs, 24 h/24

Services policiers des Autochtones

Programme de police auxiliaire

Services d'aviation

Services des sciences et de l'analyse et du comportement

Unité canine

Intervention en cas d'incident chimique, biologique,
radiologique ou nucléaire et élimination des explosifs

Enquêtes en matière d'exploitation des enfants

Communications

Services de police communautaire

Enquêtes à la suite de plaintes

Gestion des dossiers judiciaires

Prévention du crime

Programme Échec au crime

Négociations en situation de crise

Programme d'intervention adaptée

Contrôle des stupéfiants

Répression de la criminalité informatique

Planification des mesures d'urgence et intervention

Services d'identification médico-légale

Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme

Enquêtes sur les jeux illégaux

Commandement des opérations en cas d'incident

Services de renseignements criminels

Gestion des enquêtes importantes

Circulation nautique et sécurité en motoneige
et en véhicule tout-terrain

Relations avec les médias

Transport des détenus

Registre des délinquants sexuels de l'Ontario

Enquêtes sur le crime organisé

Services de protection

Programme RIDE

Recherche et sauvetage

Surveillance électronique et filature

Unité tactique et de secours

Enquêtes techniques sur les accidents de la circulation

Sécurité routière

Formation

Recherche et récupération sous-marines

Recherche et sauvetage en milieu urbain

Système d'analyse des liens entre les crimes
de violence (SALCV)

Aide aux victimes

La liste ci-dessus fournit un aperçu des programmes et services de la Police provinciale et ne doit pas être considérée comme exhaustive.



PLAN STRATÉGIQUE

Le Plan stratégique 2008-2010 élaboré par la Police provinciale de l'Ontario sert de cadre de référence et met l'accent sur les activités organisationnelles pendant sa période de mise en œuvre. Le Plan a été rédigé en consultation avec des partenaires internes et externes et cerne 4 priorités ainsi que 18 stratégies à long terme qui orientent la façon dont la Police provinciale mène ses activités principales. Les engagements exposés dans les plans opérationnels de tous les bureaux, régions, divisions et détachements sont cohérents avec le Plan stratégique.

La Police provinciale révisera son Plan stratégique en 2010 afin d'y apporter les modifications nécessaires pour les trois prochaines années (2011-2013). La Police provinciale procèdera à de vastes consultations et à diverses évaluations afin de s'assurer que le Plan stratégique ainsi mis à jour reflète fidèlement les priorités actuelles des intervenants, des responsables de l'application de la loi, du milieu juridique et du gouvernement.

Notre vision : *Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario*

Nos valeurs : *Professionalisme, responsabilité, diversité, respect et excellence*

PRIORITÉS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nous veillons à ce que la sécurité publique soit notre priorité.

RELATIONS

Nous établissons des relations de confiance avec le public, nos partenaires et les intervenants.

RESSOURCES HUMAINES

Le professionnalisme de notre main-d'œuvre diversifiée fait de nous un modèle d'excellence.

EFFICACITÉ

Nous utilisons les ressources publiques intelligemment en vue d'assurer la prestation des services de première ligne.

PROTÉGER LE PUBLIC

GAGNER LA CONFIANCE

ÊTRE CHEF DE FILE

ÊTRE RESPONSABLE

RÉSULTATS

Des collectivités plus sécuritaires, une réduction du nombre de victimes et une prestation améliorée de services professionnels de première ligne.

Les collectivités diversifiées que nous servons, nos partenaires, les intervenants et nos collègues nous font confiance.

Un groupe stable d'employés qualifiés, motivés, fiers de se dévouer à la Police provinciale de l'Ontario et qui représentent les collectivités diversifiées que nous servons.

Nous démontrons notre capacité à mener nos activités de façon efficiente et efficace dans un milieu policier de plus en plus complexe et exigeant.

STRATÉGIES

S1 Renforcer la sécurité sur les routes, les voies d'eau et les sentiers.

S2 Accroître la sécurité et la confiance du public par la prévention du crime et l'excellence des enquêtes.

S3 Offrir des services de première ligne professionnels, une personne à la fois.

S4 Améliorer la préparation de la Police provinciale de l'Ontario aux situations d'urgence.

S5 Appuyer les services policiers des Premières nations.

R1 Offrir des programmes et des services adaptés aux besoins des collectivités diversifiées que nous servons.

R2 Établir des relations harmonieuses et basées sur la confiance et le respect mutuel avec les communautés autochtones.

R3 Améliorer les communications internes et renforcer les partenariats.

R4 Continuer d'enrichir nos relations de collaboration avec nos partenaires des services policiers et du milieu de la justice, les administrations responsables et les agents négociateurs.

M1 Diriger et promouvoir une organisation saine, diversifiée et engagée qui reflète les valeurs de la Police provinciale de l'Ontario et des différentes collectivités que nous servons.

M2 Mettre en œuvre des stratégies de recrutement, de maintien et de relève durable.

M3 Promouvoir la sécurité des employés et du public par la Stratégie d'excellence pour la conduite automobile.

M4 Instaurer une culture où chaque employé est un leader et où toutes les contributions sont valorisées.

M5 Soutenir l'excellence au sein de l'effectif grâce à des occasions d'apprentissage continu et de perfectionnement professionnel.

E1 Mesurer la performance et maintenir la responsabilisation en procédant à des évaluations continues, y compris dans le cadre de l'initiative SPR (services policiers axés sur les résultats) et de la gestion de la performance.

E2 Maintenir une gestion budgétaire efficace.

E3 Moderniser, normaliser et améliorer les systèmes, les procédures et les pratiques de la Police provinciale de l'Ontario.

E4 Recourir à la technologie pour optimiser notre efficacité.

Police provinciale de l'Ontario

RÉSULTATS OBTENUS EN 2009

Sécurité publique : *Nous veillons à ce que la sécurité publique soit notre priorité.*

- Augmentation de 34 % du nombre de véhicules vérifiés à l'échelle de la province dans le cadre du programme RIDE par rapport à l'année précédente (tableau 3-5, p. 70).
- Diminution de 4 % du nombre de décès causés par des collisions de véhicules motorisés sur les autoroutes (tableau 3-6, p. 70).
- Diminution de 28 % du nombre de décès causés par des collisions de véhicules motorisés lorsque la vitesse était en cause (tableau 4-5, p. 71).
- Les différentes initiatives de contrôle des stupéfiants de la Police provinciale de l'Ontario ont permis de retirer de la circulation des stupéfiants dont la valeur totalisait plus de 227 millions de dollars (tableau 3-2, p. 70).
- Les accusations de trafic de stupéfiants et d'importation et de production de stupéfiants ont augmenté de 12 % et ont été portées contre plus de 2 400 personnes (tableaux 3-1 et 3-2, p. 70).
- La Police provinciale a à son actif 639 heures de vol dans le cadre du Programme de surveillance aérienne.
- Plus de 7 200 accusations aux termes du Code de la route, dont 164 accusations liées aux courses de rue et 20 accusations pour infraction au Code criminel ont été portées dans le cadre du Programme de surveillance aérienne de la Police provinciale de l'Ontario.
- Augmentation de 4,5 % du nombre d'heures de patrouille de la circulation par rapport à l'année précédente (tableau 3-4, p. 70).
- Cinquante-neuf enfants ont été identifiés par la Section de la pornographie juvénile de la Police provinciale de l'Ontario.
- L'Unité de confiscation d'actifs criminels de la Police provinciale de l'Ontario a procédé à des saisies totalisant plus de 44 millions de dollars durant la dernière année.
- Augmentation de 23 % du nombre de renseignements recueillis par les membres du personnel de première ligne lors de contrôles de routine à l'échelle de la province de 2008 à 2009.

Relations : *Nous établissons des relations de confiance avec le public, nos partenaires et les intervenants.*

- Les membres des services de police auxiliaire ont offert plus de 228 000 heures de travail bénévole dans les collectivités de l'Ontario.
- Des conseils régionaux de la diversité ont été établis dans chacune des régions servies par la Police provinciale.
- La Police provinciale s'est dotée d'une stratégie pour la prestation des services en français.
- En 2009, la Police provinciale a offert un total de 378 463 heures en services policiers spécialisés à ses partenaires municipaux.
- La Police provinciale a élaboré une stratégie de diversité.
- Le Bureau des services policiers des Autochtones de la Police provinciale de l'Ontario demeure responsable de la mise en œuvre de l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario, entente conclue entre le gouvernement provincial et fédéral qui porte sur le financement de 19 services de police des Premières nations de l'Ontario.
- En 2009, 18 communautés des Premières nations ont directement bénéficié des services policiers offerts par les détachements de la Police provinciale.

Ressources humaines : *Le professionnalisme de notre main-d'œuvre diversifiée fait de nous un modèle d'excellence.*

- La Police provinciale de l'Ontario a reçu les plus grands honneurs lorsque l'Association internationale des chefs de police l'a nommée lauréate du prix Webber Seavey 2009 pour son excellente application de la loi dans le cadre du Programme provincial de sécurité routière.
- Augmentation de 5 % du nombre de candidatures présentées à la Police provinciale par rapport à l'année précédente.
- La Police provinciale a élaboré une stratégie de bien-être à l'intention de ses employés.
- De nombreuses initiatives de recrutement externe ont été tenues, notamment le programme Option carrière policière et les Colloques pour les francophones et pour les familles; la Police provinciale a également participé à l'expérience police asiatique.
- En 2009, 56 cadets sont venus gonfler les rangs du personnel régulier de la Police provinciale.
- Au total, la Police provinciale a participé à 201 activités de sensibilisation, y compris des activités et événements ayant eu lieu dans différentes communautés et les événements organisés dans le cadre des célébrations de son centième anniversaire.
- Le programme Option carrière policière de la Police provinciale, ainsi qu'une série de colloques et d'événements « Expérience policière », se sont traduits par le dépôt de quelque 1 500 candidatures, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente.

Efficacité : *Nous utilisons les ressources publiques intelligemment en vue d'assurer la prestation des services de première ligne.*

- Au début de l'exercice financier 2009-2010, la Police provinciale de l'Ontario était aux prises avec un énorme déficit budgétaire de plus de 20 millions de dollars; elle a toutefois réussi à le combler en quasi-totalité à la fin de l'année.
- L'Association internationale des chefs de police a souligné le travail accompli par la Police provinciale dans le cadre de son partenariat unique avec la GRC, qui a mené à la création d'un modèle d'estimation des ressources policières.
- La mise en œuvre des recommandations portant sur l'examen de l'efficacité se poursuit avec la mise en place d'un processus d'examen normalisé annuel des horaires des détachements.
- Les principes des services policiers axés sur les résultats comptent parmi les instruments les plus efficaces de la Police provinciale au chapitre d'une prestation efficace et responsable des services de sécurité publique.
- La rénovation et l'agrandissement du bâtiment du détachement du comté d'Essex ont été menés à bien, et les travaux de construction du nouveau bâtiment du détachement de Dufferin sont terminés.
- La Section des services de gestion du parc automobile a instauré une nouvelle procédure visant à éliminer l'accumulation des demandes de remplacement de véhicule, procédure qui a permis d'accélérer grandement la cadence d'acquisition des nouveaux véhicules.

Depuis sa création en 1909, la Police provinciale de l'Ontario s'est continuellement adaptée afin de répondre aux besoins changeants des collectivités qu'elle sert, et ce, dans le but d'assurer l'excellence de la prestation de ses services. Les faits qui suivent donnent un aperçu de la Police provinciale telle qu'elle est aujourd'hui et mettent en relief les défis et occasions attendus qui façonneront fort probablement son avenir.

De nos jours...

- L'histoire de la Police provinciale et de ses services publics ne s'est pas seulement écrite en Ontario, mais également dans tout le pays et à l'international. En effet, au cours de l'année dernière seulement, les agents de la Police provinciale ont fait profiter de leur expertise en application de la loi d'autres pays, tels le Liban, le Kosovo, le Timor-Oriental, Haïti et le Soudan en leur offrant des services de formation, de mentorat et de développement du leadership.
- La Police provinciale est l'un des plus importants services policiers en Amérique du Nord, avec plus de 5 900 agents en uniforme, 1 852 employés civils et 833 agents auxiliaires.
- La Police provinciale offre une large gamme de services policiers à la province et à 316 municipalités, et 112 de ces dernières ont officiellement retenu ses services.
- La Police provinciale vient en aide à divers services policiers municipaux en offrant aux municipalités des services de nature spécialisée lorsque le besoin se fait sentir. Elle joue aussi un rôle central au niveau provincial, notamment au chapitre du maintien de l'ordre public, de la gestion des situations d'urgence et des interventions qui y sont reliées, de la gestion des enquêtes importantes et des services d'identification médico-légale.
- La Police provinciale comporte 163 détachements répartis dans cinq bureaux régionaux, un bureau de division et un quartier général situé à Orillia.
- Les membres du personnel de la Police provinciale s'occupent de la sécurité routière sur les routes, les voies navigables et les sentiers de l'Ontario et surveillent donc une zone terrestre de 942 405 kilomètres carrés et des voies navigables d'une étendue de 94 610 kilomètres carrés.
- L'une des priorités de la Police provinciale est d'appuyer et de veiller à faire progresser l'efficacité des services policiers des Premières nations. Elle offre donc directement ses services policiers à 18 Premières nations et fait la gestion des services de police de 19 autres Premières nations, conformément à l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario.
- La Police provinciale entretient de solides relations opérationnelles avec les services de police fédéraux et est à la tête de nombreuses initiatives panprovinciales regroupant plusieurs instances gouvernementales qui visent à coordonner les différents efforts en matière d'application de la loi, dans le but de diminuer la victimisation et d'enquêter sur certaines activités criminelles complexes.



Dans le futur...

Sécurité publique :

- Le monde criminel est en évolution constante; les criminels s'y adaptent, et les services de police doivent faire de même. Les agents de police canadiens doivent donc continuellement s'efforcer d'améliorer leurs méthodes d'enquête et leur pouvoir d'action et doivent s'assurer d'avoir accès à la plus récente technologie. Ce n'est que de cette façon qu'ils pourront maintenir une approche proactive leur permettant de contrer les tactiques des criminels.

Relations :

- La Police provinciale se promet de demeurer un chef de file et d'être à l'avant-garde au chapitre de l'excellence des enquêtes en saisissant les occasions d'établir des partenariats avec différents responsables de l'application de la loi et intervenants du milieu de la justice en vue de lutter contre le crime.
- Les services de police se doivent de travailler de concert avec les collectivités locales et d'insister sur les rôles de celles-ci lorsque vient le temps de définir les priorités en matière d'application de la loi et les approches relatives à celle-ci.

Ressources humaines :

- Bien qu'il n'existe pas d'âge obligatoire de retraite, on estime que plus de 900 agents de la Police provinciale auront dépassé l'âge de la préretraite d'ici 2014, et qu'un agent sur six sera admissible à la retraite au cours des cinq prochaines années.
- Le recrutement de candidats qualifiés demeurera un processus extrêmement compétitif pour tous les services de police au cours de la décennie à venir. Il sera donc essentiel de mettre au point un programme accéléré d'apprentissage et de développement pour les nouvelles recrues.

- L'âge moyen des agents de police aura vraisemblablement diminué en 2020, et les nouveaux agents auront probablement des origines et des cultures plus diversifiées. En outre, un plus grand nombre de femmes qualifiées sont susceptibles de choisir de faire carrière dans le domaine policier dans les quelques années à venir.

Efficacité :

- Les constantes modifications législatives demeureront synonymes d'une augmentation du temps nécessaire aux agents pour enquêter sur les différents délits et obtenir des résultats probants. Ces amendements législatifs complexifient grandement le système de justice et drainent une partie des ressources disponibles destinées à la prestation de services policiers de première ligne pour les collectivités. Afin de garantir l'excellence de ses services d'application de la loi et de sécurité publique, la Police provinciale participera de façon proactive aux modifications législatives, de concert avec différents partenaires du domaine de la sécurité publique et de la justice.
- Les prévisions budgétaires du gouvernement provincial et fédéral pour 2012 et les années qui suivront demeurent déficitaires. En réaction à ces prévisions, la Police provinciale continuera d'optimiser les ressources dont elle dispose et de rechercher des approches innovatrices visant à assurer une prestation des services efficace et efficiente, sans jamais compromettre la sécurité publique.

L'environnement opérationnel de la Police provinciale évolue constamment. Il est donc primordial de maintenir une approche stratégique si l'on veut atteindre les objectifs en matière de priorités organisationnelles, ce qui signifie une analyse continue des tendances et problèmes qui ont une incidence sur les services de police du XXI^e siècle. Ce n'est qu'en étant résolument tournée vers l'avenir que la Police provinciale pourra faire une réalité de sa vision « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ».



Option carrière policière



Sécurité publique



« La sécurité publique, que ce soit sur nos routes ou au sein des collectivités qui bénéficient de nos services, constitue la priorité la plus fondamentale pour tous les membres de la Police provinciale de l'Ontario. Il est essentiel d'établir des partenariats avec les collectivités que nous servons dans le but de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité de nos citoyens et visiteurs. »

- Julian Fantino, commissaire, 2009



UNE APPROCHE PRÉVENTIVE

La Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements est, depuis novembre 2009, un programme de prévention du crime obligatoire pour tous les détachements de la Police provinciale de l'Ontario. Il s'agit d'une stratégie proactive axée sur l'élimination de la criminalité dans le cadre de laquelle on décourage les récidivistes à reprendre leurs activités criminelles. La Stratégie cible les contrevenants qui représentent un risque élevé pour leur communauté, ainsi que les récidivistes, et se fonde sur le principe selon lequel un contrevenant, une fois pris en main par la justice, devient redevable envers sa communauté et les services de police. La Stratégie englobe actuellement tous les contrevenants ayant commis des infractions relatives à la drogue, au vol, au vol de voitures et aux introductions par effraction, ainsi que les personnes ayant perpétré des crimes violents, dont des voies de fait contre un membre de la famille, et les personnes enregistrées dans le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario.

La Stratégie a pour but de réduire la probabilité de récidive chez les récidivistes déjà soumis aux conditions de la Cour. La Police provinciale supervise et surveille de près les personnes en situation de mise en liberté judiciaire dans les collectivités de l'Ontario. Ses agents s'assurent du respect des conditions de remise en liberté et du couvre-feu et appliquent une stricte politique de mise en accusation pour tout manquement aux conditions imposées. La Stratégie est également conçue pour appuyer les contrevenants dans leur démarche de respect de la loi et ainsi éviter qu'ils ne commettent de nouveaux délits.

Avant novembre 2009, plusieurs détachements de la Police provinciale des quatre coins de la province avaient élaboré des initiatives semblables. La Stratégie de réduction de la criminalité, grâce aux services policiers axés sur les renseignements, a été normalisée en 2009 dans le but d'assurer une certaine uniformité à l'échelle de la province.

La Brigade de recherche des fugitifs (BREF) dirigée par la Police provinciale et l'Unité de surveillance des délinquants à risque offrent actuellement leur soutien au chapitre des enquêtes, de l'application de la loi et de la surveillance dans le cadre de leur mandat respectif. La BREF se concentre sur la recherche de fugitifs et de contrevenants

aux conditions de libération conditionnelle, qui se sont échappés d'un établissement de services correctionnels, qui n'ont pas respecté leurs conditions de remise en liberté ou qui font l'objet d'un mandat d'immigration non exécuté. L'Unité de surveillance des délinquants à risque se concentre quant à elle sur les contrevenants à risque élevé qui font l'objet d'une ordonnance de surveillance de longue durée, de même que les contrevenants assujettis à « un engagement de ne pas troubler l'ordre public » en vertu de l'article 810 du *Code criminel* et toute autre personne représentant un risque important pour la communauté. Les procédures relatives à la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements permettent de s'assurer que ces deux unités offrent le soutien requis au chapitre de l'enquête et de l'application de la loi lorsqu'un contrevenant relève de leur mandat.

À venir :

Les détachements qui avaient auparavant instauré des principes de réduction de la criminalité ont observé une diminution significative de leur taux de criminalité. Par exemple, dans le nord-ouest de l'Ontario, le détachement de Sioux Lookout a mis en œuvre un programme de réduction de la criminalité en mars 2007, qui s'est traduit par une diminution de 12 % des crimes violents et de 18 % des crimes contre les biens. La Police provinciale, en instaurant la Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements, cherche à obtenir des résultats similaires ou supérieurs à l'échelle de la province. La Police provinciale pourra véritablement vérifier l'efficacité de la Stratégie à partir de mai 2010, puisqu'elle procédera à une analyse du taux de criminalité et à une étude comparative afin d'évaluer les six premiers mois de mise en œuvre de la Stratégie.

La Stratégie favorise donc une utilisation efficace des ressources policières et met l'accent sur les mesures proactives et préventives. Elle a pour but de diminuer la victimisation et le taux de récidive, ce qui aura pour effet d'améliorer la sécurité publique partout dans la province de l'Ontario.

« Les services de police se doivent d'adopter une approche stratégique axée sur les renseignements, ce qui leur permettra de combattre efficacement le crime organisé et de distribuer les ressources là où les besoins sont les plus pressants. »

- Vince Hawkes, sous-commissaire, 2009

SAVOIR TIRER PARTI DES RENSEIGNEMENTS

Le Bureau des renseignements criminels - opérations provinciales de la Police provinciale de l'Ontario, grâce aux renseignements recueillis, peut anticiper, surveiller et prévenir les activités criminelles d'une personne ou d'un groupe impliqués dans le crime organisé ou dans des réseaux criminels à la fois complexes et professionnels. Le Bureau fait enquête sur la source de renseignements pour ensuite recueillir, analyser et faire circuler les renseignements ainsi amassés. Il contribue donc à la sécurité des citoyens de l'Ontario en s'assurant que des ressources essentielles ne sont pas compromises et sont utilisées dans le cadre de la lutte aux activités criminelles.

Réalisations en 2009 :

- La Section provinciale de la lutte contre le terrorisme est dirigée par la Police provinciale et constitue une force commune axée sur le renseignement mise sur pied dans le but de réaliser des enquêtes intergouvernementales en matière de renseignement sur des questions internationales, nationales et relatives au terrorisme. Les membres de la Section ont formé plus de 700 agents de police provenant de divers services de police et ont publié un certain nombre de bulletins d'information portant sur le terrorisme et destinés aux agents de première ligne de la Police provinciale.
- L'Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme travaille à la préparation d'une vidéo de formation qui servira à renseigner le personnel de première ligne sur les méthodes de repérage et d'enquêtes relatives aux crimes haineux et à l'extrémisme. Les membres de l'Unité ont participé à un certain nombre d'enquêtes, dont deux portant sur des incidents majeurs, l'un impliquant des pêcheurs à la ligne canadiens d'origine asiatique dans le centre de l'Ontario et l'autre impliquant la recherche d'un tenant de la suprématie blanche faisant l'objet d'un mandat à l'échelle du Canada.

À venir :

- En 2010, l'Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme fera l'examen des recommandations émises par le Groupe de travail communautaire pour la lutte contre les crimes haineux, lesquelles visent à améliorer les services offerts aux victimes, à mettre un frein à la victimisation, à cerner des moyens pour sensibiliser les services de police et le public et à s'attaquer de façon plus efficace aux crimes haineux.
- La collecte en temps opportun de renseignements utiles se rapportant aux priorités cernées et aux initiatives en matière d'enquêtes demeurera une priorité.

Les organisations criminelles et terroristes de même que les groupes extrémistes savent s'adapter dans le cadre même des environnements d'application de la loi. La Police provinciale n'est pas en reste et s'adapte elle aussi continuellement afin d'être en mesure de lutter contre ces groupes et de faciliter la prise de décisions éclairées et stratégiques et d'optimiser la répartition de ses ressources en matière d'enquêtes.



UNE APPROCHE DU CRIME ORGANISÉ AXÉE SUR LE RENSEIGNEMENT

La transition vers les services policiers axés sur les renseignements de la Police provinciale de l'Ontario à l'échelle de la province a débuté en 2009, et de nombreuses initiatives visant à faciliter cette transition ont alors été mises en œuvre. Dans la foulée, le Bureau de la lutte contre le crime organisé créera le Comité d'établissement des priorités tactiques ainsi que le Groupe de travail mixte pour l'analyse durant l'année qui vient. Cette initiative permettra de mettre en place une approche efficace pour toutes les activités de la Police provinciale, grâce à un processus décisionnel fondé sur le renseignement. Les enquêtes seront axées sur les priorités ressortant des renseignements, et les ressources seront déployées en conséquence.

Ces initiatives en partenariat s'harmonisent avec le mandat du Comité de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO), soit la définition d'une approche équilibrée et axée sur les renseignements en matière de lutte au crime organisé au Canada. Ce comité national est composé de cadres supérieurs de l'application de la loi et comporte une présidence, une vice-présidence, un coordonnateur national et des représentants pour les dix provinces et les trois territoires. Le directeur général du Service canadien de renseignements criminels et le directeur général du Programme des renseignements criminels de la Gendarmerie royale du Canada font également partie de ce comité. Le comité cherche à coordonner les différentes perspectives et priorités relatives au crime organisé au Canada en se fondant sur les problèmes, inquiétudes et opinions de nature locale, provinciale ou territoriale.

Un comité d'établissement des priorités tactiques sera mis en place dans chacun des centres régionaux du Bureau de la lutte contre le crime organisé et sera composé d'agents de police supérieurs de la Police provinciale, de même que de membres de services de police municipaux et de la Gendarmerie Royale du Canada. Les membres du corps administratif du Service de renseignements criminels Ontario (SRCO) dirigeront le comité au niveau provincial. Ces comités provinciaux travailleront de concert avec des partenaires locaux, internes et externes dans le but d'évaluer et de cerner les priorités tactiques afin de nuire aux organisations locales et de voir à leur démantèlement, et de contrecarrer de sérieuses menaces criminelles. Comme il en a été fait mention précédemment, ces comités s'appuient sur des partenariats axés sur le renseignement. Ce sont ces partenaires du domaine de la justice et des services policiers qui seront à la base du Groupe de travail mixte pour l'analyse. Ces groupes œuvreront à l'échelle locale, se concentreront sur le crime organisé et ses cibles et cerneront les maillons faibles les plus à même d'avoir des répercussions sur leurs communautés. Les renseignements ainsi recueillis seront ensuite présentés au Comité d'établissement des priorités tactiques, qui verra à la planification opérationnelle et à la mise en œuvre des mesures appropriées.

Les membres du corps administratif du SRCO qui dirigent les comités d'établissement des priorités tactiques au niveau provincial devront quant à eux rendre compte au Comité national de la RICCO. Un coordonnateur provincial servira d'intermédiaire aux intervenants du milieu de la justice qui voudront coordonner certaines initiatives provinciales avec l'ordre du jour du Comité national du RICCO. Ce rapport hiérarchique formel alimentera la circulation et l'échange constants de renseignements de nature générale ou se rapportant à l'application de la loi.

La Police provinciale, en tant que principal intervenant dans le cadre de cet effort de collaboration et de concertation, pourra faire fructifier son travail de lutte contre le crime organisé au mieux des intérêts des citoyens ontariens et canadiens en matière de sécurité publique.



METTRE L'ACCENT SUR LE VOL D'IDENTITÉ

Le vol d'identité s'est taillé une place de choix au palmarès des crimes du XXI^e siècle. En effet, les vols d'identité sont souvent l'œuvre d'organisations bien rodées et ont un effet incroyablement envahissant sur nos collectivités. En plus de vivre la détresse non négligeable causée par la fraude financière, les victimes de vol d'identité pourront rencontrer de sérieuses difficultés lorsqu'elles tenteront de faire valoir leur identité financière et leur cote de crédit.

Les revenus illégaux provenant des vols d'identité servent très souvent à financer les activités du crime organisé et le terrorisme. En 2008, les pertes de toutes les institutions financières canadiennes attribuables aux fraudes par carte de crédit totalisaient près de 410 millions de dollars, tandis que les pertes totales causées par les fraudes par carte de débit s'élevaient à plus de 104 millions de dollars.

Réalisations en 2009 :

- L'Unité de la lutte contre le vol d'identité continue de centrer ses efforts sur les différents groupes du crime organisé qui sont à l'origine de la majorité des vols d'identité.
- Grâce au travail qu'elle accomplit, l'Unité de la lutte contre le vol d'identité est parvenue à prévenir la perte de 2,5 millions de dollars appartenant aux citoyens de l'Ontario.
- Ses efforts se sont également traduits par la saisie de plusieurs appareils permettant d'enregistrer ou d'utiliser les données de cartes de débit ou de crédit ou encore de créer une identité frauduleuse ou de fabriquer de fausses cartes de paiement.
- L'Unité de la lutte contre le vol d'identité collabore aussi au cas par cas avec d'autres services de police disséminés dans la province. C'est ainsi que l'Unité et ses partenaires sont parvenus à démanteler trois importantes cellules criminelles et à arrêter plusieurs individus impliqués dans la fabrication de fausses cartes de paiement et dans la création d'identités frauduleuses.

Les partenariats actuels en matière d'enquête, quoique informels, demeurent toutefois efficaces dans le cadre de nos efforts de lutte contre le vol d'identité. Ces accomplissements constituent un puissant indicateur des avantages qui résulteraient de la création d'une force provinciale formelle dans une optique d'excellence des services policiers pour les citoyens de l'Ontario.



AFFAIBLIR L'ÉCONOMIE CRIMINELLE

Le crime organisé étend ses tentacules et les effets néfastes qui les accompagnent à chaque citoyen ontarien. L'attrait de la criminalité réside essentiellement dans les profits qui en découlent. Le crime reposant sur l'économie criminelle, il est primordial que toute stratégie complète de réduction de la criminalité soit assortie d'un volet de confiscation des actifs.

Priver les criminels des richesses qu'ils ont accumulées au moyen de leurs activités criminelles et des actifs utilisés pour faciliter ces activités constitue un moyen éprouvé et efficace de réduire la criminalité dans nos collectivités.

Réalisations en 2009 :

L'Unité de confiscation d'actifs criminels, dirigée par la Police provinciale de l'Ontario, est une force mixte qui a travaillé de concert avec des équipes d'enquêtes substantielles et des agents de première ligne dans le but de confisquer les profits réalisés illégalement par les individus et les organisations criminelles, de même que les biens infractionnels de ceux-ci. En 2009, ces actifs totalisaient plus de 44 millions de dollars. Par exemple :

- Cette année a été exceptionnelle pour l'équipe de surveillance routière de la région de l'Est. En effet, l'Unité de confiscation d'actifs criminels a réussi à faire le rapprochement de comptes en devises étrangères, dont la valeur totale atteint 1,67 million de dollars.

- Un bien à usage commercial d'une valeur de plus de 9 millions de dollars, qui servait à entreposer des biens volés, a été saisi dans l'attente du verdict des accusations portées contre le propriétaire.
- Un avion Piper Navajo datant de 1970 utilisé pour le transport de drogues entre la Colombie-Britannique et l'Ontario a été saisi en 2008, puis confisqué en 2009.

Les 44 millions de dollars ayant été retirés de l'économie criminelle durant l'année qui vient de s'écouler représentent des sources de financement auxquelles les criminels n'ont désormais plus accès pour financer leurs activités et leur train de vie; ces réalisations ont donc un effet dissuasif sur les criminels potentiels. Et l'essentiel, c'est que les sommes volées ont été retournées aux victimes.

Le moteur derrière la stratégie provinciale de confiscation d'actifs n'est jamais le profit : en effet, son rôle dans le démantèlement de l'économie criminelle est bien documenté, ce qui justifie sa place dans une stratégie de réduction de la criminalité conçue pour assurer la sécurité de nos collectivités. Les actifs ou biens saisis ou confisqués qui ne sont pas retournés à une tierce partie ou aux victimes du crime deviennent la propriété de la Couronne et sont ensuite réinvestis dans le cadre d'initiatives d'application de la loi. Il s'agit là d'un autre avantage de la stratégie.



Chris Bentley,
procureur général





L'EXPERTISE COMPORTEMENTALE À L'APPUI DE L'EXCELLENCE DES ENQUÊTES

Dans le monde complexe qu'est l'environnement policier d'aujourd'hui, il est nécessaire d'avoir une expertise collective si l'on veut faire une réalité de notre vision « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ». La Section de l'analyse du comportement criminel fait partie du Service des sciences et de l'analyse du comportement et s'emploie à promouvoir une culture de collaboration en ayant recours à une approche multidisciplinaire dans le cadre des demandes de services. Le Service appuie le personnel de première ligne de la Police provinciale de même que d'autres services de police aux niveaux municipal, provincial, national et international dans de nombreuses enquêtes criminelles.

Cette section spécialisée est composée de cinq unités distinctes : l'Unité de l'établissement du profil des criminels, l'Unité de l'évaluation des menaces, l'Unité des services de polygraphie, l'Unité de psychiatrie médico-légale et l'unité de la recherche. Le Service offre son expertise sur demande, et ses services comprennent notamment l'analyse d'enquêtes criminelles, l'analyse psychiatrique, l'analyse des déclarations, l'élaboration de stratégies d'interrogation et d'entrevue et l'évaluation de menaces.

En tant que plaque tournante de l'excellence de l'analyse comportementale, la Section de l'analyse du comportement criminel

favorise l'efficacité et la rapidité des enquêtes. En outre, les membres de son personnel offrent des formations à plus de 2 000 agents de police annuellement, ce qui nourrit les aptitudes de ces derniers à faire face aux complexités comportementales des enquêtes de première ligne. Les entrevues et interrogatoires, l'évaluation des risques en situation de violence familiale ou de violence en milieu scolaire ou de travail constituent tous des aspects qui sont abordés lors des formations en classe et des exercices.

Les demandes de soutien pour enquêtes sont de plus en plus nombreuses, et 2009 n'a pas fait exception. La Section tente actuellement d'optimiser ses ressources en instaurant un cadre de travail formel afin d'être en mesure de coordonner sa réponse aux demandes de services. Il s'agit donc d'une méthodologie complète et orientée qui permettra à la Section de participer à une multitude d'enquêtes qui peuvent être qualifiées d'enquêtes importantes, sérieuses, sérieuses et intergouvernementales.

Ce n'est qu'en travaillant en équipe et en entretenant des relations de collaboration avec ses partenaires responsables de l'application de la loi et du milieu de la justice que la Police provinciale arrivera à diminuer la victimisation et à améliorer la sécurité publique.

Faits en bref

La Section de l'analyse du comportement criminel a vu ses demandes de service augmenter de 2008 à 2009.

- Augmentation des services de polygraphie de 33 %;
- Augmentation des services de psychiatrie médico-légale de 30 %;
- Augmentation des services d'évaluation de la menace de 10 %;
- Augmentation des services de profilage de 6 %.

Système de polygraphie





PLANIFICATION DES SOMMETS 2010 DU G8 ET DU G20

Tout au long de l'année 2009, la Police provinciale de l'Ontario a joué le rôle qui lui était dévolu dans la planification du Sommet 2010 du G8 qui a eu lieu à Huntsville en Ontario, les 25 et 26 juin 2010, et ses responsabilités ont décuplé en raison de la tenue du Sommet du G20 à Toronto en Ontario immédiatement après celle de G8. Malgré tout, l'Unité de la sécurité intégrée pour le G8 de 2010, dont la Police provinciale fait partie, a su relever ce défi de taille.

L'Unité de la sécurité intégrée pour le G8 de 2010 est composée de membres de la Gendarmerie royale du Canada, de la Police provinciale, des Forces canadiennes, du Service régional de police de Peel et du Service de police de Toronto. Ce groupe est un habitué des événements majeurs à haute sécurité et collabore depuis fort longtemps avec différents organismes pour des questions de sécurité publique. Tous les partenaires responsables de l'application de la loi ont la responsabilité, dans le cadre de leur mandat respectif, de protéger les personnes jouissant d'une protection internationale, les délégués à une conférence, de même que les visiteurs, manifestants pacifistes et membres de la collectivité.

L'Unité de la sécurité intégrée pour le G8 de 2010 a mis au point une série complète de plans opérationnels et de sécurité pour le Sommet, et différents services et organismes en assureront la coordination. Ces plans définissent les rôles et responsabilités de chacun, ainsi que

le personnel, les équipements et les actifs requis pour la tenue de l'événement et déterminent les processus entourant les procédures et la collaboration inter-organismes. En outre, les plans ont été élaborés en fonction des améliorations cernées à apporter à l'infrastructure limitée à l'intérieur du secteur de Huntsville afin de répondre aux besoins en télécommunications, en hébergement et en transports qu'exige la tenue d'un événement de cette ampleur hautement médiatisé.

Le Sommet du G8, combiné à celui du G20, représente à ce jour l'opération de sécurité la plus importante au monde. Pour la Police provinciale, cet événement se traduira par le plus important mouvement d'agents, d'équipements et de véhicules de son histoire. Environ 2 800 agents provenant des quatre coins de la province seront déployés, et 250 agents de nos services de police partenaires viendront joindre leurs rangs. Avec la Gendarmerie royale du Canada et les Forces canadiennes, les effectifs de sécurité compteront approximativement 10 000 membres.

Le but de la Police provinciale et de tous ses partenaires est de garantir un environnement sécuritaire pour la tenue de cette rencontre internationale, grâce à une préparation aux situations d'urgence améliorée, à l'excellence des enquêtes et à des relations de coopération.

GRIPPE A (H1N1) / PLANIFICATION EN VUE DE LA PANDÉMIE

En 2009, l'Unité de la gestion des situations d'urgence a collaboré avec la quasi-totalité des équipes de la Police provinciale en vue de préparer l'organisation et ses membres à l'arrivée du virus de la grippe A (H1N1). Les membres du personnel de la Police provinciale ont ainsi reçu du matériel didactique et formatif et de l'équipement de protection individuelle. L'Unité poursuivra son travail de planification en cas de pandémie, en collaboration avec ses partenaires du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et du ministère de la Santé, et ce, en s'appuyant sur les meilleures pratiques et les leçons tirées de la grippe A (H1N1).



PRÉVENTION DES COLLISIONS GRÂCE À L'AMÉNAGEMENT DU MILIEU

L'un des principaux objectifs du Programme provincial de sécurité routière est de réduire le nombre de blessures et de sauver des vies. Pendant longtemps, le comté de Middlesex a présenté le nombre le plus élevé de collisions mortelles par année dans les secteurs patrouillés par la Police provinciale de l'Ontario. En janvier 2008, les membres du détachement de Middlesex ont amorcé un projet d'analyse des collisions afin de résoudre ce problème.

Différentes techniques éprouvées de prévention du crime, telle la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) (conception et utilisation du cadre bâti dans le but de réduire la criminalité), ont été adaptées et regroupées en une nouvelle approche innovatrice nommée « Prévention des collisions par l'aménagement du milieu ». Cette nouvelle approche se fonde sur quatre piliers : exécution, éducation, ingénierie et environnement.

Traditionnellement, les services policiers appliquaient la loi et élaboraient des initiatives de sensibilisation du public pour cibler les conducteurs. La conception des routes, en soi un facteur environnemental sur le plan des collisions, est du ressort des ingénieurs. Le Projet de prévention des collisions par l'aménagement du milieu est unique en son genre puisqu'il regroupe services de police, ingénieurs et partenaires communautaires sous un même objectif, soit la diminution du nombre de collisions.

Conclusions :

Il a été établi que les conducteurs doivent être tenus responsables de leurs propres gestes; la principale cause des collisions étudiées était le manque d'attention des conducteurs. Afin de résoudre ce problème, le projet devait faire en sorte que l'attention des automobilistes soit constamment maintenue sur la route. L'utilisation d'indicateurs environnementaux, tels des panneaux de signalisation, des marques sur la chaussée et des aménagements de végétation et de plantes permet de modifier le comportement des conducteurs et ainsi d'améliorer la sécurité sur les routes.

Toutes les routes sont conformes aux normes minimales énoncées dans la loi en ce qui concerne les panneaux de signalisation et les marques sur la chaussée, mais plusieurs améliorations pourraient être apportées. Par exemple, la norme actuelle exige que le revêtement rétroréfléchissant des panneaux d'arrêt soit haute performance, mais il n'existe toutefois pas de normes en ce qui a trait à l'entretien de revêtement rétroréfléchissant une fois le panneau installé.

Un aspect crucial de la réussite de ce plan de diminution du nombre de collisions réside dans la surveillance et l'analyse continues des endroits ciblés, ainsi que dans la mise en œuvre stratégique des changements. Chaque amélioration doit se faire indépendamment l'une de l'autre afin que nous puissions être en mesure d'en évaluer l'efficacité.

Réussites :

- Le comté de Middlesex a connu beaucoup de succès quant à la diminution du nombre de collisions mortelles. De 2003 à 2007, le nombre moyen de décès s'est établi à 24 par année. Or, au cours des deux dernières années, ce nombre est passé à 8, ce qui représente une diminution de 67 %. Ces réalisations démontrent bien à quel point les quatre piliers de la nouvelle approche peuvent faire une différence comparativement aux méthodes habituelles d'analyse et de réponse.
- Des partenariats d'une grande efficacité ont été établis avec différents organismes locaux, dont le London Middlesex Road Safety Committee, 3M Canada, le ministère des Transports, le Middlesex-London Emergency Medical Services, le Middlesex-London Health Unit, ainsi qu'avec les ingénieurs du comté de Middlesex, les superviseurs de routes municipales et les conseils municipaux.
- Des sondages ont été réalisés dans la collectivité, en collaboration avec les citoyens du secteur, dans le but de connaître leurs opinions sur les causes des collisions se produisant dans le comté. Les citoyens étaient enthousiastes à l'idée de travailler activement avec le service de police à l'élaboration de stratégies de diminution du nombre de collisions, ce qui a permis de renforcer les relations entre le service de police et la collectivité.

À venir :

- Dans la région de l'Ouest, la Police provinciale a déjà formé les agents de chacun de ses détachements sur les méthodes efficaces d'analyse et d'évaluation des aspects problématiques propres à leur secteur. Chaque agent a ainsi reçu une formation sur la collecte de données et sur les principes généraux de la PCAM. Les agents ont par la suite reçu une formation supplémentaire donnée par des représentants de 3M Canada, formation qui portait sur les plus récentes technologies relatives aux marques sur la chaussée et aux panneaux de signalisation. Cette formation permettra aux agents d'élaborer des stratégies de mise en œuvre de même que des programmes éducatifs et d'orientation des patrouilles améliorés et d'une plus grande efficacité.
- Nous continuons d'explorer les possibilités d'application de ce projet à l'échelle provinciale, dans le but de poursuivre nos efforts de diminution du nombre de collision et de décès.

Cette approche novatrice de diminution des collisions (prévention des collisions par l'aménagement du milieu) vient s'inscrire dans la volonté de la Police provinciale de réduire le nombre de blessures, de sauver des vies et d'améliorer la sécurité sur les routes de l'Ontario.



DES VIES ÉPARGNÉES

Le Programme provincial de sécurité routière demeure une approche proactive durable qui permet d'assurer la sécurité routière en ciblant directement les comportements dangereux. Les ceintures de sécurité non bouclées, la conduite en état d'ivresse et la conduite agressive représentent les trois principales causes de décès ou de blessures graves lors d'accident. Les modifications législatives apportées en 2009, les efforts continuels mis en œuvre dans le cadre du Programme de surveillance aérienne et la création de l'équipe de surveillance routière appuient la stratégie du Programme provincial de sécurité routière. Grâce à de nouvelles techniques améliorées d'application de la loi, nous sommes en mesure de prévenir plus de collisions de véhicules motorisés qui touchent inutilement des citoyens ou se traduisent par des pertes de vie et un fardeau accru sur le système de santé.

Des recherches indiquent que les conducteurs qui excèdent les limites de vitesse sont plus susceptibles de tuer ou de blesser quelqu'un. Les conducteurs qui circulent à 50 km/h ou plus au-delà de la vitesse permise sont au moins dix fois plus susceptibles de tuer ou de blesser quelqu'un en cas de collision. Selon un rapport de Transports Canada publié en 2008, la diminution du nombre de collisions causant des décès ou des blessures graves sur les routes patrouillées par la Police provinciale s'est traduite par des économies de l'ordre de 2,3 milliards de dollars, lorsque l'on prend en compte les coûts sociétaux qui en découlent (soins de santé, frais, retards de circulation, services de police, d'incendie et d'ambulance).

La Police provinciale s'engage à offrir et à développer continuellement des initiatives visant à faire respecter le Code de la route en mettant l'accent sur les trois principaux comportements qui causent des accidents. Il est donc primordial de mettre fin aux comportements qui provoquent des collisions pour sauver des vies et atténuer les coûts sociaux et économiques qui y sont associés.

Réalisations en 2009 :

- Diminution de 4 % du nombre de décès en 2009, comparativement à 2008 (*tableau 3-6, p. 70*);
- Par rapport à 2008, 2 030 blessés de moins (*diagramme 4-2, p. 71*).

Nouvelle législation :

- L'article 172 du Code de la route, qui interdit les courses sur la voie publique et vise à réduire la conduite périlleuse et agressive, est entré en vigueur le 30 septembre 2007. Depuis cette date, la Police provinciale a porté plus de 13 000 accusations en vertu de cet article.
- Le projet de loi fédéral C-2, adopté le 2 juillet 2008, influe sur deux composantes précises de la sécurité routière : il modifie la loi sur la conduite en état d'ébriété et élargit les instruments législatifs permettant de sévir contre la conduite avec facultés affaiblies (formation des experts en reconnaissance de drogues et formation sur les tests de sobriété normalisés sur le terrain).
- En 2009, la Police provinciale a procédé au remplacement de ses alcootests actuels par un instrument appelé Intoxilyzer 8000C.
- Depuis l'adoption du projet de loi fédéral C-2, 37 agents de la Police provinciale ont reçu une formation en reconnaissance de drogues. Ces agents ont toutes les compétences nécessaires pour repérer les facultés affaiblies résultant non seulement de l'utilisation de stupéfiants, mais également de la prise de médicaments d'ordonnance et de médicaments en vente libre pouvant nuire à la capacité de conduire.
- Depuis l'adoption du projet de loi fédéral C-2, 56 agents de la Police provinciale ont reçu une formation sur les tests de sobriété normalisés sur le terrain. Ces agents sont désormais en mesure de déterminer si les facultés d'un conducteur sont affaiblies par l'alcool, lequel peut avoir une incidence sur la concentration, le temps de réaction, l'évaluation des distances et la vue.



« Le Programme provincial de sécurité routière a connu un succès sans précédent. Le Programme appelle à une visibilité policière importante et à la sensibilisation du public, et met l'accent sur l'application de la loi dans le but de réduire les blessures et les décès inutiles qui surviennent sur les routes de l'Ontario. Les pertes de vies sur les routes ont poursuivi leur courbe descendante en 2009. »

– Larry Beechey, sous-commissaire, 2009

Programme de surveillance aérienne

- Le Programme de surveillance aérienne est entré en vigueur en mai 2008, et depuis son lancement, la Police provinciale a déposé près de 300 accusations pour courses de rue et 44 accusations en vertu du *Code criminel*.
- En 2009, la Police provinciale a, dans le cadre du Programme de surveillance aérienne, porté plus de 7 200 accusations en vertu du Code de la route, 164 accusations pour courses de rue et 20 accusations en vertu du *Code criminel*.
- L'aéronef a été utilisé pour rechercher des personnes disparues et il a permis d'arrêter en toute sécurité des automobilistes qui refusaient d'obtempérer à la demande des policiers d'arrêter leur véhicule.

Équipe de surveillance routière

- La collaboration et les partenariats opérationnels sont essentiels pour assurer la responsabilité conjointe en matière de sécurité routière. La création de l'équipe de surveillance routière de la Police provinciale figure au nombre des réussites de 2009.
- L'équipe de surveillance routière de la Police provinciale a pour mandat d'éradiquer des routes les conducteurs dont les facultés sont affaiblies, les conducteurs dangereux et agressifs, les conducteurs dont le permis a été suspendu, ainsi que tous les criminels qui prennent le volant sur nos routes. L'équipe de surveillance routière a établi divers partenariats au sein même de la Police provinciale en vue d'améliorer les activités visant à interdire la route aux criminels, ce qui permet d'intensifier la lutte contre les activités criminelles et le trafic de drogue.

- L'équipe de surveillance routière s'est vu remettre le Prix Accolade de la Police provinciale pour ses efforts en matière d'application de la loi.

Relations

- La Police provinciale et le ministère des Transports ont poursuivi leur partenariat établi au début de la dernière décennie visant l'application de la loi.
- La Police provinciale et le ministère de l'Environnement ont continué de collaborer en vue de réduire le temps consacré au nettoyage des matières dangereuses sur les autoroutes très passantes.
- L'échange de renseignements relatifs à l'application de la loi sur les routes et aux activités criminelles s'est poursuivi entre la Police provinciale et les autres services policiers de l'Ontario.

À venir :

La Police provinciale, de concert avec les intervenants du milieu judiciaire, continuera d'adopter une approche proactive en matière de sécurité sur les routes. L'adoption de certaines pratiques aide la Police provinciale à patrouiller les routes plus efficacement.

Les initiatives de la Police provinciale qui visent à réduire les décès et les blessures en faisant respecter le Code de la route ainsi que le plan stratégique provincial avant-gardiste en matière de sécurité routière viennent appuyer la priorité de la Police provinciale, qui consiste à placer la sécurité publique au cœur de ses activités d'une façon qui cadre avec sa vision : « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ».



Relations



« Les services policiers qui prospéreront en 2020 sont ceux qui sauront travailler de façon formelle et informelle avec d'autres services policiers. Ces services auront su faire preuve de flexibilité et d'une capacité d'adaptation, ainsi que d'une ouverture d'esprit vis-à-vis des modèles et partenaires nouveaux. En somme, la collaboration efficace avec ses partenaires ne suffira pas. »

- Julian Fantino, commissaire, 2009



LE BUREAU DES SERVICES POLICIERS DES AUTOCHTONES : BÂTI SUR DES RELATIONS CONTEMPORAINES ET DE CRÉATIVITÉ

Appuyer les services policiers des Premières nations constitue une priorité pour la Police provinciale de l'Ontario. En effet, la création du Bureau des services policiers des Autochtones en 2007 reflète bien la grande importance qu'accorde la Police provinciale à ses responsabilités policières par rapport aux Premières nations. Au fil des années, l'essentiel du travail accompli et des succès remportés par le Bureau des services policiers des Autochtones s'est articulé autour de relations existantes et des nouvelles relations qui se sont par la suite développées avec les collectivités que nous servons.

L'Équipe provinciale de liaison (EPL), dont la création remonte au début de l'année 2009, a pour mission d'aider à la résolution de conflits sur le terrain grâce aux relations qui existent entre les diverses collectivités de la province. Les agents de l'EPL travaillent de façon proactive avec les collectivités afin de cerner et de comprendre les différents problèmes qui pourraient potentiellement être à l'origine de tensions ou de conflits. Dans de tels cas, l'EPL peut, si les parties le souhaitent, jouer le rôle de médiateur et ainsi souvent éviter que les problèmes se transforment en conflits. En outre, si les membres d'une collectivité désirent exercer leur droit de réunion pacifique, l'EPL travaillera de concert avec les détachements du secteur afin d'élaborer un plan garantissant la sécurité publique. La réussite de telles initiatives repose entièrement sur l'établissement de relations et sur l'échange de renseignements.

Le mandat de l'EPL s'inscrit dans l'approche de planification et de réponse définie dans le Cadre de la Police provinciale pour la préparation des services policiers en cas d'incidents critiques concernant les Autochtones. Ce Cadre fait maintenant partie intégrante du plan opérationnel de sécurité pour le Sommet du G8 de juin 2010 à Huntsville, et en prévision de cet événement majeur sur le plan de la sécurité, la Police provinciale a formé ses partenaires en fonction de celui-ci.

La formation de sensibilisation à la culture autochtone est l'un des fleurons du Bureau des services policiers des Autochtones. Cette formation a été élaborée en fonction des recommandations de la Commission d'enquête sur l'Ippeewash pour que tous les agents de la Police provinciale et les cadets du Collège de police de l'Ontario reçoivent une formation portant sur l'histoire, la culture et les enjeux actuels des Premières nations. En 2009, les membres du Bureau des services policiers des Autochtones ont donné neuf formations d'une durée d'une semaine aux agents de la Police provinciale et ont également offert des formations d'une demi-journée aux cadets du Collège de police de l'Ontario. Ces formations se poursuivront tout au long de 2010.

Le Bureau des services policiers des Autochtones accorde une attention particulière à la responsabilisation des jeunes, notamment en raison du haut taux de suicide dans les collectivités des Premières nations du Nord de l'Ontario. Les programmes destinés aux jeunes sont conçus pour aider ces derniers à comprendre leur histoire et à s'y ouvrir, et à promouvoir l'estime

de soi et le respect de soi et des autres. En 2009, plus de 400 jeunes ont participé aux programmes « Walking the Path », « Niigan Mosewak » (qui signifie « aller de l'avant », être inspiré et aspirer à un avenir sain) et « North of 50 Cops and Kids » à Pikangikum. Ces programmes survivront grâce aux systèmes de mentorat qui y sont inhérents, à l'engagement et aux partenariats communautaires qu'ils ont suscités et aux séances de formation données par les animateurs et destinées aux partenaires communautaires afin qu'ils puissent continuer à offrir ces programmes au sein de leur collectivité. Le travail se poursuivra en 2010.

Le Bureau des services policiers des Autochtones est responsable de la mise en œuvre de l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario, entente conclue entre le gouvernement provincial et fédéral qui porte sur le financement de 19 services de police des Premières nations de l'Ontario. Le Bureau des services policiers des Autochtones coordonne, de concert avec les différentes régions et le personnel des détachements, le volet administratif, en utilisant les systèmes de la Police provinciale et en offrant le soutien nécessaire aux chefs et conseils des Premières nations dans le but de leur permettre d'offrir des services policiers qui correspondent aux besoins de leurs collectivités. En 2010, le Bureau des services policiers des Autochtones continuera à renforcer ses relations avec les collectivités et réévaluera ses ordres de police afin de refléter les récents changements.

Le mois de juillet 2009 a marqué une étape déterminante dans les relations qu'entretient le Bureau des services policiers des Autochtones. En effet, ce dernier a organisé le premier pow-wow traditionnel de l'histoire de la Police provinciale, dans le Grand quartier général. Les célébrations entourant le centième anniversaire de la Police provinciale représentaient l'occasion parfaite de souligner les relations passées, présentes et futures qu'entretient celle-ci avec les dirigeants, les services de police et les collectivités des Premières nations. Le thème du pow-wow était « Dancing, Listening, Laughing and Learning Coming Together in Friendship » (Danser, écouter, rire et apprendre... Tous ensemble au nom de l'amitié) et s'inscrivait dans le cadre des célébrations des enseignements, de la culture et des traditions des Premières nations et d'un siècle de services policiers en Ontario. Plus de 600 danseurs, percussionnistes, commerçants et spectateurs étaient présents lors de cette journée.

Cet événement historique est représentatif du travail incessant qu'accomplissent le Bureau des services policiers des Autochtones et la Police provinciale en vue d'établir et de maintenir des relations de compréhension et de confiance qui vont bien au-delà du cadre de l'organisation de la Police provinciale même, ce qui vient renforcer la notion selon laquelle l'approche de la Police provinciale en matière d'établissement et de maintien des relations est bien ancrée dans l'appui, la compréhension et le respect de l'histoire, des traditions et des aspirations de tous pour un avenir sain en Ontario.



FAIRE HONNEUR À NOS TRADITIONS - 100 ANS D'HISTOIRE

En 2009, la Police provinciale de l'Ontario a célébré son centième anniversaire, un jalon important de son histoire. C'est le 13 octobre 1909 que l'Assemblée législative de l'Ontario a approuvé, par décret, la création de la Police provinciale. À l'époque, la Police provinciale avait un effectif autorisé de 45 agents, alors qu'aujourd'hui, la Police provinciale jouit d'une renommée mondiale en tant que service de police d'une grande qualité à la fois innovateur, diversifié et inclusif. Ses 7 967 membres dévoués n'ont cessé de faire preuve de leur engagement à servir les gens et les collectivités de l'Ontario.

La Police provinciale a profité de son centenaire pour célébrer avec des collectivités partout en Ontario. C'est ainsi que plusieurs événements régionaux ont eu lieu à divers endroits, tels Niagara Falls, Caledon, Kenora, Maxville, London et Cobalt. Ces événements et plusieurs autres activités locales ont permis à la Police provinciale de faire montre de la diversité et des aptitudes de ses employés et de dépeindre les nombreuses facettes et multiples mandats de services policiers de l'institution moderne qu'est aujourd'hui la Police provinciale.

Voici quelques moments forts des célébrations ayant eu lieu au cours de l'année :

- remise du tartan de la Police provinciale au commissaire Fantino par son Altesse Royale, la comtesse de Wessex lors d'une cérémonie à Queen's Park;
- « tattoo » anniversaire à Oshawa;
- bal en Blanc et Noir;
- lancement du livre commémoratif « Un siècle de services policiers ».

La Police provinciale a rendu honneur à son passé et à son riche patrimoine, ainsi qu'à tous les grands hommes et femmes qui se sont distingués en service afin de faire de notre province un endroit sécuritaire où il fait bon vivre. Tous les membres de la Police provinciale et toutes les communautés qu'elle sert se souviendront de cette année de commémoration avec grande fierté. Alors que la Police provinciale entre dans son deuxième siècle d'existence et se prépare à faire face aux défis qui l'y attendent, les priorités qui la définissent demeurent les mêmes et continueront d'être la force motrice guidant son orientation organisationnelle : sécurité publique, relations, ressources humaines et efficacité.





BAL EN BLANC ET NOIR

Le 23 mai 2009, près de 1 600 personnes ont montré leur soutien à la Police provinciale de l'Ontario en assistant au bal en Blanc et Noir, qui visait à souligner les 100 ans de services policiers provinciaux. La soirée a été organisée par le comité des amis de la Police provinciale, et figuraient au programme divertissements et d'impressionnants délices gastronomiques.

Une vente aux enchères et un tirage au sort ont permis d'amasser des fonds pour la OPP Youth Foundation et les Amis du musée de la Police provinciale de l'Ontario et pour la tenue d'autres événements dans le cadre des célébrations du centième anniversaire.

« La Police provinciale de l'Ontario est largement reconnue comme un service policier de premier ordre, et cette incroyable soirée de reconnaissance me fait réaliser, une fois de plus, à quel point je suis fier de notre organisation. Je crois que cette soirée a touché tous ceux qui y étaient présents. »

*- Thomas B. O'Grady,
commissaire émérite, 2009*





L'Unité de recherche et de sauvetage en milieu urbain, et d'intervention en cas d'incidents chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (URSU-IIC) est composée d'agents chevronnés dotés de l'esprit scientifique et analytique qu'exige l'analyse de dispositifs chimiques ou biologiques et d'engins explosifs, de même que de la force et l'endurance physique nécessaires au travail dans un environnement d'effondrement de structures.

L'EFFICACITÉ GRÂCE AUX PARTENARIATS INTERNES

L'Unité de recherche et de sauvetage en milieu urbain, et d'intervention en cas d'incidents chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (URSU-IIC), autrefois connue sous le nom d'Équipe provinciale d'intervention en cas d'urgence, est une unité composée de spécialistes hautement qualifiés qui a pour mandat de répondre aux menaces nouvelles et émergentes de terrorisme et d'agir en situation de désastre ou d'autres événements critiques.

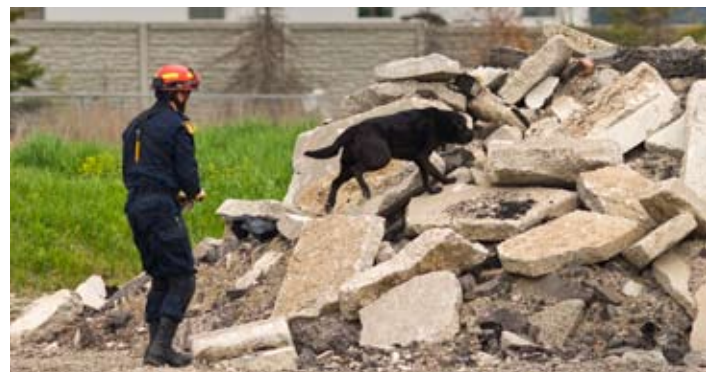
En 2009, en plus de poursuivre ses rigoureuses et intensives activités de formation et de voir au maintien de ses exigences de qualification, l'URSU-IIC a concentré ses ressources à l'amélioration des relations internes afin d'accroître l'efficacité de ses enquêtes. L'URSU-IIC a également mis au point de nouvelles façons uniques et novatrices d'utiliser l'équipement mis à sa disposition et a aussi cerné de nouveaux moyens de mettre à profit les formations reçues par ses membres, ainsi que les aptitudes de ceux-ci. Voici quelques exemples :

- Des radars servant au sondage du sol, de même que des dispositifs infrarouges portatifs et des équipements à rayons X ont été utilisés lors de recherches de pièces à conviction dans des affaires de dissimulation d'armes, de drogues, d'argent et de restes humains.
- Les équipements normalement conçus pour les effondrements de structures et les concepts s'y rapportant ont été utilisés pour libérer en toute sécurité des manifestants de leurs dispositifs d'obstruction.
- Des techniques de sauvetage par câble sur plan presque vertical ont été mises en œuvre afin d'accéder à des endroits autrement inaccessibles dans les cas d'enquêtes sur des personnes disparues (p. ex. falaises, gorges, mines et caves).

- L'Unité a procédé à la décontamination de ses membres ayant été exposés à des environnements dangereux, tels des laboratoires clandestins de fabrication de drogues et des sites d'enfouissement (dans les cas de recherche de pièces à conviction), ainsi qu'à celle des membres des unités du maintien de l'ordre public ayant été exposés à des substances potentiellement nocives.

La mise en œuvre des recommandations approuvées dans le cadre d'un examen exhaustif de programme est en cours. On a réorienté le mandat de l'URSU-IIC sur sa mission principale, c'est-à-dire être en mesure de fournir des solutions spécialisées en ce qui concerne les dispositifs chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et les engins explosifs, et d'effectuer des recherches et sauvetages en milieu urbain.

Dans le but de reconnaître cette modification de mandat, l'URSU-IIC a souligné son changement de nom lors d'une célébration. Les membres continueront d'être un modèle d'excellence en matière d'interventions spécialisées afin de demeurer fidèles à la vision de l'organisation : « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ».





COMBATTRE LE CRIME ORGANISÉ

L'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé a pour mandat d'élaborer une stratégie provinciale de lutte contre le crime organisé aux frontières de l'Ontario. Le crime organisé a souvent recours aux réseaux transfrontaliers pour le transport de marchandises illégales et maximise ainsi ses profits.

L'Ontario compte cinq des sept frontières canado-américaines les plus achalandées. Le Bureau de la lutte contre le crime organisé a, par le passé, participé à la mise en œuvre de stratégies ad hoc de contrôle des frontières avec de multiples intervenants, notamment la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Emploi et Immigration Canada et divers services policiers municipaux du secteur concerné. Ces initiatives visaient à identifier des individus impliqués dans la contrebande de marchandises illégales, telles des armes à feu et munitions, explosifs, devises et drogues, et dans la traite de personnes. Ces initiatives ad hoc, bien qu'efficaces, n'étaient pas nécessairement adaptées et n'étaient pas conçues pour assurer la protection des frontières de l'Ontario et la sécurité des collectivités en permanence. Les responsables de l'application de loi n'ont donc eu d'autre choix que d'apprendre à déjouer les méthodes de plus en plus sophistiquées du crime organisé en adoptant des stratégies plus innovatrices et agressives pour lutter contre les activités illégales.

C'est pourquoi l'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé a établi un partenariat avec le Groupe de travail régional de Cornwall, un groupe composé de membres, bien entendu, de la Police provinciale, mais également de la Gendarmerie royale du Canada, du Service de police de Cornwall, de l'Agence des services frontaliers du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario. Cette collaboration permet donc de lutter contre la contrebande du tabac et de faire enquête sur

les activités criminelles connexes et sur les organisations criminelles y étant associées, le tout de façon uniforme.

Un partenariat formel et unique de coopération permettant d'aller encore plus loin a également été instauré avec les Border Enforcement Security Teams (BEST) de l'U.S. Immigration and Customs Enforcement. Les membres de l'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé ont été intégrés à ces équipes aux postes douaniers de Buffalo et de Détroit et ont désormais le titre de « Federal Immigration and Customs Enforcement Agent » en vertu du Title 19 des États Unis, ce qui leur donne le même pouvoir d'application de la loi que leurs collègues américains.

Ces équipes dirigent des opérations de contrôle des frontières grâce aux renseignements recueillis par leurs partenaires canadiens et américains du milieu de la justice, dont l'Unité provinciale de contrôle des armes, l'Unité provinciale de lutte contre le vol d'automobiles, la Section du contrôle des stupéfiants et l'Unité de confiscation d'actifs criminels. Cette approche axée sur les renseignements permet à la Police provinciale de réprimer activement le crime organisé.

Ces partenariats de collaboration, comme ceux mis en place avec le Groupe de travail régional de Cornwall et les Border Enforcement Security Teams, sont des exemples concrets de l'engagement solide des organismes d'application de la loi canadiens et américains à faire échec aux activités illégales et à protéger les honnêtes citoyens face aux menaces à leur santé et à leur sécurité. L'Équipe provinciale de lutte contre le crime organisé améliore la sécurité publique au niveau provincial et national, de même que la capacité des responsables de l'application de la loi en Ontario à enquêter sur le crime organisé et à l'éliminer.



APPUYER NOS PARTENAIRES DES SERVICES DE POLICE MUNICIPAUX

La Police provinciale de l'Ontario aide fréquemment ses partenaires des services de police municipaux en leur offrant des services policiers spécialisés. Ce soutien continu est prévu à l'article 19 de la Loi sur les services policiers et dans le Règlement de l'Ontario 3/99 Adequacy and Effectiveness of Police Services.

Un cadre de référence permet d'assurer la prestation professionnelle des services spécialisés. La prestation de ces services s'inscrit dans l'optique d'excellence des enquêtes et de prévention du crime préconisée par la Police provinciale partout en Ontario.

Faits en bref

La Police provinciale a fourni des services policiers spécialisés à ses partenaires municipaux pour un total de 378 463 heures en 2009, dont :

- 6 752 heures en services d'identification médico-légale;
- 2 876 heures de services des unités canines;
- 906 heures de services de recherche et de récupération sous-marines.

TRAVAILLER DE CONCERT AVEC LA ONTARIO ASSOCIATION OF POLICE SERVICES BOARDS

La capacité de la Police provinciale d'offrir continuellement des services professionnels repose sur plusieurs facteurs, dont les relations de coopération et de confiance qu'elle a établies avec des intervenants externes, tels la Ontario Association of Police Services Boards (OAPSB).

La OAPSB se consacre à l'excellence de l'administration de la police civile et est composée de membres locaux de la Commission des services policiers provenant des quatre coins de la province.

En raison de son engagement continu à améliorer les communications et les relations avec les intervenants municipaux, la Police provinciale a pris les mesures nécessaires pour que sa haute direction soit représentée lors des rencontres du groupe de travail de la OAPSB. Cette relation, en plus d'être mutuellement avantageuse, favorise un échange de renseignements à la fois honnête et ouvert sur diverses questions se rapportant entre autres à la détermination des formules

de coûts pour les contrats, à la technologie, aux préoccupations des collectivités et aux priorités stratégiques.

Alors que ce partenariat se développe et évolue, la Police provinciale s'engage à promouvoir le partage continu d'idées et d'opinions dans le but de mettre de l'avant son rôle de fournisseur de services policiers efficaces et efficients pour les collectivités de l'Ontario.

« C'est le travail d'équipe qui nous permettra de faire face concurremment aux défis collectifs d'aujourd'hui et à ceux qui nous attendent. »

- Julian Fantino, commissaire, 2010



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ EN TANT QU'EMPLOYEUR ET FOURNISSEUR DE SERVICES

La Police provinciale de l'Ontario s'engage à valoriser la diversité et à faire en sorte qu'elle soit présente dans tous les aspects opérationnels de l'organisation. Cet engagement est de plus en plus visible dans l'orientation générale de notre organisation et dans la façon dont nous recrutons et gérons notre main-d'œuvre dévouée aux aptitudes multiples et celle dont nous servons de nombreuses collectivités diversifiées. L'engagement honnête et les efforts permanents de la Police provinciale se sont ainsi traduits par la création d'une culture organisationnelle qui accorde une grande importance à la diversité.

Réalisations en 2009 :

- Sous l'impulsion du Conseil du commissaire pour la diversité, la Police provinciale a élaboré une stratégie de diversité et d'inclusion. Cette stratégie s'articule autour de la Stratégie de diversité de la FPO et a été élaborée à partir de diverses initiatives et réalisations antérieures en matière de diversité. Selon sa vision stratégique, la Police provinciale aspire à être « une organisation diversifiée et ouverte, reconnue comme un modèle d'excellence policière et qui aide ses employés à réaliser leur plein potentiel ». Les buts de la Stratégie de diversité et d'inclusion sont les suivants :
 - Intégrer la diversité à tous les processus et politiques.
 - Créer un milieu de travail inclusif dans lequel le harcèlement et la discrimination ne sont pas tolérés.
 - Faire en sorte que la Police provinciale, à tous les niveaux hiérarchiques, soit le reflet des collectivités qu'elle sert.
 - Élaborer, de concert avec les différentes collectivités, des programmes de sécurité publique répondant aux besoins de ces dernières.
- Un site intranet, intitulé « Diversity in the OPP » (diversité au sein de la Police provinciale), a été créé afin d'informer les employés des diverses initiatives en matière de diversité et de les y sensibiliser.
- Une rétrospective chronologique, intitulée « les initiatives en matière de diversité de la Police provinciale de l'Ontario », qui souligne les effets externes, les initiatives et les prix reçus à ce jour qui se rapportent à la diversité a été créée.

- Les séances de formation sur la diversité continueront d'être offertes dans le cadre des cours destinés aux futurs superviseurs et agents d'encadrement et seront intégrées à plusieurs autres cours donnés par l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario.
- La Police provinciale se conforme aux Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, soit le Règlement d'application de la Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario. Les membres de la Police provinciale ont également participé à la formation en ligne « May I help you? », qui vise à sensibiliser les employés aux problèmes importants d'accessibilité qui influencent leur travail.
- Pour la première fois de leur histoire, les six régions de la Police provinciale ont chacune leur conseil régional de la diversité. Ces conseils sont des tribunes locales qui permettent de cerner les problèmes, d'échanger des renseignements et trouver des solutions. Les conseils font également part de leurs problèmes et réussites au Conseil du commissaire pour la diversité, qui a été créé en 2008.

À venir :

- Un rapport rétrospectif portant sur le parcours emprunté par la Police provinciale au fil de son histoire pour promouvoir la diversité est en cours de rédaction.
- Le Conseil du commissaire pour la diversité supervisera le plan de travail en vue de la réalisation de la stratégie et assignera des secteurs de responsabilité.
- La possibilité d'instaurer une « carte de pointage de la diversité » pour les progrès annuels en la matière sera examinée.

Il est fondamental, pour notre main-d'œuvre et les collectivités toujours plus diversifiées que nous servons, de démontrer l'importance que nous accordons aux relations basées sur le respect et à la diversité. La Police provinciale est bien consciente qu'il est nécessaire de valoriser la diversité au niveau organisationnel pour assurer le succès des services policiers axés sur les collectivités, et de créer un milieu de travail inclusif où tous les employés sentent que leurs aptitudes et opinions sont valorisées.



RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS FRANCOPHONES

En ce qui concerne les services en français, la vision de la Police provinciale de l'Ontario est de veiller à ce que chaque personne ait accès à des services en français et reçoive de tels services, comme le prévoit la *Loi sur les services en français*. Afin de réaliser sa vision, la Police provinciale a élaboré la Stratégie 2009-2011 de prestation des services en français et procède actuellement à sa mise en œuvre. Cette stratégie balise les initiatives de la Police provinciale visant à développer et à instaurer un mécanisme qui informera régulièrement ses partenaires et intervenants des services en français des progrès accomplis.

Réalisations en 2009 :

- Un comité permanent a été créé afin de permettre aux principaux représentants de la Police provinciale de travailler de concert à l'atteinte des buts stratégiques.
- Des progrès ont été enregistrés quant à la sensibilisation du personnel à l'accessibilité des services en français et quant à l'élaboration de politiques et de mécanismes pour la prestation de ces derniers.
- Des politiques clés portant sur la prestation des services en français et sur la résolution efficace et rapide des plaintes ont été élaborées à l'intention du personnel de première ligne.
- Le personnel anglophone dispose désormais d'un outil à la traduction, conçu pour les aider à offrir des services en français.

À venir :

- Tous les postes associés à la prestation de services en français au sein de la Police provinciale font actuellement l'objet d'un examen qui prendra fin en 2010.
- L'année 2010 sera celle de l'élaboration de stratégies de sensibilisation visant à :
 - recenser les postes exigeant une connaissance du français et à réviser le nombre de ces postes en fonction des besoins opérationnels;
 - veiller à ce que la Police provinciale se dote de procédures claires et efficaces pour l'embauche de personnel pour les postes exigeant une connaissance du français.

La Stratégie 2009-2011 de prestation des services en français n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la détermination de la Police provinciale à améliorer sa prestation de services aux diverses collectivités francophones et à se conformer aux exigences de la *Loi sur les services en français*.

LA GÉNÉROSITÉ AVANT TOUT

En 2009, les employés de la Police provinciale de l'Ontario n'ont cessé de faire preuve de leur sensibilité à la santé et au bien-être des collectivités de l'Ontario, et de leur attachement à celles-ci.

La Police provinciale a toujours soutenu Centraide de façon quasi inconditionnelle ainsi que ses campagnes annuelles partout en province. La Police provinciale est l'ardent défenseur des collectivités lorsqu'il est question de collectes de fonds; Centraide lui donne donc la chance d'être une source d'inspiration et de contribuer à rebâtir et à changer les vies de nombreuses personnes. La campagne 2009-2010 n'a pas été différente et a été, à de multiples égards, la campagne la plus fructueuse à ce jour.

La campagne de Centraide appuyée par la Police provinciale a débuté à l'automne 2009. La Police provinciale s'est fixé l'objectif ambitieux d'amasser 80 000 \$ en dons. La campagne s'est soldée par un total impressionnant de 102 000 \$.

- Les retenues à la source et les dons ponctuels représentaient environ 88 % du total.
- Deux « soupers spaghettis » au Grand quartier général (GQG) d'Orillia ont permis d'amasser plus de 2 000 \$.
- Plus de 8 500 \$ ont été amassés dans le cadre d'une enchère silencieuse en ligne, tenue à l'échelle du ministère.
- Le concours « GHQ Idol » a été extrêmement populaire et a permis d'amasser près de 1 500 \$.

Cette période économique éprouvante demeurera une source importante de difficultés pour de nombreuses personnes partout en Ontario. Les employés de la Police provinciale ont démontré, à maintes et maintes reprises, qu'ils savent se serrer les coudes lors de périodes difficiles, comme celle que nous traversons actuellement. Il va sans dire qu'une fois de plus, les employés ne ménageront pas leurs efforts pour la campagne 2010-2011 de Centraide.



RELAIS DU FLAMBEAU OLYMPIQUE

À partir du 11 décembre 2009, et pendant 26 jours, la flamme olympique est passée dans plus de 230 collectivités de l'Ontario et a été portée par 2 900 personnes qui ont parcouru un total de 6 350 kilomètres. La Police provinciale devait assurer la sécurité du convoi du Relais du flambeau olympique et des gens des collectivités servies par la Police provinciale venus célébrer le passage de la flamme. Le travail de centaines d'agents en uniforme, d'agents auxiliaires et du personnel civil a permis d'assurer le passage sécuritaire de la flamme pendant les 21 jours de son voyage à travers les régions dans lesquelles la Police provinciale exerce ses fonctions.

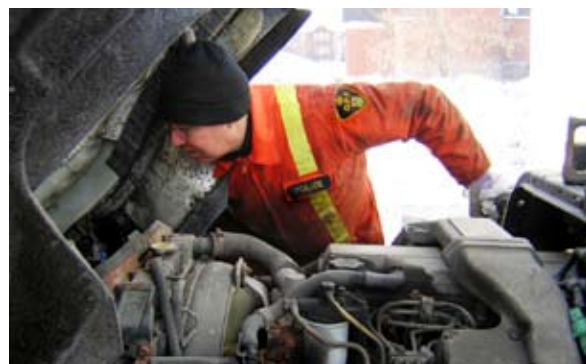
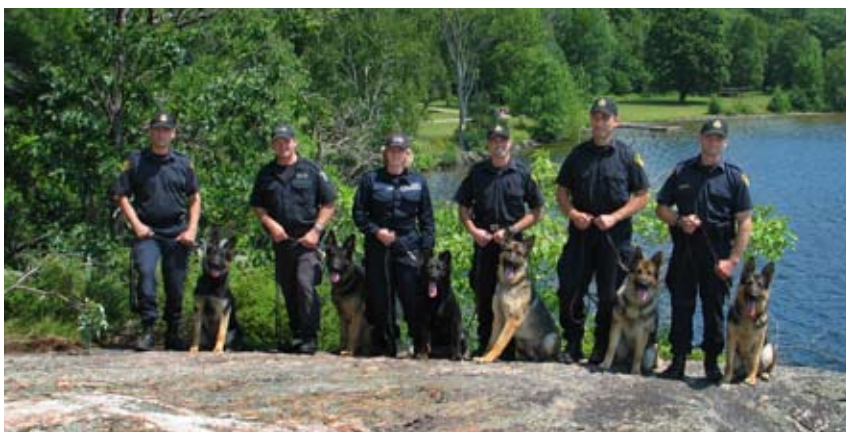


Photo gracieusement offerte par Bracebridge Examiner

Main-d'œuvre



« Si je devais décrire la Police provinciale de l'Ontario en quelques mots, je dirais que nous sommes un service de police composé "de gens fantastiques qui accomplissent de grandes choses." »

- Chris Lewis, sous-commissaire, 2009



OPTIMISER L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Les effets d'une main-d'œuvre engagée sur le rendement organisationnel sont à la fois bien réels et mobilisateurs. C'est grâce à l'engagement de ses employés que la Police provinciale de l'Ontario arrive à maintenir un haut degré d'engagement individuel et de productivité, ce qui lui permet d'atteindre ses priorités et objectifs organisationnels. Tous les employés de la Police provinciale ont eu la possibilité de participer au Sondage des employés de la fonction publique de l'Ontario en 2009. Les rétroactions des employés sont essentielles à toute organisation, puisqu'elles permettent de cerner les réussites et les problèmes et de rectifier le tir si nécessaire pour satisfaire les employés et favoriser leur engagement.

En tout, 37 % des employés de la Police provinciale ont répondu au sondage, ce qui représente une augmentation marquée par rapport à 2007, où seulement 21 % des employés y avaient répondu.

Les résultats, dévoilés en novembre 2009, ont laissé entrevoir quatre principaux points que la Police provinciale devait améliorer :

- Pratiques de leadership;
- Pratiques équitables en matière de ressources humaines;
- Communication organisationnelle;
- Occasions de développement du potentiel et d'avancement

Bien que les résultats globaux aient été encourageants, il va sans dire que la Police provinciale aspire à faire mieux. En effet, la Police provinciale a à cœur les opinions de ses employés et élaborera des plans d'action pour améliorer les points mis en lumière par le sondage. Le prochain Sondage des employés de la fonction publique de l'Ontario est prévu pour 2011, et nous sommes impatients de connaître nos progrès.

DES BÉNÉVOLES DÉVOUÉS

Le Programme de police auxiliaire de la Police provinciale de l'Ontario a été instauré en 1960 et comptait à l'époque 544 bénévoles. Le Programme a évolué au fil du temps et compte aujourd'hui 833 membres, disséminés dans la province, qui ont offert plus de 228 000 heures de bénévolat en 2009.

Les agents auxiliaires sont déployés dans 52 unités, partout en Ontario. En raison de la structure rigide de leur environnement de travail, ces agents doivent faire honneur aux plus hauts standards de la Police provinciale, ce qui signifie parfois travailler en situation très difficile. Les agents auxiliaires se voient attribuer des rangs et des postes et ont également des possibilités d'avancement, tout comme les agents réguliers en uniforme de la Police provinciale.

Un programme de formation complet permet aux agents auxiliaires d'acquiescer les aptitudes nécessaires pour répondre de façon sécuritaire aux exigences de leur mandat, conformément à la Loi sur les services policiers. L'aide qu'ils apportent aux agents réguliers permet d'améliorer le travail des policiers dans les collectivités, de même que la prévention de la criminalité et la sécurité publique. Les agents auxiliaires peuvent ainsi être appelés, entre autres, à diriger la circulation, à assurer la sécurité au sol lors d'événements de grande ampleur, à offrir des séances de formation sur le port de la ceinture de sécurité, à participer aux initiatives dans le cadre du programme RIDE, à inspecter des motocyclettes et à assurer une présence lors de rassemblements de motoristes, à accompagner des agents réguliers lors de patrouilles sur l'eau ou en motoneige, de même qu'à étiqueter des preuves et à remplir certaines fonctions lors de cérémonies officielles.

Le Programme de police auxiliaire a fêté ses cinquante ans le 1er avril 2010, et la Police provinciale a profité de l'occasion pour souligner la conscience professionnelle et l'engagement sans faille de ses membres qui, par leur travail, voient à la sécurité des collectivités desservies par la Police provinciale.

« Voilà presque cinquante ans que les Services de police auxiliaire de la Police provinciale de l'Ontario ont été créés, et le Programme de police auxiliaire est aujourd'hui sans aucun doute le meilleur programme du genre au monde. »

- Chris Lewis, sous-commissaire, 2009



AMÉLIORER LES SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES

Le Bureau de l'avancement professionnel a entrepris un examen de sa structure afin d'être en mesure de répondre aux besoins actuels et imminents de l'organisation, ainsi qu'un examen de ses systèmes internes dans le but d'améliorer le partage du savoir collectif et des meilleures pratiques au sein de l'organisation. La réorganisation qui a suivi a permis au Bureau de mettre au point un cadre de travail correspondant aux priorités opérationnelles et organisationnelles qui lui permettra d'affronter l'avenir.

Réalisations en 2009 :

- Instauration d'un système unique de gestion du rendement des sergents d'état-major, des sergents-majors et des officiers brevetés en tant qu'instrument de gestion des talents et de développement du potentiel et du leadership des employés. Ce système comprend des données sur le rendement, la disponibilité et l'engagement des membres, et les deux derniers critères indiquent si un membre est prêt et disposé à assumer un nouveau rôle s'accompagnant de défis supplémentaires ou de plus grande envergure. Les données de la Police provinciale sur la gestion des talents sont utilisées par les personnes qui veulent dresser leur plan de carrière et planifier des stratégies d'apprentissage, et servent également à informer le Bureau des priorités en matière de développement organisationnel.
- Depuis le mois d'avril, la gestion de la Politique de prévention de la discrimination et de harcèlement au travail est assurée par le service des ressources humaines du Bureau de l'avancement professionnel et non plus par le Bureau des normes professionnelles. Cette politique s'articule autour des trois fondements, soit que tous les employés ont le droit de travailler dans un environnement où la discrimination et le harcèlement ne sont pas tolérés, que tous les employés sont responsables de leur comportement et de leur conduite et que les chefs ont le mandat de créer un milieu de travail axé sur le respect et l'inclusion. Cette politique s'accompagne de divers outils, ressources et modèles mis au point pour sensibiliser le personnel au partage de renseignements au sein de l'organisation.
- La Stratégie de mieux-être de la Police provinciale a été lancée pour venir appuyer les efforts de l'organisation en ce qui a trait à la priorité stratégique « Ressources humaines », qui met l'accent sur la santé et le bien-être des employés et sur la bonne gestion organisationnelle. La culture de bien-être au sein de la Police provinciale s'appuie sur plusieurs éléments déjà existants, tels la structure du Comité de santé et de sécurité, les efforts de réduction du nombre de collisions,

la Politique de prévention de la discrimination et de harcèlement au travail, les programmes d'aide aux employés et la Stratégie de diversité. La Stratégie de mieux-être vient approfondir ces éléments en ciblant trois domaines prioritaires pour les deux années à venir : mode de vie sain, milieu de travail sain et sécuritaire et culture d'entreprise de soutien. Le but ultime de la Stratégie (« Healthier and Safer in 2011 ») ne pourra être atteint que si les employés (en faisant des choix de vie sains) et l'organisation même (en créant un milieu de travail qui favorise un mode de vie sain) joignent leurs efforts pour créer une culture de bien-être au sein de l'organisation.

À venir :

- Sous l'effet de l'examen du processus de sélection des agents en uniforme selon le mérite, certains changements seront apportés en 2010, dont la mise au point de nouveaux outils pour les chefs chargés de l'embauche participant au processus de sélection.
- L'élaboration d'un processus unique d'autorisation de sécurité favorisera la transparence et l'équité au chapitre des décisions de dotation. Les demandes relatives aux membres ayant terminé leur affectation à durée prédéterminée dans un détachement, qui pourraient être réaffectés ou qui ont demandé une mutation latérale seront traitées en priorité dans le cadre de ce processus, qui sera finalisé en 2010.
- En vertu de la Loi de 2009 modifiant la Loi sur la santé et la sécurité au travail (violence et harcèlement au travail), les employeurs doivent, d'ici le 15 juin 2010, élaborer des programmes et politiques sur la violence et le harcèlement en milieu de travail. La Police provinciale s'assurera de respecter cette loi en révisant l'actuelle Politique de prévention de la discrimination et de harcèlement au travail et en revoyant et en élaborant divers programmes et outils, conformément à la nouvelle Loi.

La Police provinciale continuera d'offrir son soutien à ses employés en leur permettant de travailler au sein d'une organisation à la fois saine, diversifiée et engagée qui fait montre de ses valeurs organisationnelles dans l'excellence des services policiers qu'elle offre aux collectivités qu'elle sert.

SOUTENIR L'EXCELLENCE DES EFFECTIFS GRÂCE À L'APPRENTISSAGE CONTINU

En 1920, la School of Instruction a jeté les fondations de ce qui est aujourd'hui l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario. L'Académie de la Police provinciale est le centre névralgique de l'excellence en matière de formation policière dans la province de l'Ontario. La mission de l'Académie de la Police provinciale est d'offrir une formation à jour, pertinente et essentielle sur l'application de la loi, et d'assurer l'enseignement des niveaux élémentaires aux niveaux avancés. De nos jours, les professionnels de l'application de la loi sont souvent mis à rude épreuve puisqu'ils doivent acquérir un éventail d'aptitudes essentielles dans une société qui évolue rapidement. L'Académie de la Police provinciale aide les futurs agents à acquérir ces aptitudes.

Une large gamme de formations spécialisées, destinées aux agents en uniforme ou au personnel civil, est offerte à la communauté d'application de la loi en Ontario, au Canada et à l'étranger, dont :

- Formations en orientation pour les recrues, les cadets et le personnel auxiliaire de la Police provinciale, les services de police des Premières nations et d'autres organismes policiers;
- Formations portant sur les programmes de fusion et de recrutement destinées aux agents chevronnés de la Police provinciale;
- Programmes sur le leadership policier et programmes de perfectionnement des agents de première ligne, des superviseurs, les chefs et des cadres;

L'Académie de la Police provinciale offre une formation et un enseignement de pointe grâce à des cadres d'exercice innovateurs :

- Exercices pratiques, approche axée sur les valeurs traditionnelles, le problème ou la solution.
- Vaste catalogue de cours en ligne et d'occasions d'apprentissage hybride.
- Occasions de réseautage et de partage de pratiques directrices et d'idées.

Réalisations en 2009 :

- Une salle de classe virtuelle a été mise à l'essai pour permettre aux apprenants de régions éloignées de suivre des cours par vidéoconférence. Les commentaires ont été positifs, et nous travaillons actuellement à étendre l'utilisation de cette méthode de formation pour l'exercice financier 2010-2011.
- Depuis 2009, l'Académie de la Police provinciale offre désormais la formation « General Investigative Training (GIT) » sous forme d'apprentissage hybride. L'Académie de la Police provinciale a offert quatre cours hybrides à 96 étudiants, qui se sont révélés être significativement moins coûteux que les cours d'une durée de deux semaines donnés en classe.
- Mise au point d'une stratégie pour régler les problèmes soulevés quant à la formation du personnel civil de la Police provinciale. Un comité, composé de représentants du programme de formation civile de différents bureaux et régions, a été formé.
- De nouvelles séances ont vu le jour afin de combler les manques en matière de formations destinées aux chefs et aux superviseurs de la Police provinciale, dont des formations portant sur l'obtention de résultats financiers et de résultats en dotation.
- La centralisation de la formation intérieure (FI) des régions vers l'Académie de la Police provinciale a été amorcée en 2008 et se poursuivra en

2009. Cette centralisation représentait l'occasion parfaite de réagir aux conclusions du rapport annuel de 2005 du Bureau du vérificateur général de l'Ontario; ainsi, au 14 septembre 2009, le programme centralisé de la Police provinciale présentait un taux de conformité de 98 % aux exigences de la Loi sur les services policiers en ce qui a trait au recours à la force et aux formations sur les armes à feu.

- Des représentants du Hong Kong Police College ont visité l'Académie de la Police provinciale afin de discuter des meilleures pratiques d'enseignement en portant une attention particulière à la collecte de renseignements et aux enquêtes sur les manœuvres frauduleuses.

À venir :

- L'Académie de la Police provinciale instaurera le portail Web « OPP Learn » en 2010, ce qui permettra aux membres de la Police provinciale d'avoir accès à un calendrier interactif des cours offerts par l'Académie de la Police provinciale, de même qu'à leurs propres horaires et historiques de formation. Ce portail servira éventuellement de plate-forme pour l'apprentissage en ligne au sein de la Police provinciale.
- L'Académie de la Police provinciale continuera d'explorer et d'instaurer des méthodes alternatives de formation, dont l'apprentissage en ligne et hybride et les salles de classe virtuelles, par opposition à l'apprentissage en classe offert à l'Académie de la Police provinciale et au quartier général. Les partenariats renforcés avec le Collège de police de l'Ontario, Service correctionnel Canada et d'autres organismes seront synonymes d'un plus grand nombre de possibilités de formation et d'occasions de partage de ressources.
- Le comité composé de représentants du programme de formation du personnel civil provenant de divers bureaux et régions continuera de cerner les besoins et de suggérer des solutions pour la formation du personnel civil.

L'Académie de la Police provinciale en bref

À la fin de l'exercice 2009 :

- Plus de 16 900 personnes avaient été hébergées pour la nuit au O'Grady Hall (résidence de l'Académie de la Police provinciale);
- Plus de 12 000 membres avaient été formés;
- La formation annuelle en milieu de travail « Use of Force » avait été offerte à 5 750 membres;
- L'Académie de la Police provinciale et ses partenaires en apprentissage en ligne avaient formé 1 222 membres de la Police provinciale.
- En tout, 447 nouvelles recrues, cadets et personnes embauchées directement avaient été formés;
- Plus de 430 cours, dont 175 donnés sur place chaque année, avaient été offerts ou coordonnés par l'Académie de la Police provinciale.



ÉQUIPES RÉGIONALES D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Plusieurs membres des Équipes d'intervention en cas d'urgence de la Police provinciale de l'Ontario ont reçu une formation spécialisée, en plus de leur formation d'intervenant de première ligne. L'Équipe d'intervention en cas d'urgence voit au maintien de l'ordre public en cas de manifestations, d'émeutes, de grèves ou d'autres événements de grande ampleur, procède à des opérations de recherche et sauvetage et de recherche de pièces à conviction, assure la sécurité des dignitaires, la protection des témoins et la mise en place d'un périmètre de sécurité lorsqu'une personne s'est barricadée et vient au renfort des équipes canines de la province.

Réalisations en 2009 :

- Les Équipes d'intervention en cas d'urgence sont intervenues, en vertu de leur mandat, à plus de 1 800 reprises lors d'incidents qui sont survenus partout dans la province en 2009, notamment dans le cadre de deux incidents importants et exigeants en termes de ressources, soit l'enquête sur *Tori Stafford* dans la région de l'Ouest et le procès de membres d'une bande de motards criminalisés (« *Projet Octagon* ») à London, en Ontario, dont les Équipes ont assuré la sécurité.
- Pour donner suite à une recommandation formulée dans le cadre de l'examen du programme des Équipes d'intervention en cas d'urgence en 2008 et pour s'assurer que la sécurité publique demeure une priorité de la Police provinciale, on a affecté 160 membres supplémentaires à l'Équipe. Ces nouveaux membres permettent à la Police provinciale d'accroître la capacité d'intervention de l'Unité du maintien de l'ordre public, qui fait partie des Équipes d'intervention en cas d'urgence, et ainsi de se

conformer aux exigences établies pour ces dernières. En 2009, 123 membres de première ligne ont été formés et équipés en prévision de leur entrée dans les rangs de l'Unité du maintien de l'ordre public.

- L'élaboration d'un programme à temps plein destiné aux membres des Équipes d'intervention en cas d'urgence était également au nombre des recommandations formulées à la suite de l'examen du programme en 2008. À l'automne 2009, le gouvernement a approuvé la réaffectation de membres à temps plein afin qu'ils puissent mettre en œuvre cette recommandation.

À venir :

- Les membres restants ayant été approuvés pour une réaffectation à l'Unité du maintien de l'ordre public en vue de l'amélioration de la capacité d'intervention des Équipes d'intervention en cas d'urgence seront formés et équipés au printemps 2010.
- L'élaboration d'un programme à temps plein destiné aux membres des Équipes d'intervention en cas d'urgence se poursuivra en 2010.

Les Équipes d'intervention en cas d'urgence sont non seulement efficaces et d'une aide précieuse, mais elles sont en mesure de réagir rapidement et professionnellement aux situations d'urgence locales, et contribuent à réaliser la vision de la Police provinciale « Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario ».



LA STRATÉGIE D'EXCELLENCE POUR LA CONDUITE AUTOMOBILE DONNE D'EXCELLENTS RÉSULTATS

La conduite constitue l'un des dangers quotidiens auxquels doivent faire face les agents de la Police provinciale de l'Ontario, eux qui parcourent annuellement plus de 145 millions de kilomètres en raison des services policiers qu'ils offrent aux collectivités de l'Ontario.

La Stratégie d'excellence pour la conduite automobile de la Police provinciale est la culmination de recherches exhaustives auxquelles ont participé des intervenants ayant étudié les données relatives aux collisions impliquant des agents, les résultats des dernières recherches et les meilleures pratiques du secteur privé. En 2007, un organisme de gestion des risques, chef de file dans son domaine, a été embauché afin de procéder à l'examen des résultats et d'émettre des recommandations. Toutes les recommandations originales, à l'exception d'une, ont été mises en œuvre en 2009, et le succès commence à se faire sentir.

Les recommandations comprenaient un certain nombre d'initiatives proactives de prévention et, ultimement, d'élimination des collisions de véhicules et des conséquences financières qu'elles engendrent, de même que leur incidence dévastatrice sur la vie des gens. La Stratégie vise à améliorer la sécurité des agents et du grand public en accroissant la formation et la sensibilisation en matière de conduite sécuritaire.

Réalisations en 2009 :

- La Police provinciale a réussi à réduire de 26 % le nombre de collisions évitables, ce qui représente 136 collisions de moins qu'en 2008. Cette réduction se traduit en vies épargnées et en économies de coûts pour les citoyens de l'Ontario.

- La Police provinciale continue à sensibiliser largement ses agents qui patrouillent sur les routes en vue de créer une culture viable de conduite sécuritaire et professionnelle.
- Une formation continue est offerte aux membres de la Police provinciale, qui acquièrent ainsi les aptitudes nécessaires à une conduite sécuritaire et prennent conscience de son importance afin d'être en mesure d'accomplir leur devoir de façon sécuritaire, efficace et professionnelle.

À venir :

- Les initiatives de recherche et développement de technologies à bord des véhicules qui soient ergonomiques et adaptées au conducteur (p. ex. postes de travail mobiles, systèmes vidéo de voiture et de reconnaissance des plaques d'immatriculation) se poursuivent. Les technologies adaptées au conducteur favorisent la concentration de celui-ci, tout en diminuant la multiplicité des tâches.
- L'Académie de la Police provinciale élabore actuellement, en collaboration avec le Réseau Canadien du Savoir Policier, le programme de formation « Reducing Officer Involved Collisions » qui, une fois terminé, sera offert à tous les services de police au Canada en 2010.



Efficacité



« La situation économique en Ontario demeure problématique. Au cours du dernier exercice financier, tous les membres de la Police provinciale de l'Ontario se sont montrés à la hauteur des responsabilités que leur dicte leur conscience sociale, et vers la fin de l'année, les résultats ont finalement été positifs. Je tiens à remercier les membres qui ont su répondre à l'appel lorsqu'est venu le temps de s'attaquer à ces problèmes. L'année qui approche sera certainement tout aussi difficile, et je suis convaincue que nous saurons, une fois de plus, unir nos efforts afin de réduire les difficultés au minimum et de nous assurer d'en limiter la portée sur les services que nous offrons aux citoyens de l'Ontario. »

- Noreen Alleyne,
commandante provinciale, 2010



GESTION OPTIMALE DU PARC AUTOMOBILE

Le Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes (BSAGPAA) de la Police provinciale dispose de l'une des plus importantes enveloppes budgétaires de l'organisation et cherche continuellement à améliorer son efficacité en innovant, en analysant ses processus et en établissant des partenariats. La gestion du parc automobile est en réalité une fonction de soutien interne dont bénéficient directement les membres de la Police provinciale. L'apport du Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes dans la réalisation des priorités de la Police provinciale est essentiel au succès de l'organisation. En 2009, le Bureau a mis en route un certain nombre de projets et d'initiatives d'efficacité.

Projet de voitures de patrouille pré-équipées

Ce Projet a été lancé dans le but de réduire le temps de production nécessaire pour remettre à neuf les autos-patrouille de première ligne. En effet, en raison des nouvelles technologies et des nouveaux équipements qui sont ajoutés aux autos-patrouille, le temps requis pour préparer un véhicule destiné aux services de première ligne est plus long et varie maintenant entre 25 et 30 heures, d'où un retard en matière de remplacement des véhicules.

Avec ce Projet, le BSAGPAA cherche à avoir en main des véhicules précablés qui, avant la livraison, seraient équipés de pare-chocs de poussée, de barreaux aux fenêtres et d'un support arrière pour arme, entre autres caractéristiques. D'après l'analyse préliminaire du projet, les véhicules de remplacement sont maintenant prêts deux fois plus rapidement, et le Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes est désormais en mesure de moderniser les équipements des véhicules, sans coûts additionnels. Il n'y a actuellement pas de retards en ce qui concerne le remplacement des véhicules.

Réserve centrale de véhicules motorisés du Grand quartier général

Tous les véhicules utilisés dans le cadre des divers programmes et assignés aux différents bureaux du Grand quartier général, sous le commandement des Services internes, de même que ceux de certains bureaux d'enquêtes, ont fait l'objet d'un rappel afin d'être gérés à même la réserve centrale de véhicules motorisés. L'analyse de ceux-ci a fait ressortir que certains véhicules étaient sous-utilisés alors que d'autres, malgré leur âge et leur inefficacité, étaient toujours en service.

Un nombre réduit de véhicules sera nécessaire à la gestion efficace de cette réserve. En effet, des véhicules seront réassignés, lorsqu'il sera possible de le faire, aux secteurs de première ligne où une certaine pénurie se fait sentir. En outre, les véhicules vieillissants ont été remplacés par de nouveaux véhicules hybrides, dont la Fusion hybride de Ford qui permet de parcourir jusqu'à 800 km par plein d'essence. Ces initiatives nous permettront donc de réaliser des économies.

La gestion de la réserve se fait également grâce à un système logiciel qui permet de réserver des véhicules en tout temps et qui permet aussi au personnel de voir à la gestion et à l'entretien efficaces de ces véhicules. La diminution du nombre de véhicules assignés au Grand quartier général constitue également une solution au manque d'espaces de stationnement qui perdure depuis des années.

Ford North American Police Advisory Board

Le Bureau est constamment à la recherche de nouveaux partenaires internes et externes et s'est joint au Ford North American Police Advisory Board. Ce conseil consultatif se compose de représentants de 22 organismes de services policiers provenant des quatre coins de l'Amérique du Nord, et son but principal est de collaborer avec Ford afin de concevoir et de mettre sur le marché un véhicule construit en fonction des besoins policiers qui viendrait remplacer le Ford Crown Victoria. La contribution de la Police provinciale a été significative en ce qui a trait à la conception intérieure et au rendement du nouveau véhicule qui sera mis en production en décembre 2011. Ce nouveau véhicule s'accompagne de promesses d'économies d'essence de l'ordre de 25 % et d'un rendement et d'une efficacité améliorés. Les économies qui seront réalisées s'annoncent importantes pour la Police provinciale et son budget en essence qui se situe entre 23 et 25 millions de dollars. Ces partenariats, couplés à l'engagement du personnel, permettront au Bureau des services d'approvisionnement et de gestion du parc automobile et des armes d'offrir les meilleurs services possible à la Police provinciale.

Le BSAGPAA cherche continuellement à réduire ses dépenses et poursuivra son travail en ce sens en 2010. Le Bureau a commencé l'examen global de ses processus en vue d'augmenter son efficacité et son efficacité. L'examen portera également sur l'amélioration de la gestion financière du Bureau dont le budget s'élève à plus de 80 millions de dollars. Les processus d'approvisionnement feront aussi l'objet d'un examen détaillé dans le but de s'assurer de sa conformité et d'accélérer le processus pour les acquisitions importantes.



LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'INNOVATION

La Police provinciale de l'Ontario, contrairement à d'autres services de police de la province, déploie ses ressources sur terre, sur l'eau et dans les airs, et ce déploiement s'accompagne de défis technologiques uniques en leur genre. Bien que la Police provinciale tente toujours de tirer parti des expériences de ses homologues provinciaux dans le domaine de la technologie, il n'en demeure pas moins que la mise au point de solutions pouvant s'appliquer universellement aux différents contextes dans lesquels de la Police provinciale opère reste complexe. Voici certains accomplissements de la Police provinciale en 2009, à l'appui de ses priorités organisationnelles :

Sécurité publique

- En 2009, la Police provinciale a entrepris un sérieux processus de planification afin de se doter des ressources nécessaires au chapitre des communications et de l'infrastructure technologique en vue de la tenue du Sommet du G8 à Huntsville en juin 2010. Le travail se poursuivra jusqu'au début de l'année 2010.
- Quatre véhicules ont été équipés, à titre expérimental, d'un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation et ont été déployés stratégiquement dans toute la province. Ce système capte une image des plaques d'immatriculation, vérifie les renseignements dans différentes bases de données et informe l'agent patrouilleur, par un signal sonore, lorsque le véhicule n'est pas en règle. Les premiers commentaires des agents ont été très positifs. On procédera à une évaluation détaillée de ces quatre véhicules dans diverses conditions météorologiques afin de déterminer de quelle façon cette technologie peut assister au mieux la Police provinciale dans la prestation de ses services en matière de sécurité routière, spécialement sur les chaussées à plusieurs voies hautement achalandées.

Relations

- L'installation des téléphones de remplacement des détachements est maintenant terminée. Tous les téléphones des détachements de la province sont désormais munis du système de voix par IP (VoIP). Les gens qui composent le numéro de la Police provinciale sont maintenant accueillis par une aide vocale qui achemine leur appel en fonction de l'option choisie et ont également

la possibilité de laisser un message en dehors des heures de bureau. Ce nouveau système a permis à la Police provinciale de normaliser les réponses aux appels dans tous les détachements, conformément aux principes des Normes communes de service de la fonction publique de l'Ontario.

Efficacité

- La Police provinciale a entrepris de remettre à neuf ses postes de travail mobiles au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les importantes percées technologiques qui ont eu lieu depuis la mise en œuvre du projet initial en 2002 permettent aujourd'hui aux agents de travailler avec une plus grande fluidité lorsqu'ils arraisonnent des contrevenants, puisqu'ils peuvent notamment générer et imprimer automatiquement des contraventions grâce au lecteur de permis de conduire et à l'imprimante qu'ils ont à bord de leur véhicule. La priorité a également été accordée à l'ergonomie lors de la période d'évaluation de la configuration des nouveaux postes de travail mobiles dans le but d'assurer le confort et la sécurité des agents.
- Dix véhicules du détachement de Caledon de la Police provinciale sont désormais munis d'un système de répartition numérique et seront utilisés dans le cadre d'un projet pilote visant à étudier les avantages et désavantages liés au remplacement des systèmes actuels de répartition par radio des véhicules par un système avec écran intégré. Les nouvelles fonctionnalités des systèmes de répartition offrent l'option de répartition silencieuse, la possibilité de recevoir des mises à jour et d'envoyer des messages et des demandes au Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et d'accéder à la base de données sur l'application des lois fédérales. Des systèmes de localisation automatique des véhicules, qui permettent de suivre et d'afficher les déplacements des véhicules sur la console de répartition du centre de communications, seront aussi installés.

Il est primordial pour la Police de l'Ontario de continuellement rechercher et mettre en œuvre des solutions technologiques qui optimiseront son efficacité et amélioreront la prestation de ses services pour qu'elle puisse être en mesure de veiller à la sécurité des collectivités qu'elle sert.



PRENDRE LE VIRAGE VERT

La Police provinciale de l'Ontario, dans la foulée de la stratégie globale d'écologisation du gouvernement de l'Ontario, s'est engagée à adopter des méthodes de travail plus durables. La Police provinciale tente donc d'intégrer à sa culture organisationnelle les comportements qu'elle souhaiterait voir ses membres adopter, dans au travail que dans leur vie personnelle.

En 2009, la Police provinciale a instauré des pratiques d'impression recto verso dans le cadre de ses efforts de réduction de consommation de papier, de produits non durables et d'énergie. En ce qui a trait à la gestion verte du parc automobile, la Police provinciale étudie actuellement la possibilité d'ajouter, dans la mesure du possible, des véhicules hybrides à sa flotte.

En 2010, la Police provinciale créera un Groupe de travail sur la stratégie d'écologisation, groupe multidisciplinaire qui aura pour mandat de lui présenter des suggestions et de la conseiller, de l'appuyer dans la collecte de renseignements et de données, de procéder à des recherches, de rédiger des rapports d'étape, de même que de voir à l'élaboration de politiques et de mettre au point des plans de communication et de travail.

En s'ouvrant à des initiatives vertes, la Police provinciale continue de faire preuve de sa capacité à agir de façon efficace tout en mettant de l'avant des pratiques durables qui s'inscrivent dans le cadre des stratégies globales du gouvernement et qui visent à accroître le bien-être des citoyens de l'Ontario.

UNE APPROCHE AXÉE SUR LA RESPONSABILITÉ ET SUR L'EFFICACITÉ

Les services policiers axés sur les résultats (SPR) demeurent l'un des meilleurs moyens dont dispose la Police provinciale pour assurer la sécurité publique de façon efficace et responsable. Le programme SPR s'appuie sur de l'information statistique à jour et sur une intervention rapide, dans le but de cibler des problèmes précis se rapportant au crime, à la circulation routière et aux affaires. L'analyse qui en découle est précieuse pour les agents de première ligne et permet aux commandants supérieurs d'avoir en main l'information nécessaire à la prise de décisions éclairées.

Depuis sa création en 2006, le cadre d'application du programme SPR s'est étendu d'un nombre limité de problèmes liés au crime et à la circulation routière à bon nombre de problèmes qui occupent l'avant-scène, telles les collisions entre véhicules de la flotte, les résumés de projections financières, ainsi que les plaintes internes et du grand public et l'efficacité des programmes actuels, comme les services policiers axés sur les renseignements.

Alors que le programme SPR évolue et se modifie, sa valeur ne fait qu'augmenter aux yeux de la Police provinciale. En effet, le modèle organisationnel, en vertu duquel le commissaire tient une réunion mensuelle avec les commandants des régions et des bureaux pour discuter des rapports statistiques, a été adopté, à quelques modifications près, dans les six régions et divisions. Les commandants des régions rencontrent quant à eux leurs commandants de détachement afin de passer en revue les réussites opérationnelles, d'échanger des renseignements et de créer un milieu dans lequel le travail d'équipe est synonyme d'une plus grande sécurité pour les collectivités.

Finalement, les services policiers axés sur les résultats représentent le complément parfait aux services policiers axés sur les renseignements et donnent le ton pour l'évaluation du rendement, tout en garantissant la responsabilisation sur le plan de l'obtention d'excellents résultats en ce qui a trait au crime et au *Code de la route*.



TRAVAILLER DE CONCERT AVEC NOS COLLECTIVITÉS

La Police provinciale de l'Ontario fournit des services policiers aux municipalités de l'Ontario depuis les années 1940. Aujourd'hui, ce sont 316 municipalités qui bénéficient des services de police municipaux offerts par la Police provinciale : 143 de ces municipalités reçoivent ces services en vertu l'article 10 de la Loi sur les services policiers (contractuels) et 173 en vertu de l'article 5.1 de la Loi sur les services policiers (non contractuels).

La Section des services policiers des municipalités continuera d'appuyer les municipalités qui requièrent ses services en leur proposant des coûts de services adaptés à leur situation. La Police provinciale entame son deuxième siècle d'excellence en matière de services policiers et sert toujours aussi fièrement la population et les collectivités de l'Ontario.

Mandat de la Section des services policiers des municipalités :

- Sur approbation et selon les directives du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, et conformément à la Loi sur les services policiers, élaborer des propositions de services policiers axés sur le client pour les municipalités et les groupes privés qui ont demandé l'établissement des coûts des services policiers des municipalités desservies par la Police provinciale.
- Soutenir les commandants des régions et des détachements afin de favoriser le maintien des contrats établis en vertu de l'article 10 de la Loi sur les services policiers en communiquant régulièrement avec les autorités municipales et en fournissant des directives, des conseils, une orientation stratégique et de la formation portant sur les exigences contractuelles.
- Servir de centre d'excellence pour le Programme des services policiers des municipalités et répondre aux demandes de renseignements des municipalités, des organismes d'administration civile (p. ex. l'Ontario Association of Police Services Boards), des ministères, des régions et des détachements en ce qui concerne la prestation des services policiers aux municipalités et des services policiers non contractuels de la Police provinciale.
- Élaborer et assurer le suivi, en réponse aux demandes des services policiers municipaux, des contrats de services spécialisés et des conventions collectives cadres réciproques pour garantir des services de police adéquats et efficaces partout en Ontario.

Réalisations :

La Police provinciale fournit des services policiers à 316 municipalités d'après le principe du recouvrement des coûts. Le recouvrement de ces

coûts joue un rôle clé dans la capacité de la Police provinciale à offrir les services policiers adéquats et efficaces auxquels les municipalités et citoyens de l'Ontario s'attendent. Les progrès réalisés sur le plan de la responsabilisation financière se sont traduits par la mise en place d'une nouvelle formule de calcul du recouvrement des coûts, en date du 1er janvier 2009. Bien que la Police provinciale soit dans l'obligation de procéder à l'examen de sa formule de calcul tous les deux ans, conformément au mandat que lui a attribué le Conseil de gestion du gouvernement, et qu'elle respecte ce mandat, il n'en demeure pas moins que la décision finale relative à cette formule de calcul dépend du gouvernement au pouvoir. La formule a été révisée à trois reprises (1998, 2001 et 2004) depuis son élaboration par le Conseil de gestion du gouvernement en 1996. L'adoption de la présente formule se doit de refléter les coûts actuels associés à la prestation de services policiers aux municipalités.

L'année qui vient de se terminer a également signifié de nombreuses modifications à nos contrats. En effet, depuis septembre 2009, la Police provinciale a éliminé de ses contrats la clause portant sur les services offerts à un prix fixe pour une période de cinq ans et a plutôt opté pour une application plus juste et équitable de la formule de calcul, et ce, à la fois pour les services policiers contractuels et non contractuels. Les contrats offraient auparavant la possibilité de geler un coût en fonction de la formule de calcul en vigueur au moment de la signature du contrat, le tout pour une période de cinq ans. Les municipalités bénéficiant de services policiers non contractuels de la Police provinciale n'avaient toutefois pas cette possibilité. La plus récente formule de calcul adoptée s'appliquera désormais durant l'année civile suivant son adoption tant pour les municipalités recevant des services policiers contractuels que non contractuels, dans un esprit de justice et d'équité.

À venir :

Les coûts importants qu'entraîne la prestation de services policiers incitent constamment un nombre croissant de municipalités à demander des propositions de coûts à la Police provinciale. Le service de police d'Essex a fusionné ses services avec ceux de la Police provinciale le 27 mars 2009, et le service de police de Kenora a fait de même le 17 juillet 2009. Les municipalités de Wawa et de Leamington ont quant à elles décidé de dissoudre leur service de police municipal en faveur de contrats avec la Police provinciale. Les fusions devraient être terminées en 2010. La municipalité de Sarnia examine actuellement une proposition de coûts de la Police provinciale.



MODÈLE DE RESSOURCEMENT DE LA POLICE

La détermination des niveaux de dotation les plus efficaces pour les détachements de première ligne de toute la province demeure une priorité organisationnelle.

La Gendarmerie royale du Canada et la Police provinciale de l'Ontario ont, dans le cadre d'un partenariat établi au début de l'année 2000, réalisé une étude exhaustive des modèles de ressourcement existants et ont procédé à l'élaboration d'une méthodologie moderne sur le sujet. De 2000 à 2008, les deux organismes ont, de concert, mis au point des méthodes de recherche visant à créer et à justifier ce qu'est aujourd'hui le modèle d'estimation des ressources policières. Cet ambitieux projet de recherche axé sur la collaboration a récemment remporté le prix d'excellence en recherche policière 2009 de l'Association internationale des chefs de police.

Le modèle de ressourcement de la police est un modèle de dotation novateur fondé sur des données statistiques qui permet d'estimer le nombre d'agents de police de première ligne opérationnels nécessaires pour un détachement en particulier, en fonction des événements survenus sur plusieurs années dans la région visée. Le modèle de la Police provinciale prévoit l'utilisation de la technologie existante pour assurer le suivi des activités des agents, des appels de services reçus et des temps de déplacement dans chacun des secteurs propres à un détachement. Le modèle de ressourcement de la police tient compte d'un grand nombre d'éléments dans la détermination des ressources appropriées qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, la distribution des événements, les normes relatives aux durées des enquêtes, le temps de déplacement des agents (y compris les agents envoyés en renfort), les horaires par quarts de travail de l'endroit, le nombre d'heures durant lesquelles les agents sont disponibles pour travailler, les heures de service essentiel et proactif favorisant la visibilité, les heures de travail administratif et les stratégies relatives à la prévention de la criminalité et à la circulation routière.

Le modèle de ressourcement de la Police provinciale fait actuellement l'objet d'un examen complet afin d'être approuvé en tant que méthodologie quantitative et justifiable qui contribue à la détermination des besoins en personnel de première ligne.

« La Gendarmerie royale du Canada et la Police provinciale se sont engagées à collaborer afin de mettre au point et d'instaurer une nouvelle méthodologie de dotation visant à améliorer la prestation des services de première ligne. Cet engagement s'articulait principalement autour de notre partenariat existant, ce qui nous a permis de créer un modèle de dotation qui garantit la meilleure répartition possible de nos ressources humaines limitées. »

- Julian Fantino, commissaire, 2009



BÂTIR NOTRE AVENIR

La Police provinciale de l'Ontario a poursuivi avec succès la remise à neuf de son infrastructure en 2009. La Section de la gestion des installations répond aux besoins souvent complexes et exigeants de l'organisation en matière d'installations.

Réalisations en 2009 :

- Les détachements de Nottawasaga et de la péninsule de Bruce ont ouvert leurs portes, tout comme l'Unité des services d'identification médico-légale de Thunder Bay.

Plusieurs projets de rénovation et d'agrandissement ont été menés à bien, dont :

- Rénovation de l'Unité des services de soutien en matière d'identification médico-légale d'Orillia et fusionnement des Unités des services d'identification médico-légale de Barrie, de Bolton et d'Orillia.
- Les travaux de rénovation et d'agrandissement du détachement d'Essex et la construction du bâtiment du nouveau détachement de Dufferin sont terminés.
- Rénovation des locaux du Bureau de la lutte contre le crime organisé de la région du Centre.
- Construction de nouveaux logements pour le personnel à Upsala.
- Rénovations majeures au bâtiment du détachement de Barrie afin qu'il devienne conforme aux exigences de la Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario.

À venir :

Les travaux de construction et les projets suivants devraient être complétés en 2010 :

- Construction de nouvelles installations et de dortoirs, d'une superficie approximative de 10 000 pieds carrés, pour un détachement dans la collectivité des Premières nations de Pikangikum.
- L'ancien champ de tir d'Aurora sera transformé en lieu de formation en milieu de travail pour répondre aux besoins du quartier général de la Division de la sécurité routière.
- Construction de nouvelles installations à Long Sault pour le détachement qui servira Stormont, Dundas et Glengarry dans le cadre d'un partenariat municipal.
- Cérémonies d'ouverture officielle des détachements de Dufferin et d'Essex.

De concert avec Infrastructure Ontario, la Police provinciale poursuivra ses projets de modernisation, dont les suivants : le remplacement de plusieurs installations de détachements et de quartiers généraux régionaux, la rénovation du centre de communication provincial d'Orillia et des Unités des services d'identification médico-légale n'ayant pas encore été rénovées partout en province.

La Police provinciale poursuivra également la planification stratégique de la rénovation de ses installations pour les années à venir, de concert cette fois avec la Société immobilière de l'Ontario. Cette stratégie de rénovation cible l'atteinte des exigences en matière d'infrastructure de façon à encourager la meilleure prestation de services possible, le tout conformément aux prescriptions de la *Loi sur les services policiers* et de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*.



GARDER LES AGENTS SUR LE TERRAIN

Les systèmes de saisie de données civiles sont utilisés par les services de police partout dans le monde et constituent un moyen rentable de satisfaire aux exigences en matière de rédaction de comptes rendus administratifs. La complexité croissante des enquêtes, à laquelle viennent s'ajouter les obligations de plus en plus pressantes de rendre des comptes au public et de faire preuve de transparence, ne sont que quelques-uns des facteurs qui font grimper en flèche le nombre d'heures passées à rédiger des rapports. L'informatisation des rapports d'incidents a permis aux services de police de faciliter la saisie et l'utilisation d'informations relatives aux incidents et aux renseignements, mais ne s'est cependant pas traduite par une diminution des heures passées à rédiger des rapports.

La saisie de données civiles permet aux agents de passer moins de temps dans le bureau et plus de temps à fournir des services de première ligne. Les conclusions de plusieurs études, dont celles de l'examen de la saisie des données civiles réalisé en 2007 par la Police provinciale dans le cadre de son projet d'examen de l'efficacité, laissent entrevoir que le fait d'assigner une personne à la saisie de données civiles équivaut à mettre deux ou trois agents de première ligne de plus sur les routes.

En plus de libérer des agents de première ligne, la saisie de données civiles peut grandement optimiser la qualité et la disponibilité des informations relatives aux incidents et aux renseignements. Avec le système de saisie de données civiles, la Police provinciale cherche entre autres à créer un environnement de travail dans lequel les agents se concentrent davantage sur l'utilisation des données en question plutôt que sur leur saisie, ce qui signifie en d'autres mots de « garder les agents sur le terrain ».

La Police provinciale fait appel à la saisie de données civiles dans quelques-uns de ses détachements depuis un certain nombre d'années déjà, et huit détachements, dont quatre se situent dans

la région du Centre, utilisent actuellement un tel système. À ce jour, ces détachements n'ont toutefois pas été en mesure d'exploiter le plein potentiel qu'un système intégré d'information complet utilisant les plus récents logiciels et matériel de traitement des données peut offrir.

À venir :

- La région du Centre s'est engagée à accroître rapidement la saisie de données civiles en 2010. Il s'agit d'un projet pilote interne qui, une fois son utilisation répandue dans la région, permettra à la Police provinciale d'étudier le processus à plus grande échelle, tout en lui fournissant l'occasion d'intégrer pleinement le système à ses réseaux TI existants et de mettre en place des politiques, procédures et programmes de formation normalisés.
- L'équipe complète du projet, qui comprend des représentants du Bureau des services de communications et de technologie, du Bureau des services opérationnels et financiers et des commandants des détachements de la région du Centre, travaille actuellement avec assiduité à la mise en place du système.

Un système provincial de saisie de données civiles pour tous les détachements de la Police provinciale répondrait aux besoins et aux préoccupations de nombreuses municipalités à la recherche d'un moyen efficace et efficient de gérer les coûts et d'augmenter la disponibilité des agents. Les connaissances acquises grâce à l'utilisation d'un système de saisie de données civiles dans les différents détachements au fil des ans, combinées aux résultats de l'intégration du système dans une région entière en 2010, serviront de lignes directrices à la Police provinciale pour la mise au point d'un modèle provincial optimal de saisie de données civiles.



**MIKE
ARMSTRONG**

*Surintendant en chef
Commandant de la région du Centre*

La superficie patrouillée par la Police provinciale de l'Ontario dans la région du Centre s'étend sur plus de 30 000 kilomètres carrés, soit du district de Muskoka dans le nord jusqu'au lac Ontario dans le sud et du comté de Dufferin à l'ouest au comté de Northumberland à l'est. Les agents de la région du Centre patrouillent le réseau hydrographique intérieur le plus achalandé en Ontario, la plus longue plage bordant une source d'eau douce au monde, de même que le réseau de pistes de motoneige le plus étendu de la province et quelques-unes des autoroutes de la série 400 parmi les plus fréquentées au Canada.

En 2009, le corps policier de la région du Centre s'est attaqué à plusieurs défis.

Réalisations en 2009 :

Des routes plus sûres

- Les collisions de véhicules motorisés ont diminué de 13,2 % en 2009, comparativement à la moyenne des cinq dernières années. En outre, un recul constant dans le nombre total de blessures corporelles et de collisions mortelles a été enregistré.
- Les collisions impliquant des piétons ont augmenté, ce qui vient confirmer la tendance provinciale et nationale.
- La vitesse, ainsi que la conduite agressive et la conduite en état d'ivresse comptent parmi les principales causes de collisions, tandis que l'omission de porter la ceinture de sécurité demeure une cause de blessures et de décès. En conséquence, ces facteurs ont fait partie des priorités en matière d'application de la loi dans la région.
- Le Programme de surveillance aérienne demeure un aspect clé des initiatives de gestion de la circulation routière au sein de la région.





Excellence des enquêtes

- Des cours d'enquête sur la violence familiale ont été offerts dans la région du Centre tout au long de l'année 2009 dans le but d'améliorer les enquêtes en la matière. La violence familiale demeure au cœur des priorités dans la région du Centre.
- Le taux de résolution des enquêtes sur la drogue est de 6,5 % supérieur à la moyenne des cinq dernières années et est révélateur des activités proactives d'application de la loi.
- La collecte de données génétiques représente encore un outil important pour la résolution de divers genres de crime. Des suspects dans des affaires d'entrée par effraction, de vols qualifiés, de voies de fait et de vol ont été identifiés avec succès grâce à la base de données génétiques, puis accusés en conséquence.

Relations

- Le sondage sur la satisfaction de la communauté de 2009 de la Police provinciale s'est terminé à l'automne 2009 dans la région du Centre. Les résultats démontrent que les intervenants régionaux sont, de façon générale, très satisfaits de la visibilité de la Police provinciale dans les collectivités et sur les routes.
- Les résultats indiquent également que les répondants se sentent plus en sécurité dans leur collectivité que lors des sondages précédents. Les résultats du sondage pour chaque détachement ont permis aux commandants de ces derniers d'établir les priorités pour 2010.

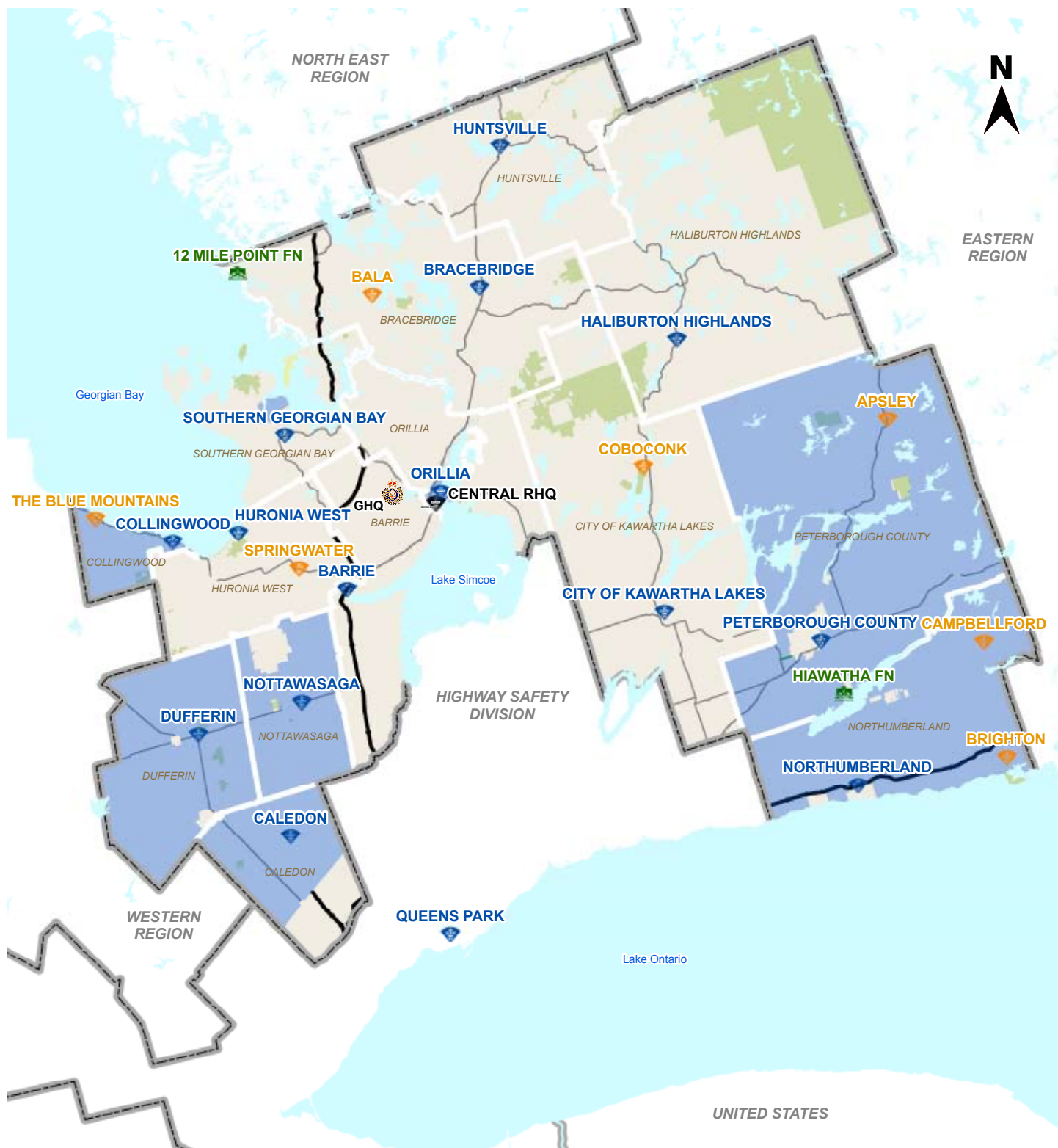
Efficacité

- Les membres de la région ont travaillé avec assiduité afin de maximiser les ressources et de faire en sorte que leurs efforts individuels et collectifs en matière de sécurité publique soient plus efficaces que jamais.
- Le quartier général régional a été restructuré de façon à ce que les ressources soient mieux réparties selon les besoins et priorités des détachements et à rehausser les capacités de gestion des mesures d'urgence.

- Achèvement des nouvelles installations des détachements de Nottawasaga et de Dufferin; la cérémonie d'ouverture officielle aura lieu au printemps 2010.

À venir :

- Les travaux de construction d'une nouvelle installation pour le quartier général régional se poursuivront en 2010.
- En 2010, la Police provinciale continuera de mettre l'accent sur l'application des lois et les initiatives de sensibilisation au Programme provincial de sécurité routière et d'offrir des programmes de sécurité routière visant à assurer la sécurité sur les routes.
- La région du Centre, le détachement de Huntsville et différents services de soutien provinciaux de la Police provinciale participent activement avec la Gendarmerie Royale du Canada et les Forces canadiennes à la planification du prochain Sommet du G8 qui se tiendra en 2010. Cet événement international, qui aura lieu au Deerhurst Resort à Huntsville, en Ontario, attirera l'attention des médias du monde entier et aura des répercussions importantes sur les collectivités avoisinantes.
- Les systèmes de saisie de données civiles constituent un moyen éprouvé et rentable de satisfaire aux exigences en matière de rapports administratifs et permettent ainsi aux agents de passer moins de temps dans le bureau et plus de temps sur le terrain. La région du Centre s'est engagée en 2010 à remplacer ses systèmes de saisie de données civiles par des technologies plus récentes et à en étendre l'utilisation à d'autres détachements.
- La région du Centre est toujours déterminée à valoriser la diversité par l'entremise de son conseil régional de la diversité. En mars 2010, la tenue d'un atelier portant sur des sujets tels la santé mentale et les aînés, et qui incluait une présentation de Deaf Access Simcoe, a été couronnée de succès. Les initiatives de sensibilisation à la diversité se poursuivront avec une visite guidée d'une mosquée en juin pour les membres de l'équipe de gestion de la région du Centre.



LÉGENDE :

- | | | | |
|--|---|--|----------------------------|
| | GRAND QUARTIER GÉNÉRAL (1) | | PARCS PROVINCIAUX |
| | QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL (1) | | PARCS NATIONAUX |
| | DÉTACHEMENT PRINCIPAL (14) | | FRONTIÈRES RÉGIONALES |
| | DÉTACHEMENT SATELLITE (7) | | AUTOROUTES DE LA SÉRIE 400 |
| | BUREAU DES PREMIÈRES NATIONS | | ROUTES PROVINCIALES |
| | GÉRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE (2) | | |
| | BUREAU DES SERVICES DE POLICE SOUS CONTRAT (29) | | |
| | SECTEUR DE LA POLICE PROVINCIALE | | |



STATISTIQUES RÉGIONALES, 2009

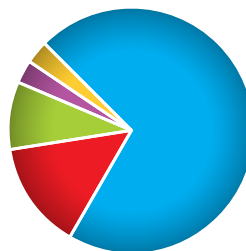
Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale Région du Centre

TABLEAU RC-1

Secteur patrouillé

Zones terrestres patrouillées	24 499 km ²
Zones terrestres et maritimes patrouillées	29 784 km ²
Sécurité routière	1 868 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales - 2009

Région du Centre

GRAPHIQUE RC-1

71%	Code de la route
14%	Code criminel, autre que circulation
9%	Autre
3%	Loi sur les permis d'alcool
3%	Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

Région du Centre

TABLEAU RC-2

	2009
CVM mortelles	66
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 838
CVM ayant causé des dommages matériels	10 663
Total de CVM	12 567
CVM où l'alcool était en cause	433

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

Région du Centre

TABLEAU RC-3

	2009
Code de la route	88 243
Code criminel, circulation	3 628
Code criminel, autre que circulation	17 642
Loi sur les permis d'alcool	4 220
Autre	11 921
Total des infractions	125 654

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

INFORMATION RÉGIONALE

La région du Centre, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 30 000 kilomètres carrés.
- 14 détachements et sept bureaux satellites.
- Une population desservie d'environ 523 000 habitants.
- 1 900 kilomètres de routes principales.
- 22 000 kilomètres de routes secondaires.

Source : système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario.

Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement)

QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL



777, avenue Memorial, 3e étage
Orillia (Ontario)
L3V 7V3

Tél. : 705 329-7400
Télec. : 705 329-7407



**GARY
COUTURE**

*Surintendant en chef
Commandant de la région de l'Est*

La région de l'Est couvre un secteur qui s'étend de la cité Quinte Ouest au sud jusqu'à la frontière du Québec à l'est. Elle est délimitée au nord par la rivière des Outaouais et s'étend jusqu'au secteur situé entre Rolphton et Mattawa, englobe la totalité du parc provincial Algonquin et comprend Bancroft à l'ouest. Cette région comprend huit villes importantes, de nombreux petits villages et collectivités agricoles, de même que des parcs peu densément peuplés et des régions sauvages qui n'ont pas été touchées par le développement, et est donc servie à la fois par des services policiers ruraux et urbains.

Réalisations en 2009 :

Sécurité publique

- L'équipe de surveillance routière de la région de l'Est ne cesse d'exceller, et ses membres procèdent quotidiennement à la saisie de tabac de contrebande, de drogues illicites et de produits de la criminalité. Ces marchandises, qui transitaient par l'autoroute 401, étaient destinées à d'autres régions du pays.
- Ne négligeant aucun détail, l'Unité de lutte contre le crime de la région de l'Est, de concert avec la Direction des enquêtes criminelles de la Police provinciale, a élucidé plusieurs affaires d'homicide non résolues et a ainsi finalement permis aux familles des victimes et aux collectivités de faire leur deuil.

Relations

- Les membres de la région de l'Est continuent d'accorder une grande attention aux jeunes. En effet, les membres de la Police provinciale, en partenariat avec les agents de police de la Base des Forces canadiennes Petawawa et les agents de sécurité d'Énergie atomique du Canada limitée, ont mis en œuvre un programme incroyablement stimulant dans la vallée supérieure de l'Outaouais.





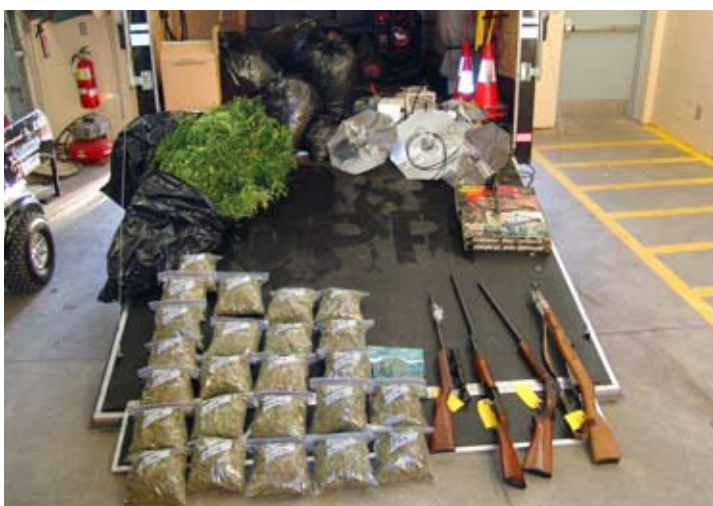
Le Programme des jeunes chefs de file est un camp d'été d'une durée de quatre jours, et les jeunes de la région qui y participent se voient mettre au défi de devenir des chefs de file dans leurs collectivités en mettant à profit les aptitudes acquises lors du camp. Le programme amène les jeunes à travailler en équipe dans diverses situations dans la nature, à faire des exercices de mentorat et à offrir quelques après-midi de travail communautaire à leur collectivité. Puis, l'année suivante, ces jeunes jouent le rôle de mentor auprès des nouveaux participants. L'événement annuel « Flottille de l'amitié » constitue une autre activité destinée aux jeunes de la région de l'Est. Dans le cadre de cet événement, des membres de la Police provinciale et des jeunes des Premières nations partent en excursion d'une journée sur les eaux de la rivière des Outaouais, ce qui permet d'établir des relations positives entre jeunes et agents.

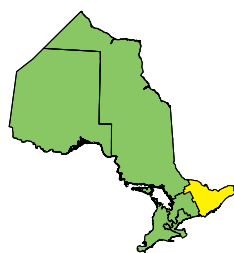
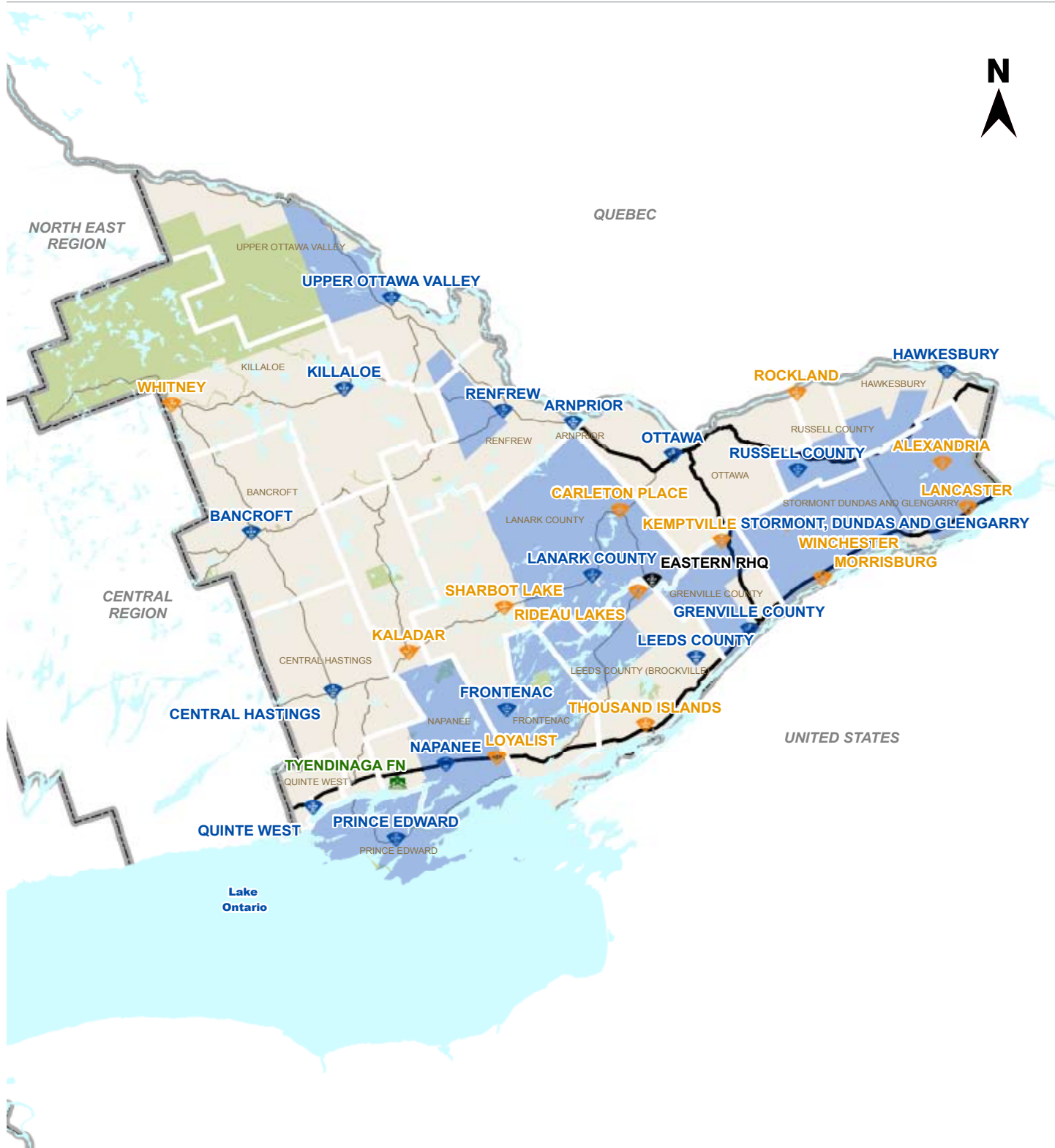
- Les ressources sont également employées pour veiller à la sécurité des aînés qui circulent sur nos routes, et nos membres font appel au programme DriveWise pour les aider à atteindre cet objectif.
- L'amélioration et le renforcement des relations avec les collectivités autochtones demeurent au cœur de nos priorités. Cette responsabilité n'est pas seulement du ressort de l'Équipe provinciale de liaison, mais bien de tous les membres de la région de l'Est de la Police provinciale.

À venir :

- La région de l'Est a fait savoir qu'elle ne tolérerait plus les graffitis. Ceux-ci viennent défigurer la beauté de nos collectivités, en plus de coûter des milliers de dollars aux entreprises et aux municipalités lorsque vient le temps de les faire disparaître.
- Les membres de la région de l'Est poursuivront leur travail en vue d'améliorer et de renforcer leurs relations avec les collectivités autochtones.
- La région de l'Est s'est aussi donné pour but de collaborer avec les groupes marginalisés afin d'être en mesure de cerner leurs besoins et leurs attentes.
- L'alcool est de plus en plus souvent en cause en ce qui a trait aux blessures corporelles et aux collisions mortelles de véhicules motorisés. En 2010, la région de l'Est intensifiera ses activités de sensibilisation dans le cadre du programme RIDE et accordera une attention particulière aux secteurs où ce problème est plus marqué.

Les membres de la région de l'Est, qu'il s'agisse du personnel civil ou en uniforme, sont tous fiers du travail qu'ils accomplissent afin de veiller à la sécurité publique et à son amélioration. Les initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité routière, auxquelles se conjuguent les efforts constants en matière de lutte aux drogues illicites, sont un pilier des engagements pris envers nos collectivités pour 2010.





LÉGENDE :

- | | | | |
|--|---|--|----------------------------|
| | QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL (1) | | PARCS PROVINCIAUX |
| | DÉTACHEMENT PRINCIPAL (17) | | PARCS NATIONAUX |
| | DÉTACHEMENT SATELLITE (13) | | FRONTIÈRES RÉGIONALES |
| | BUREAU DES PREMIÈRES NATIONS | | AUTOROUTES DE LA SÉRIE 400 |
| | GÉRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE (1) | | ROUTES PROVINCIALES |
| | BUREAU DES SERVICES DE POLICE SOUS CONTRAT (35) | | |
| | SECTEUR DE LA POLICE PROVINCIALE | | |



STATISTIQUES RÉGIONALES, 2009

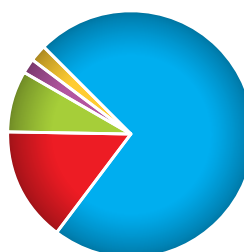
Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale Région de l'Est

TABLEAU RE-1

Secteur patrouillé

Zones terrestres patrouillées	39 029 km ²
Zones terrestres et maritimes patrouillées	43 099 km ²
Sécurité routière	2 737 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales – 2009

Région de l'Est

GRAPHIQUE RE-1

73%	Code de la route
15%	Code criminel, autre que circulation
8%	Autre
2%	Loi sur les permis d'alcool
2%	Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

Région de l'Est

TABLEAU RE-2

	2009
CVM mortelles	64
CVM ayant causé des blessures corporelles	1 721
CVM ayant causé des dommages matériels	10 741
Total de CVM	12 526
CVM où l'alcool était en cause	477

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

Région de l'Est

TABLEAU RE-3

	2009
Code de la route	73 981
Code criminel, circulation	2 547
Code criminel, autre que circulation	15 730
Loi sur les permis d'alcool	2 322
Autre	8 294
Total des infractions	102 874

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

INFORMATION RÉGIONALE

La région de l'Est, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 43 000 kilomètres carrés.
- 17 détachements et treize bureaux satellites.
- Une population desservie d'environ 511 000 habitants.
- 2 700 kilomètres de routes principales.
- 26 400 kilomètres de routes secondaires.

Source : système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario.

Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL



361, rue Queen,
case postale 2020
Smiths Falls (Ontario) K7A 5K8

Tél.: 613 284-4500
Télec.: 613 284-4597



**RON
GENTLE**

*Surintendant en chef
Commandant de la région de l'Ouest*

La région de l'Ouest sert bon nombre de collectivités diversifiées dans le sud-ouest de l'Ontario. Les activités qui se déroulent au sein de ses frontières géographiques sont à l'image des besoins et des attentes des gens qui bénéficient de ses services, c'est-à-dire d'une grande variété. Les frontières de la région de l'Ouest s'étendent de la région industrielle de Chemical Valley jusqu'aux frontières canado-américaines de Sarnia et de Windsor, en passant par la région peu densément peuplée et aux paysages escarpés de la péninsule de Bruce.

La région de l'Ouest a dû se montrer à la hauteur de plusieurs défis et compte de nombreuses réussites à son actif pour l'année 2009.

Réalisations en 2009 :

Sécurité publique

- Deux dossiers importants ayant monopolisé les ressources ont été menés à bien.
- On a applaudi le travail de l'équipe d'enquête et de tous ceux qui se sont donnés corps et âme dans l'affaire qui a mené à la condamnation de huit personnes au terme du procès des Bandidos pour meurtre au premier degré.
- L'identification et la mise en accusation de deux suspects relativement à l'enlèvement et au meurtre au premier degré de Victoria Stafford, une fillette de huit ans de Woodstock en Ontario, ont été des réussites au goût amer pour les membres de la région, mais qui témoignent néanmoins du souci du détail et du travail professionnel de tous ceux ayant travaillé sur le dossier.
- La Section du contrôle des stupéfiants de la région de l'Ouest continue, de concert avec le Bureau de la lutte contre le crime organisé, continue à rechercher les criminels, à exécuter des





mandats et à procéder à des saisies dans toute la région. Plusieurs détachements emploient leurs ressources et leur personnel pour faire la gestion du nombre de plus en plus important d'incidents liés à la consommation abusive d'Oxycontin.

Relations

- Alors que l'année 2009 tirait sa révérence et que 2010 faisait son entrée en scène, les membres de la Police provinciale, de pair avec d'autres de services policiers partenaires, ont escorté avec succès le flambeau olympique pendant sa traversée de la région de l'Ouest. La réussite de cette entreprise reposait sur les épaules des hommes et des femmes qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour veiller à ce que le périple du flambeau soit ininterrompu.

Main-d'œuvre

- Le nombre d'agents du détachement du comté de Haldimand a diminué jusqu'à revenir à la normale, et ses membres ont repris leurs activités habituelles. Le service policier de Six Nations a repris la responsabilité de la gestion policière de 6th Line et assure, en collaboration avec la Police provinciale, la sécurité de tous les citoyens. À ce jour, la région de l'Ouest a été en mesure de bien gérer les problèmes entraînés par cet incident, au fur et à mesure qu'ils se présentaient, et de maintenir l'ordre public à Caledonia.

À venir :

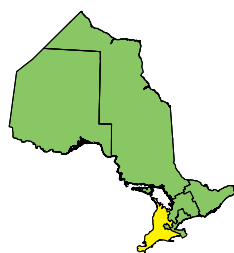
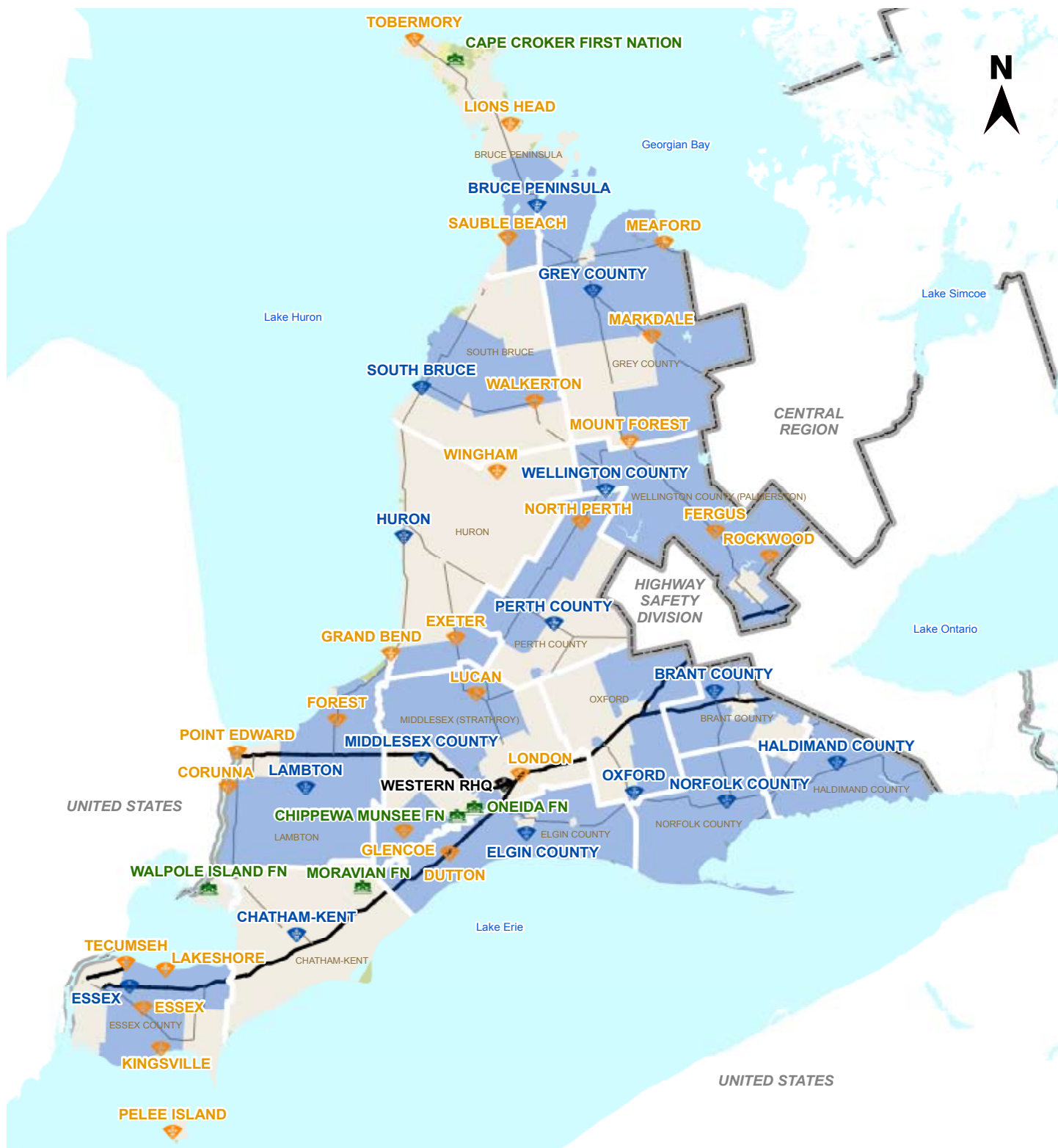
- L'International Ploughing Match (compétition internationale de labour) aura lieu dans le comté d'Elgin en 2010. La région de

l'Ouest est enthousiaste à l'idée d'accueillir cet événement, et les préparations visant à assurer la sécurité de la collectivité vont bon train.

- La région de l'Ouest a à cœur d'instaurer une culture où chaque employé est valorisé. En effet, les initiatives de planification de la relève et de possibilités de perfectionnement professionnel se poursuivent, tout comme leur mise en œuvre. Les gestionnaires régionaux s'assureront du respect des politiques de gestion du rendement des employés et verront à ce que des plans de perfectionnement soient mis en place et s'assureront de leur efficacité.
- Les membres de la région poursuivront leurs efforts de collaboration avec nos partenaires des services policiers et communautaires afin de s'attaquer à la consommation abusive d'Oxycontin de plus en plus répandue et de trouver des solutions à cette tendance alarmante.

Le personnel dirigeant de la région de l'Ouest tient à reconnaître le professionnalisme, l'engagement, la bonne éthique de travail et le positivisme de tous ceux qui ont contribué à assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs de l'Ontario. Les membres de la région de l'Ouest continueront d'être un modèle exemplaire en ce qui a trait à l'obtention de résultats dans le cadre des engagements pris envers les collectivités servies, afin de placer l'année 2010 sous le signe de la sécurité.

En 2009 et au début de 2010, la région de l'Ouest a perdu deux membres de la grande famille de la Police provinciale lors d'incidents survenus en milieu de travail. Les agents Alan Hack et Vu Pham ont donné leur vie pour servir les citoyens de l'Ontario. Les gens qui composent notre organisation seront toujours notre ressource la plus précieuse, et la perte de ces deux agents est incommensurable.



LÉGENDE :

-  QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL (1)
-  DÉTACHEMENT PRINCIPAL (15)
-  DÉTACHEMENT SATELLITE (26)
-  BUREAU DES PREMIÈRES NATIONS
-  GÉRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE (5)
-  BUREAU DES SERVICES DE POLICE SOUS CONTRAT (35)
-  SECTEUR DE LA POLICE PROVINCIALE
-  PARCS PROVINCIAUX
-  PARCS NATIONAUX
-  FRONTIÈRES RÉGIONALES
-  AUTOROUTES DE LA SÉRIE 400
-  ROUTES PROVINCIALES



STATISTIQUES RÉGIONALES, 2009

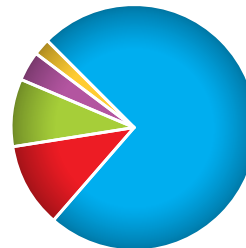
Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale Région de l'Ouest

TABLEAU RO-1

Secteur patrouillé

Zones terrestres patrouillées	29 455 km ²
Zones terrestres et maritimes patrouillées	60 704 km ²
Sécurité routière	2 370 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales – 2009

Région de l'Ouest

GRAPHIQUE RO-1

74%	Code de la route
11%	Code criminel, autre que circulation
9%	Autre
4%	Loi sur les permis d'alcool
2%	Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

Région de l'Ouest

TABLEAU RO-2

	2009
CVM mortelles	93
CVM ayant causé des blessures corporelles	2 021
CVM ayant causé des dommages	12 049
Total de CVM	14 163
CVM où l'alcool était en cause	567

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

Région de l'Ouest

TABLEAU RO-3

	2009
Code de la route	98 744
Code criminel, circulation	3 178
Code criminel, autre que circulation	15 354
Loi sur les permis d'alcool	5 423
Autre	11 569
Total des infractions	134 268

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

INFORMATION RÉGIONALE

La région de l'Ouest, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 61 000 kilomètres carrés.
- 15 détachements et 26 bureaux satellites.
- Une population desservie d'environ 727 000 habitants.
- 2 500 kilomètres de routes principales.
- 33 000 kilomètres de routes secondaires.

Source : système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario.

Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL



6355, promenade Westminster,
C. P. 57, succursale Lambeth
London (Ontario)
N6P 1T2

Tél. : 519 652-4100
Télec. : 519 652-4164



**SCOTT
TOD**

*Surintendant en chef
Commandant de la région du Nord-Est*

Les frontières de la région du Nord-Est de la Police provinciale s'étendent de Parry Sound et de Burk's Falls au sud, de Moosonee et Hearst au nord, de même que de Mattawa à l'est jusqu'à White River à l'ouest. La région englobe une vaste superficie géographique en zones terrestres et maritimes de plus de 480 000 kilomètres carrés.

La région du Nord-Est a fièrement célébré le centième anniversaire de la Police provinciale avec des événements spéciaux tout au long de l'année. Deux de ces événements, la cérémonie de remise de prix dans la municipalité historique de Cobalt et le début de la International Plowing Match (compétition internationale de labour) à Earleton, se sont déroulés simultanément. Lors de la cérémonie de remise de prix, on a rendu honneur à plusieurs membres en uniforme et employés civils, de même qu'aux membres servant au sein même de la collectivité, et d'autres membres ont aussi été reconnus pour leur bravoure et les vies qu'ils ont sauvées. Ce fût une période occupée pour le détachement de Temiskaming, à la fois du point de vue de la planification et du point de vue opérationnel, et les deux événements seront sans contredit inoubliables.

Réalizations en 2009 :

Sécurité publique

- La région a réussi à conserver un impressionnant taux de résolution de 94,5 % des crimes violents et de 31,3 % des crimes contre les biens, ce qui dépasse à la fois les moyennes provinciale et fédérale.
- Le « Projet Tribute », c'est-à-dire l'enquête portant sur Katherine Wilson, une fillette de 12 ans enlevée et tuée à Kirkland Lake en 1970, s'est soldé par l'arrestation d'un individu qui, le 11 mars 2009, a plaidé coupable à l'exposé conjoint des faits pour enlèvement, agression sexuelle et meurtre. L'accusé a été reconnu coupable de meurtre non qualifié et condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans.
- Une affaire importante de double homicide a été élucidée à Sudbury grâce à l'équipe d'enquêtes qui a réussi, en travaillant avec acharnement, à réunir les pièces du casse-tête de façon





circonstancielle, et ainsi à identifier l'individu ayant commis ce crime violent. Lors du procès, l'individu a été déclaré coupable de deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré.

Relations

- Pour la première fois de l'histoire de la Police provinciale, le poste d'inspecteur et commandant de détachement de la baie James est un poste de désignation bilingue. Ce changement a été apporté en raison de l'importante population francophone résidant dans le secteur du détachement de la baie James, et cette nouvelle désignation est conforme aux exigences de la Loi sur les services en français et de la Stratégie de prestation des services en français de la Police provinciale.
- Les membres de l'Équipe provinciale de liaison continuent d'offrir des présentations sur le Cadre de la Police provinciale pour la préparation des services policiers en cas d'incident critique concernant les Autochtones au personnel de la région. Les conseils de bande des Premières nations et les services de police municipaux partenaires ont également été invités à assister à ces présentations afin de renforcer les relations existantes et d'en développer de nouvelles au sein des collectivités.
- Les protocoles d'entente conclus entre la région du Nord-Est et quatre services policiers autonomes des Premières nations sont en cours de renouvellement et ont été révisés à la suite de vastes consultations avec ces services afin de refléter les besoins opérationnels actuels.

Main-d'œuvre

- Les 85 agents auxiliaires de la région du Nord-Est ont offert plus de 12 000 heures de bénévolat, ce que les collectivités de la région ont grandement apprécié.

Efficacité

- Le détachement de la baie James a finalement vu le jour en novembre, après une année entière de préparation. Ce nouveau détachement regroupe les détachements de Kapuskasing et de Cochrane et se divise en plusieurs lieux de travail, soit Kapuskasing (centre administratif), Hearst, Cochrane, Smooth Rock Falls et Moosonee. La nouvelle structure organisationnelle comprend un inspecteur et commandant de détachement, deux sergents d'état-major et des chefs de programmes qui ont été stratégiquement assignés aux

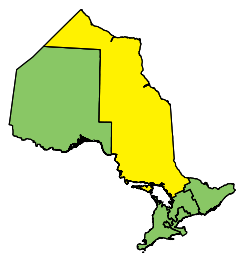
limites est-ouest du secteur couvert par le détachement. Grâce à cette nouvelle structure de commandement, la Police provinciale sera en meilleure position pour s'attaquer aux complexités propres au Nord, et sera plus viable financièrement pour les municipalités servies par ce détachement.

- Plusieurs initiatives ont été mise en œuvre dans le but d'améliorer la responsabilisation en ce qui a trait à la gestion des heures supplémentaires et d'autres frais d'exploitation quotidiens. Des objectifs ont été fixés et des lignes directrices rédigées à suite d'un examen des meilleures pratiques, et l'outil qui en résulte est mis à la disposition des superviseurs.
- Les agents ont désormais une plus grande responsabilité en ce qui concerne les avis d'infraction provinciale. Cette responsabilité accrue s'est traduite par une augmentation de 5 % des avis d'infraction provinciale émis par agent, comparativement aux totaux de 2008.
- La visibilité et la gestion de la circulation routière ont été passées en revue par le détachement; les sergents de la circulation routière ont cerné les problèmes en la matière et s'y sont attaqués en élaborant des plans de gestion de la circulation routière. La région du Nord-Est a enregistré une baisse de 4 % au chapitre des blessures corporelles résultant de collisions de 2008 à 2009.

À venir :

- Il y a actuellement 30 postes à pourvoir au sein de l'Unité de police auxiliaire, qui peut compter jusqu'à 115 membres. Ce nombre important de postes à pourvoir pourrait bien être l'occasion d'étendre le Programme de police auxiliaire à un autre détachement du secteur. Les membres de la région analysent actuellement les avantages de la création d'une nouvelle unité de police auxiliaire pour le détachement d'Algoma – Est, dont les membres travaillent actuellement à Blind River, Elliot Lake et Thessalon.
- Les protocoles d'entente avec les quatre services de police autonomes des Premières nations seront bientôt prêts et seront probablement signés officiellement en 2010.

Les membres de la région du Nord-Est maintiennent leur engagement envers les diverses communautés qu'ils servent et leurs besoins, de même que leur engagement à améliorer la sécurité publique grâce à la prévention de la criminalité et à l'excellence des enquêtes.



LÉGENDE :

- QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL (1)
- DÉTACHEMENT PRINCIPAL (13)
- DÉTACHEMENT SATELLITE (25)
- BUREAU DES PREMIÈRES NATIONS GÉRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE (4)
- BUREAU DES SERVICES DE POLICE SOUS CONTRAT (21)
- SECTEUR DE LA POLICE PROVINCIALE
- PARCS PROVINCIAUX
- PARCS NATIONAUX
- FRONTIÈRES RÉGIONALES
- AUTOROUTES DE LA SÉRIE 400
- ROUTES PROVINCIALES



STATISTIQUES RÉGIONALES, 2009

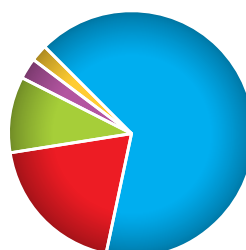
Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale Région du Nord-Est

TABLEAU RNE-1

Secteur patrouillé

Zones terrestres patrouillées	459 299 km ²
Zones terrestres et maritimes patrouillées	482 521 km ²
Sécurité routière	6 309 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales – 2009

GRAPHIQUE RNE-1

66%	Code de la route
19%	Code criminel, autre que circulation
10%	Autre
3%	Loi sur les permis d'alcool
2%	Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

Région du Nord-Est

TABLEAU RNE-2

	2009
CVM mortelles	48
CVM ayant causé des blessures corporelles	884
CVM ayant causé des dommages matériels	4 790
Total de CVM	5 722
CVM où l'alcool était en cause	209

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

Région du Nord-Est

TABLEAU RNE-3

	2009
Code de la route	41 856
Code criminel, circulation	1 561
Code criminel, autre que circulation	11 951
Loi sur les permis d'alcool	2 056
Autre	6 258
Total des infractions	63 682

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

INFORMATION RÉGIONALE

La région du Nord-Est, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 483 000 kilomètres carrés.
- 13 détachements et 25 bureaux satellites.
- Une population desservie d'environ 186 000 habitants.
- 6 500 kilomètres de routes principales.
- 15 200 kilomètres de routes secondaires.

Source : système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario.

Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006.

* Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL



875, Gormanville Road,
Case postale 140
North Bay (Ontario)
P1B 8G3

Tél. : 705 475-2600
Téléc. : 705 475-2697



**RON
VAN STRAALEN**

*Surintendant
Commandant de la région
du Nord-Ouest*

Les membres de la Police provinciale de la région du Nord-Ouest visent toujours l'excellence en ce qui a trait à la réduction de la criminalité, au contrôle de la circulation routière, aux relations fondées sur le respect avec les collectivités et à la prestation de services policiers professionnels et efficaces. La zone terrestre couverte par la région du Nord-Ouest est la plus vaste de la province. En effet, cette zone d'une superficie approximative de 990 kilomètres s'étend de Kenora, le détachement le plus à l'ouest de la Police provinciale, à Marathon, le détachement le plus à l'est. La Police provinciale offre donc ses services policiers grâce aux onze détachements et aux treize bureaux satellites qui sont répartis partout dans la région.

Réalisations en 2009 :

Sécurité publique

- Les contrôles de responsabilisation des contrevenants portent leurs fruits. Dans le cadre de ces contrôles, les membres de la Police provinciale s'assurent que les contrevenants respectent leurs conditions de mise en liberté judiciaire et ne s'engagent dans d'autres activités criminelles. Grâce à cette initiative, les taux d'infractions contre les biens et de crimes violents sont demeurés stables, et les taux de résolution de la région ont été supérieurs à la moyenne provinciale et canadienne. L'efficacité de cette initiative n'est pas passée inaperçue, et l'initiative a été mise en œuvre dans tous les détachements de la Police provinciale, sous le nom de Stratégie de réduction de la criminalité grâce aux services policiers axés sur les renseignements.
- La coordination de diverses initiatives en matière d'enquête, à laquelle est venue s'ajouter l'expertise des membres de la région du Nord-Ouest, de la Section du contrôle des stupéfiants, du Bureau de la lutte contre le crime organisé et des partenaires des services policiers s'est traduite par de nombreuses saisies de tabac de contrebande, de drogues illicites, d'armes et de sommes d'argent.





- Le 9 juillet 2009, une tornade fatale classée F2 par Environnement Canada, dont les vents atteignaient une vélocité de 180 à 240 kilomètres à l'heure, s'est déchaînée à environ 15 kilomètres au sud d'Ear Falls. Les membres de l'Unité de la sécurité nautique, de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence, de l'Unité canine et de l'Unité de recherche et de récupération sous-marines ont coordonné leurs efforts afin de répondre efficacement et rapidement à cette situation d'urgence, ce qui a permis de diminuer les dangers, de même que les risques de blessures et de décès au sein de la collectivité.

Relations

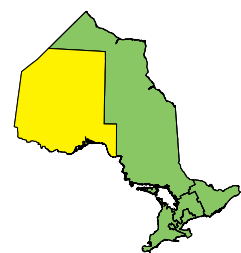
- La municipalité de Kenora a retenu les services policiers de la Police provinciale, et les membres de ses propres services policiers ont été assermentés en tant qu'agents de la Police provinciale et fêtés le 18 juillet 2009, dans le cadre des célébrations entourant le centenaire dans la région du Nord-Ouest. Quelques unités spécialisées de la Police provinciale étaient représentées lors de la cérémonie et de la dégustation de gâteau, auxquelles a également assisté le commissaire Julian Fantino.
- Du 17 au 19 juillet 2009, le corps de cornemuses personnel du commissaire de la Police provinciale a offert une série de prestations partout dans la région.
- Une célébration de cent années d'aviation a eu lieu le 21 juillet, à Marathon, où des pilotes en provenance de toutes les régions du Canada s'arrêtaient traditionnellement pour faire le plein d'essence.
- L'ouverture officielle du détachement de Greenstone a eu lieu le 15 mai 2009.
- Pendant plus de quinze ans, la voiture de patrouille miniature de la Police provinciale a été une attraction populaire lors de défilés

et de la tenue d'autres événements dans la région du Nord-Ouest. Cette voiture miniature, gracieusement offerte par Bombardier, avait toutefois grandement besoin d'une nouvelle couche de peinture et de se faire « dorloter »; deux agents des détachements de Marathon et de Manitouwadge ont ainsi travaillé avec assiduité à réparer et à repeindre la voiture miniature, qui a également été recouverte de nouvelles décalcomanies et équipée de feux électroluminescents. C'est une quincaillerie de Marathon qui a offert les matériaux nécessaires à la remise à neuf de ce véhicule communautaire sans pareil.

- Environ 8 000 livres en matériel divers destiné aux enfants de Pikangikum ont été livrés à cette collectivité des Premières nations en janvier 2010, à la suite d'une demande pressante pour du matériel de secours d'urgence en 2009. Les membres de la Police provinciale de la région ont transporté les dons en empruntant des routes d'hiver régionales.
- Un partenariat constructif, visant à diminuer la fréquence des crimes violents où l'alcool est en cause, a été établi avec la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario grâce à la prise de mesures efficaces d'application de la loi.
- Des relations avec les intervenants de la région de Rainy River ont été établies en vue de l'élaboration d'un projet pilote ciblant les récidivistes coupables de violence familiale.

À venir :

La région du Nord-Ouest s'engage à établir de solides relations avec toutes les collectivités qu'elle sert, de même que de solides partenariats avec les collectivités des Premières nations. Ces relations et partenariats continueront de reposer sur la confiance, la compréhension, la sensibilisation aux réalités culturelles et une communication ouverte.



LÉGENDE :

- | | | | |
|--|--|--|----------------------------|
| | QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL (1) | | PARCS PROVINCIAUX |
| | DÉTACHEMENT PRINCIPAL (11) | | PARCS NATIONAUX |
| | DÉTACHEMENT SATELLITE (12) | | FRONTIÈRES RÉGIONALES |
| | BUREAU DES PREMIÈRES NATIONS
GÉRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE (6) | | AUTOROUTES DE LA SÉRIE 400 |
| | BUREAU DES SERVICES DE POLICE SOUS CONTRAT (10) | | ROUTES PROVINCIALES |
| | SECTEUR DE LA POLICE PROVINCIALE | | |



STATISTIQUES RÉGIONALES, 2009

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale Région du Nord-Ouest

TABLEAU RNO-1

Secteur patrouillé

Zones terrestres patrouillées	390 072 km ²
Zones terrestres et maritimes patrouillées	420 856 km ²
Sécurité routière	4 428 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

Région du Nord-Ouest

TABLEAU RNO-2

	2009
CVM mortelles	16
CVM ayant causé des blessures corporelles	366
CVM ayant causé des dommages matériels	2 812
Total de CVM	3 194
CVM où l'alcool était en cause	104

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

INFORMATION RÉGIONALE

La région du Nord-Ouest, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 421 000 kilomètres carrés.
- 11 détachements et 12 bureaux satellites.
- Une population desservie d'environ 107 000 habitants.
- 4 500 kilomètres de routes principales.
- 7 000 kilomètres de routes secondaires.

Source : système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario.

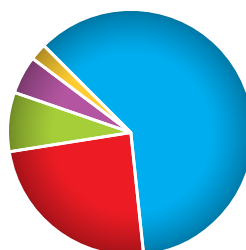
Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales – 2009

Région du Nord-Ouest

GRAPHIQUE RNO-1



61%	Code de la route
24%	Code criminel, autre que circulation
8%	Autre
5%	Loi sur les permis d'alcool
2%	Code criminel, circulation

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

Région du Nord-Ouest

TABLEAU RNO-3

	2009
Code de la route	21 421
Code criminel, circulation	842
Code criminel, autre que circulation	8 503
Loi sur les permis d'alcool	1 683
Autre	2 803
Total des infractions	35 252

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL



615, rue James Sud, 2e étage
Thunder Bay (Ontario)
P7E 6P6

Tél. : 807 473-2700
Téléc. : 807 473-2796



**BILL
GRODZINSKI**

*Surintendant en chef
Commandant de la
Division de la sécurité routière*

La Division de la sécurité routière voit au contrôle de la circulation routière dans la région centre-sud de l'Ontario et dans la région du grand Toronto. Ses membres patrouillent plus de 2 600 kilomètres de routes principales. La Division de la sécurité routière comprend également l'Unité de soutien à l'échelle provinciale ainsi que des unités permanentes de la circulation routière situées dans les régions du Nord-Ouest, du Nord-Est, de l'Ouest, de l'Est et du Centre.

L'Unité de soutien à l'échelle provinciale est située dans le quartier général de la Police provinciale à Orillia et est responsable de la coordination provinciale d'une vaste gamme de programmes de la Police provinciale, dont le Programme de surveillance aérienne, le programme Contre-mesures provinciales en matière de vitesse et d'ivresse au volant, le programme provincial de sécurité nautique et en motoneige, le programme provincial de sécurité en véhicule hors route, le programme Matières dangereuses et véhicules utilitaires à moteur, le Programme provincial des patrouilles motocyclistes et le Programme provincial de reconstitution et d'enquêtes techniques des accidents de la circulation.

Réalizations en 2009 :

Des routes, des voies navigables et des sentiers plus sûrs

- La Police provinciale de l'Ontario a effectué 639 heures de vol dans le cadre du Programme de surveillance aérienne, et a également utilisé sa flotte d'avions pour repérer des personnes disparues ou recherchées, de même que pour venir en aide à d'autres services policiers.
- Le personnel de première ligne a utilisé plus de 300 nouveaux appareils radars, 30 lidars et 35 appareils de détection de détecteurs de radar pour dissuader les usagers de la route de dépasser les limites de vitesse.





- De nombreuses initiatives ont été mise en œuvre dans le cadre du programme de sécurité nautique, telle la campagne de sensibilisation « Plus loin, c'est plus sûr » réalisée en partenariat avec la Ontario Power Generation, campagne qui visait à faire connaître les dangers associés à la pratique d'activités récréatives près d'installations hydroélectriques.
- La nouvelle loi portant sur les limiteurs de vitesse est en vigueur depuis le 1er janvier 2009. Après six mois de sensibilisation, c'est-à-dire depuis le 1er juillet 2009, la Police provinciale, en collaboration avec le ministère des Transports, a inspecté 5 596 limiteurs de vitesse et déposé 868 accusations.
- Depuis mai, les suspensions de permis de conduire après obtention d'une indication « warn » (ou avertissement) sur un appareil de détection sont en vigueur. Les conducteurs arrêtés et qui présentent un taux d'alcoolémie dans cette fourchette d'avertissement verront leur permis suspendu pendant trois jours pour une première infraction, pendant sept jours pour une deuxième infraction et pendant trente jours pour toute autre infraction supplémentaire. Plus de 12 000 permis ont été ainsi suspendus partout à travers la province, dont 173 appartenaient à des récidivistes.
- Durant la période des Fêtes en 2009, les agents de la Police provinciale ont vérifié plus de 1 199 280 véhicules dans le cadre du programme RIDE.
- La Police provinciale a porté 233 accusations de conduite avec facultés affaiblies résultant de la consommation de drogues et poursuit sa collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada en vue de développer davantage le Programme provincial d'expertise en reconnaissance des toxicomanes.
- Les membres du Programme provincial de reconstitution et d'enquêtes techniques des accidents de la circulation se sont occupés de 280 collisions de véhicules motorisés mortelles et ont répondu à environ 800 appels de services, notamment pour

des collisions avec blessures corporelles graves, des enquêtes de l'Unité des enquêtes spéciales, des services de soutien à l'Unité des services d'identification médico-légale et d'autres affaires médiatisées.

Excellence des enquêtes

- L'équipe de surveillance routière lutte contre la criminalité et fait respecter le Code de la route. Les partenariats qui s'établissent avec les intervenants contribuent au succès des enquêtes, sur la route ou ailleurs. L'équipe a également été à la source d'enquêtes pour des affaires de drogues, d'armes à feu et de fraude partout dans la région du grand Toronto et jusqu'aux États-Unis.

Relations

- La Division de la sécurité routière est richement diversifiée, et ses membres travaillent de concert avec les collectivités qu'ils servent afin d'atteindre leurs objectifs communs et de réaliser la vision de la Police provinciale. Le conseil consultatif de la Division de la sécurité routière demeure proactif et contribue à mettre en place et à développer une culture de confiance et de dialogue ouvert et honnête avec son personnel et les collectivités.

Main-d'œuvre

- Les membres du Programme de police auxiliaire de la Division de la sécurité routière continuent de soutenir les agents de première ligne et, année après année, font partie des employés qui travaillent le plus grand nombre d'heures au sein de la Police provinciale. Les membres auxiliaires ont offert bénévolement de leur temps à nos collectivités en participant aux collectes d'aliments et aux événements « Cram the Cruiser » de la Police provinciale.

À venir :

Les membres de la Division de la sécurité routière continueront à contribuer à sauver des vies partout dans la province grâce à la prestation de stratégies efficaces en matière de circulation routière.



LÉGENDE :

- | | | | |
|--|--|--|----------------------------|
| | QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL (1) | | PARCS PROVINCIAUX |
| | DÉTACHEMENT PRINCIPAL (8) | | PARCS NATIONAUX |
| | DÉTACHEMENT SATELLITE (2) | | FRONTIÈRES RÉGIONALES |
| | BUREAU DES PREMIÈRES NATIONS | | AUTOROUTES DE LA SÉRIE 400 |
| | GÉRÉ PAR LA POLICE PROVINCIALE (1) | | ROUTES PROVINCIALES |
| | BUREAU DES SERVICES DE POLICE SOUS CONTRAT (1) | | |
| | SECTEUR DE LA POLICE PROVINCIALE | | |





STATISTIQUES RÉGIONALES, 2009

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale

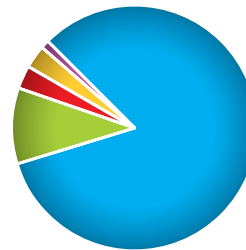
Division de la sécurité routière

TABLEAU DSR-1

Secteur patrouillé

Zones terrestres patrouillées	51 km ²
Zones terrestres et maritimes patrouillées	51 km ²
Sécurité routière	2 644 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010



Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales – 2009

Division de la sécurité routière

GRAPHIQUE DSR-1

83%	Code de la route
10%	Autre
3%	Code criminel, autre que circulation
3%	Code criminel, circulation
1%	Loi sur les permis d'alcool

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

Division de la sécurité routière

TABLEAU DSR-2

	2009
CVM mortelles	33
CVM ayant causé des blessures corporelles	3 307
CVM ayant causé des dommages matériels	17 910
Total de CVM	21 250
CVM où l'alcool était en cause	515

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

Division de la sécurité routière

TABLEAU DSR-3

	2009
Code de la route	77 310
Code criminel, circulation	2 678
Code criminel, autre que circulation	2 345
Loi sur les permis d'alcool	633
Autre	9 027
Total des infractions	91 993

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

INFORMATION RÉGIONALE

La Division de la sécurité routière, c'est :

- Un secteur patrouillé par la Police provinciale d'environ 51 kilomètres carrés.
- Huit détachements et deux bureaux satellites.
- Une population desservie d'environ 2 100 habitants.
- 2 600 kilomètres de routes principales.
- 45 kilomètres de routes secondaires.

Source : système d'information géographique de la Police provinciale de l'Ontario.

Note : * Les valeurs de la population sont établies en fonction des données de recensement de Statistique Canada de 2006.

** Le nombre de kilomètres des routes est établi en fonction du Réseau informatique routier pour l'administration de la justice (routes principales – classes 1 et 2 à l'échelle de la province, autres routes de classes 3 et 4, secteurs patrouillés par la Police provinciale seulement).

Police Provinciale de l'Ontario

QUARTIER GÉNÉRAL RÉGIONAL



100, Bloomington Road West
Aurora (Ontario)
L4G 6J8

Tél.: 905 841-5777
Télec.: 905 841-7888

STATISTIQUES PROVINCIALES DE FIN D'ANNÉE POUR 2009

Personnel de la Police provinciale de l'Ontario TABLEAU 1-1

Nombre de personnes

AGENTS EN UNIFORME

Commissaire	1
Sous-commissaires	3
Surintendants en chef	13
Surintendants	34
Inspecteurs	143
Sergents-majors	6
Sergents d'état-major	222
Sergents	998
Agents	4 576
Total des agents en uniforme	5 996

EMPLOYÉS CIVILS

Commandant provincial	1
Employés civils classifiés	1 851
TOTAL des employés civils	1 852

PREMIÈRES NATIONS

Employés civils	45
Agents en uniforme	74
Total du personnel des Premières nations	119

TOTAL – POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO 7 967

NOTES:

- 1) La mesure est le nombre de personnes.
- 2) Ces données incluent les employés en congé autorisé, sauf les employés en congé d'invalidité (Régime de protection du revenu à long terme).
- 3) Ces données excluent les employés civils non classifiés, les policiers occasionnels à temps partiel et les cadets.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de la planification des ressources humaines et de la dotation, Bureau de l'avancement professionnel, février 2010.

TABLEAU 1-2

Points saillants du sondage de 2009 sur la satisfaction des clients de la Police provinciale de l'Ontario

- 95,4 % des Ontariens se sentaient « en sécurité » ou « très en sécurité » dans leur collectivité.
- 86,8 % des Ontariens étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » de la visibilité de la Police provinciale sur les routes.
- 85,2 % des Ontariens se sentaient en « sécurité » ou « très en sécurité » sur les routes de la province.
- 82,8 % des Ontariens disent « avoir confiance » ou « avoir entièrement confiance » en la capacité de la Police provinciale à gérer les événements majeurs, notamment les manifestations d'envergure, les catastrophes naturelles ou les accidents majeurs liés au transport.

Note : Ce sondage a été réalisé auprès des Ontariennes et Ontariens qui résident dans les secteurs où la Police provinciale constitue le principal service policier et auprès de résidents d'autres secteurs (60,3 %).

Source : Police provinciale de l'Ontario, sondage sur la satisfaction des clients de la Police provinciale, 2009.

Zones terrestres et maritimes patrouillées par la Police provinciale TABLEAU 1-3

TOTAL DES RÉGIONS PATROUILLÉES

Superficie de terres	942 405 km ²
Superficie d'eaux	94 610 km ²
Superficie totale des terres et des eaux	1 037 015 km²

SÉCURITÉ ROUTIÈRE 20 356 km

Source : Police provinciale de l'Ontario, Unité de géomatique, mars 2010

Plaintes du Public TABLEAU 1-4

2007	2008	2009
411	434	478

Source : Police provinciale de l'Ontario, Bureau des normes professionnelles, mars 2010

RÉSULTATS FINANCIERS 2009-2010 GRAPHIQUE 1-1



65%	Services régionaux et circulation	1%	Bureau du contrôleur des armes à feu
15%	Services internes et Services stratégiques	1%	Immobilisations (mineures)
11%	Enquêtes et crime organisé	0%	Crédits législatifs (excluant l'amortissement)
7%	Gestion du parc automobile		

Services régionaux et circulation	611 630 704 \$
Services internes et Services stratégiques	143 965 282 \$
Enquêtes et crime organisé	100 025 712 \$
Gestion du parc automobile	60 893 407 \$
Immobilisations (secondaires)	11 416 103 \$
Bureau du contrôleur des armes à feu	6 475 623 \$
Crédits législatifs (excluant l'amortissement)	868 219 \$
Total – Police provinciale de l'Ontario	.935 275 050 \$

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système intégré de gestion de l'information financière, mars 2010

INCIDENTS ET TAUX DE RÉOLUTION À L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE

TABLEAU 2-1

	2007		2008		2009	
	<i>Incidents réels</i>	<i>Taux de résolution</i>	<i>Incidents réels</i>	<i>Taux de résolution</i>	<i>Incidents réels</i>	<i>Taux de résolution</i>
Homicides*	16	88 %	16	100,0 %	13	76,9 %
Autres infractions causant la mort	13	108 %	12	108,3 %	9	88,9 %
Tentative de meurtre	36	94 %	39	84,6 %	34	100,0 %
Agression sexuelle	1 615	85 %	1 669	89,2 %	1 650	86,2 %
Voies de fait	12 697	94 %	12 837	93,6 %	12 991	94,8 %
Enlèvement	266	96 %	256	94,1 %	258	96,5 %
Vols qualifiés	277	62 %	283	64,7 %	257	70,8 %
Autres crimes contre la personne	4 477	85 %	4 724	84,0 %	4 784	86,4 %
Total – Crimes de violence	19 397	91 %	19 836	90,5 %	19 993	91,8 %
Incendie criminel	344	22 %	296	20,3 %	316	18,7 %
Entrée par effraction	10 579	20 %	9 922	22,6 %	10 228	18,5 %
Vols > 5000 \$	2 802	22 %	2 730	20,8 %	2 608	22,5 %
Vols < 5000 \$	23 928	18 %	23 855	19,3 %	24 370	20,4 %
Possession de biens volés	1 606	94 %	1 389	91,2 %	1 165	91,8 %
Fraude	3 947	42 %	4 241	41,8 %	4 331	41,9 %
Méfait	17 941	17 %	16 755	17,5 %	16 598	18,6 %
Total – Crimes contre les biens	61 147	22 %	59 188	22,7 %	59 616	22,6 %
Armes offensives	903	71 %	907	69,1 %	823	74,6 %
Code criminel – Autre (p. ex. circulation)	14 060	73 %	14 648	73,4 %	13 040	80,3 %
Total – Code criminel – Autre	14 963	73 %	15 555	73,2 %	13 863	80,0 %
TOTAL – CODE CRIMINEL	95 507	44 %	94 579	45,2 %	93 472	45,9 %
Possession	4 255	90 %	4 440	93,2 %	4 579	94,9 %
Trafic	1 467	71 %	1 448	74,4 %	1 626	80,6 %
Importation et production	600	0 %	527	34,0 %	596	45,1 %
TOTAL – STUPÉFIANTS	6 322	80 %	6 415	84,1 %	6 801	87,1 %
Autres lois fédérales	1 778	90 %	1 973	92,7 %	2 578	99,5 %
TOTAL – INFRACTIONS	103 607	47 %	102 967	48,6 %	102 851	50,0 %

Source : Police provinciale de l'Ontario, crimes signalés par le personnel policier en vertu du Code criminel, mai 2010

* Homicides survenus dans le territoire de compétence de la Police provinciale de l'Ontario

Crimes signalés par le personnel policier Statistiques en vertu du Code criminel

TABLEAU 3-1

CRIMES VIOLENTS	2008	2009	Variation en %
Homicide*	16	13	-18,8 %
Autres infractions causant la mort	12	9	-25,0 %
Tentative de meurtre	39	34	-12,8 %
Agression sexuelle	1 669	1 650	-1,1 %
Voies de fait	12 837	12 991	1,2 %
Enlèvement	256	258	0,8 %
Vols qualifiés	283	257	-9,2 %
Autres crimes contre la personne	4 724	4 784	1,3 %
Total – Crimes violents	19 836	19 993	0,8 %
CRIMES CONTRE LES BIENS			
Incendie criminel	296	316	6,8 %
Entrée par effraction	9 922	10 228	3,1 %
Vols > 5 000 \$	2 730	2 608	-4,5 %
Vols < 5 000 \$	23 855	24 370	2,2 %
Possession de biens volés	1 389	1 165	-16,1 %
Fraude	4 241	4 331	2,1 %
Méfait	16 755	16 598	-0,9 %
Total – Crimes contre les biens	59 188	59 616	0,7 %
STUPÉFIANTS			
Possession	4 440	4 579	3,1 %
Trafic	1 448	1 626	12,3 %
Importation et production	527	596	13,1 %
Total – Stupéfiants	6 415	6 801	6,0 %

Source : Police provinciale de l'Ontario, crimes signalés par le personnel policier en vertu du Code criminel, mai 2010. * Homicides survenus dans le territoire de compétence de la Police provinciale de l'Ontario

Statistiques de la Section du contrôle des stupéfiants

TABLEAU 3-2

2009	
Nombres de personnes accusées	2 435
Mandats de perquisition exécutés	799
Total des armes saisies	490
Total des plants de marijuana saisis	219 480
Accusations déposées par la Section du contrôle des stupéfiants	6 487
Accusations déposées par d'autres organismes	2 028
Installations de culture de la marijuana vérifiées et détruites	490
Valeur totale des drogues saisies	227 659 891,15 \$

Source : Police provinciale de l'Ontario, données de la Section du contrôle des stupéfiants, mars 2010.

Appels de service

TABLEAU 3-3

	2007	2008	2009
Code criminel	117 249	113 335	110 951
Circulation	305 417	305 853	295 447
Autre	308 209	297 313	297 917
TOTAL	730 875	716 501	704 315

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mars 2010

Heures travaillées et en tâches affectées

(Personnel sur le terrain)

TABLEAU 3-4

	2007	2008	2009
Code criminel	1 302 360	1 281 816	1 314 781
Circulation	848 183	857 687	896 774
Autre	1 679 967	1 553 245	1 656 571
Patrouille	1 479 973	1 549 395	1 701 324
TOTAL	5 310 483	5 242 143	5 569 450

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mars 2010

Programme RIDE

TABLEAU 3-5

	2007	2008	2009
Véhicules vérifiés	1 686 227	1 958 039	2 616 048
Vérifications sur route	11 042	12 007	14 093
Suspensions de permis, 12 heures	3 291	3 249	3 127
Suspensions de permis	879	882	911
Accusations liées à l'état d'ivresse ou à la vitesse	1 249	1 259	1 326
Défaut ou refus	143	167	215

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes, mars 2010

Décès

TABLEAU 3-6

ROUTES	2007	2008	2009
Accidents mortels	395	287	280
Décès	451	322	310
Décès liés à l'alcool	72	57	51

VOIES NAVIGABLES

Accidents mortels	28	26	32
Décès	28	30	33
Décès liés à l'alcool	9	8	10

VÉHICULES HORS ROUTE

Accidents mortels	25	17	21
Décès	26	17	22
Décès liés à l'alcool	10	7	14

MOTONEIGES

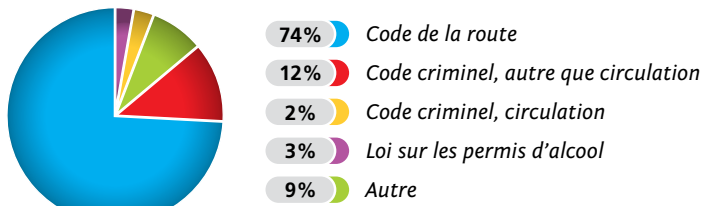
Accidents mortels	14	16	22
Décès	16	18	23
Décès liés à l'alcool	9	6	13

Note : les statistiques sur les motoneiges sont établies de façon saisonnière, soit du 1er octobre au 31 mars pour chaque période de référence.

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010.

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

GRAPHIQUE 4-1

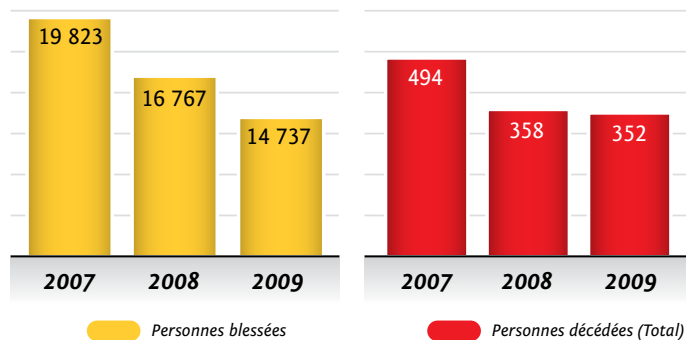


Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Personnes blessées ou décédées lors de collisions de véhicules motorisés (2007-2009)

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

GRAPHIQUE 4-2



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010.

Accusations portées en vertu du Code de la route

TABLEAU 4-1

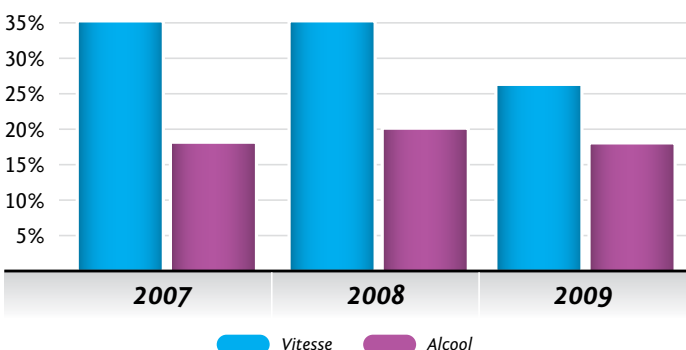
	2009
Vitesse	283 622
Ceinture de sécurité	33 468
Facultés affaiblies	11 333

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Pourcentage de collisions de véhicules motorisés mortelles où la vitesse ou l'alcool était en cause

(2007-2009)

GRAPHIQUE 4-3



Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010.

Accusations portées en vertu du Code criminel et des lois provinciales

TABLEAU 4-2

	2007	2008	2009
Code de la route	467 678	441 807	445 618
Code criminel, circulation	14 997	15 506	14 469
Code criminel, autre que circulation	67 281	70 857	71 538
Loi sur les permis d'alcool	17 956	18 663	17 247
Autre	45 939	49 347	53 723
Total des infractions	613 851	596 180	602 595

Source : ministère du Procureur général, Réseau intégré d'information sur les infractions, mars 2010

Victimes de collisions de véhicules motorisés

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

TABLEAU 4-3

	2007	2008	2009
Décès (Total)	494	358	352
- Décès (pas de ceinture de sécurité)	110	76	65
- Décès (pas de casque)	20	9	14
Blessés	19 823	16 767	14 737
Total de victimes	20 317	17 125	15 089

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Collision de véhicules motorisés (CVM) par type

(comprend les collisions de véhicules tout-terrain et de motoneiges sur les routes)

TABLEAU 4-4

	2007	2008	2009
CVM mortelles	435	321	320
CVM ayant causé des blessures corporelles	14 039	11 472	10 137
CVM ayant causé des dommages matériels	60 798	62 403	58 965
Total de CVM	75 272	74 196	69 422
CVM où l'alcool était en cause	2 199	2 415	2 305

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Principales causes des collisions de véhicules motorisés (CVM) mortelles sur les routes

TABLEAU 4-5

	2007	2008	2009
Nombre de CVM mortelles où la vitesse est en cause	160	112	81
Nombre de CVM mortelles où l'alcool est en cause	72	57	51
Total des CVM mortelles	397	287	280

Source : Police provinciale de l'Ontario, Système de production de rapports sur les collisions, mars 2010

Prix et reconnaissance – Lauréates et lauréats de 2009

Prix Accolade de la Police provinciale de l'Ontario

Agent de l'année

Sergent S. E. (Scott) Taylor

Civil de l'année

Mme D. A. (Deborah) Percival

Agent de liaison auxiliaire de l'année

Agent provincial D. G. (David) Hackney

Prix Jim Potts

Agent provincial M. M. (Monty) Kohoko

Valorisation et appui

Sergent d'état-major M. G. (Mike) Demeules

Application de la loi

Division de la sécurité routière – équipe de surveillance routière (15 membres)

Enquête

« Projet Eliminator » (7 membres)

Innovation et créativité

Enquête sur la Loi de 2001 sur les recours civils
par le détachement d'Orillia (4 membres)

Dévouement

Sergent d'état-major S. R. (Rod) Case

Réalisation d'équipe

Programmes « North of 50 Cops » et « Kids Youth Program » (5 membres)

Service communautaire

Sergent d'état-major R. C. (Rob) McDonald

Action humanitaire

Mme C. A. (Catherine) King

Partenariat

Unité des personnes disparues et des corps non identifiés
« Resolve Initiative » (8 membres)

Prix Ovation du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnel

Contribution exceptionnelle

Inspecteur par intérim G. (Greg) Sweeney et le détachement
de Caledon de la Police provinciale de l'Ontario
Campagne Centraide de la Police provinciale de l'Ontario
Musée de la Police provinciale de l'Ontario

Leadership

Programme jeunesse « Niigan Mosewak »
Équipe du programme Option carrière policière de la PPO

Ordre du mérite des corps policiers

Sous-commissaire L. G. (Lawrence) Beechey
Sous-commissaire J. V. N. (Vincent) Hawkes
Sous-commissaire C. D. (Christopher) Lewis
Surintendant W. B. (Bradley) Blair
Sergent-détective J. A. (James) Arthur Van Allen

Médaille de bravoure des pompiers de l'Ontario

Agent provincial J. P. J. (Jean-Phillipe) Mathieu
(en tant que pompier volontaire)

Ontario Homicide Investigator's Association – Lynda Shaw Award

Inspecteur-détective K. (Ken) Leppert – « Projet Tribute »

Ontario Homicide Investigator's Association – Mike Matthews Award

Inspecteur-détective I. (Ian) Grant – « Projet Double-Take »

Prix Améthyste de la fonction publique de l'Ontario

Sergente R. (Robyn) MacEachern

Ontario Women in Law Enforcement – Medal of Valour

Agente-détective S. (Sue) Storey

Ontario Women in Law Enforcement – Leadership

Inspectrice S. (Sandy) Thomas

Ontario Women in Law Enforcement – Community Service

Agente provinciale A. (Athena) Lacarte

Ordre impérial des filles de l'Empire

Agente provinciale L. (Laurie) Hawkins (à titre posthume)

Chinese Law Enforcement Police Service Member Award

Inspectrice S. (Sandy) Thomas

Association internationale des chefs de police (IACP) Webber Seavey Award

Programme provincial de sécurité routière

IACP International Law Enforcement Challenge (Speed Awareness)

Police provinciale de l'Ontario

IACP Looking Beyond the License Plate

Équipe de surveillance routière de la région de l'Est

IACP Excellence in Law Enforcement Research

Modèle de ressourcement de la police
(Police provinciale de l'Ontario en partenariat avec la
Gendarmerie royale du Canada)

IACP Indian Country Award

Sergent J. (Jeff) Simpkins

IACP Survivors' Club

Sergent B. (Brian) Eadie
Agent provincial J. (Jeremy) Falle

International Association of Women in Policing – Medal of Valour

Agente-détective S. (Sue) Storey



*Ce document est dédié
à la mémoire de*

M. Ray Kolly

16 novembre 1951 – 1er février 2010

Ray a su capter l'essence même de la Police provinciale grâce à ses photographies à la fois uniques et extraordinaires. L'héritage de créativité qu'il laisse derrière lui demeure toutefois bien vivant, comme le démontrent les pages de ce document, qui se veut un hommage à son talent et à son engagement envers la Police provinciale de l'Ontario.

Remerciements:

Nous tenons spécialement à remercier M. Joel Emberson du Bureau des communications pour la conception graphique et la mise en page, M. Harold Staats, l'agent provincial Ted Smith et l'agent-détective John Maitland pour les photos qu'ils ont gracieusement offertes, de même que messieurs Len Marshall, Dave Barr, Glenn Morris et Richard Stillwell de l'Atelier d'imprimerie de la Police provinciale pour l'impression et la production du présent document.



Les cartes des régions ont été fournies par l'Unité de géomatique des Services d'information géographique.

Le présent rapport a été rédigé par le Bureau des initiatives stratégiques de la Police provinciale - Publication modifiée en juillet 2010.



Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777, avenue Memorial
Orillia (Ontario)
L3V 7V3

Tél: 1-888-310-1122 ou communiquez avec votre détachement local



www.opp.ca